

# LE PEUPLE



## COURRIER

DE LA CÔTE  
DU SUD



CAHIER A, 75e année, Série D, Vol. 3 No. 7

Mercredi 19 février 1975

Prix: 25 CENTS

## Pour la réfection du Quartier-Sud Montmagny obtient \$6.9 millions

par Claude MARCHAND

La Cité de Montmagny recevra du ministère des Affaires municipales cette aide exceptionnelle tant attendue pour le réaménagement du quartier-sud au niveau des infrastructures sous forme d'une subvention de l'ordre de \$6,904,080 qui lui

permettra de réaliser des travaux de réfection du réseau d'aqueduc et d'égoût existant dans ce secteur et d'extension du réseau d'égoût sanitaire et pluvial.

C'est ce que nous annonçait en primeur jeudi soir dernier le député de Montmagny-L'Islet, M. Julien

Giasson, dans un entretien téléphonique où il a précisé que cette subvention sera payée sur une période de 10 années consécutives en versements égaux de \$690,408., selon les normes du ministère des Affaires municipales.

Payable en 10 ans cet octroi tient compte des intérêts que la Municipalité devra rembourser sur les emprunts temporaires qu'elle effectuera pour financer à court terme ce projet. Si au contraire la subvention devait être payable en un seul versement, a expliqué M. Giasson, elle se chiffrerait à \$4,154,081; ce qui couvrirait aux trois-quarts le coût du projet fixé à \$4,730,937 par l'accord du contrat au plus bas soumissionnaire: la firme Entreprises P.E.B. Ltée plus les frais incidents [services professionnels et d'administration] qui sont estimés à quelque \$1,300,000; ce qui représente un coût d'investissement global de plus de \$6 millions pour le réaménagement du quartier-sud.

La subvention consacrée au quartier-sud de Montmagny constitue un précédent au Québec; c'est la première fois en effet, a noté M. Giasson, que le gouvernement provincial accorde un montant si élevé pour défrayer le coût de tels travaux au niveau des services publics. On a considéré, dit-il, le taux de la taxe foncière déjà très élevé à Montmagny vue la lourdeur du service de la dette.

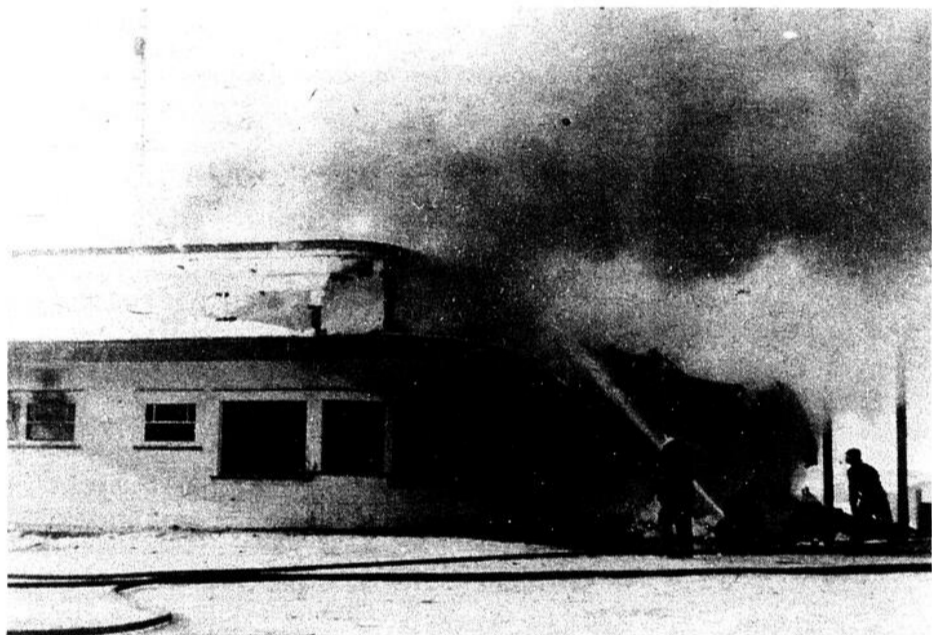
Il va de soi cependant, a fait remarquer le député de Montmagny-L'Islet, que la population de Montmagny devra faire sa quote-part et

contribuer à défrayer à raison de \$1 million le coût de ces travaux par l'imposition d'une taxe générale spéciale d'aqueduc et d'égoût pour le financement des emprunts à court terme.

La réfection du quartier-sud s'impose de façon criante, a rappelé le maire de Montmagny M. Cajetan Gauthier lors d'une rencontre des administrateurs municipaux en présence de M. Julien Giasson, lundi soir dernier, et si elle ne se fait pas cette année elle ne se fera jamais. Aussi serait-il catastrophique, selon M. Gauthier, que des citoyens par crainte de voir augmenter leur compte de taxes bloquent par referendum ce projet. La ville de Montmagny se diviserait alors pour au moins deux générations, a-t-il prédit, et dans l'immédiat on devrait aller aux élections à la mairie.

Néanmoins on reste persuadé que la population magnymontoise fera preuve de maturité et de justice envers des contribuables qui depuis des années sont défavorisés au niveau des services publics essentiels et que ce projet se réalisera. La chose apparaît logique si on considère qu'à long terme il en coûterait autant pour payer les sérieuses et interminables réparations de réseaux qui tombent en ruine.

Avec l'assentiment des contribuables, le Conseil municipal devrait faire entreprendre les travaux dès le 4 mars prochain afin que la nouvelle infrastructure soit en place au mois d'octobre 1976.



Malgré le travail acharné de quelque 20 pompiers de La Pocatière, ceux-ci n'ont pu empêcher que les flammes se répandent à tout l'édifice du Martinet. Quand ils se sont rendus sur les lieux, l'incendie s'était répandu tellement rapidement qu'on n'a pu y entrer.

### Un violent incendie ravage «Le Martinet»

## Des pertes de \$200,000

Jean-Paul OUELLET

Un incendie a complètement ravagé, tôt lundi matin, le restaurant «Le Martinet» situé à l'angle de la route 2 et de la route 230 à La Pocatière. Il s'agit de l'édifice communément appelé «Le Martinet du Haut de Ste-Anne».

Le feu a pris naissance lundi matin, peu avant 6.30 hres, et s'est rapidement propagé à tout le reste de l'édifice. Quand les pompiers de La Pocatière

sont arrivés sur les lieux, l'élément destructeur avait déjà atteint la toiture et seul le coffre-fort a pu être sauvé.

L'incendie a causé la perte complète de cet établissement commercial bien connu par de nombreux camionneurs et touristes. Les dommages matériels ont été évalués à environ \$200,000. Personne n'a perdu la vie dans l'incendie. Un homme a subi un début d'asphyxie et a dû être

transporté à l'hôpital, mais il semble que ses blessures ne soient que légères.

Aucune résidence avoisinante n'a été atteinte par les flammes. C'est le chef de pompier de La Pocatière, M. René Dubé, qui a été chargé de l'enquête.

Il semble qu'une friteuse soit à l'origine de cet incendie. Ajoutons qu'à la suite de cette catastrophe, 30 personnes ont perdu leur emploi.

### Nos rameurs l'emportent

La valeureuse équipe du capitaine François Lachance a remporté avec éclat l'épreuve de la course en canots du Carnaval de Québec, dans la catégorie professionnelle dimanche dernier entre Québec et Lévis. François et Roland Lachance, Michel Caron, André Gazé et Jean-Paul Thibault arborent fièrement les trophées des vainqueurs. Par ailleurs chez les amateurs, c'est l'équipe du capitaine Albert Lebel, de l'Île-aux-Grues qui a mérité la première place. Voir texte en page 14 du cahier A.



# C'est à nouveau l'impasse au Cegep de La Pocatière

par Jean-Paul OUELLET  
Le front commun du personnel du Cegep de La Pocatière et le conseil d'administration sont parvenus à s'entendre sur des points mineurs touchant les modalités de règlement du conflit et le protocole de rentrée au travail, mais les deux parties n'en sont pas venues à un accord sur les points majeurs faisant l'objet du litige. C'est donc de nouveau l'impasse au Cegep de La Pocatière.

semaine de négociations entre les deux parties en vue de régler le litige qui sévit depuis la fin-janvier au Cegep. Rappelons que l'objet du conflit est le réengagement du directeur général et du directeur des services pédagogiques par le conseil d'administration, le 21 janvier. Tout le personnel du Cegep est en désaccord avec cette démission et exige la démission du D.G. et du D.S.P.

février, que les deux parties ont entrepris des négociations en vue de régler le litige. Vendredi matin dernier, les pourparlers ont été interrompus pour permettre au front commun de prendre connaissance des dernières propositions du conseil d'administration. Le personnel a rejeté les dernières offres. Vu le huis clos absolu qui entoure les négociations, il nous a été impossible de savoir quelles étaient ces offres et les raisons du refus. Les pourparlers ont repris

dans l'après-midi de vendredi et se sont terminés en soirée. Lundi, le front commun s'est à nouveau réuni et a réitéré son refus des propositions du conseil d'administration. Les représentants du personnel doivent révéler cette semaine, les points sur lesquels il y a désaccord. **LES PARENTS** Pendant que les négociations se poursuivaient, les parents se sont réunis jeudi dernier. Quoique l'assemblée ait pris l'allure d'un

débat contradictoire et qu'elle se soit terminée dans une certaine confusion, celle-ci a quand même permis d'apporter quelques éléments nouveaux au conflit. Par exemple, le comité négociateur du conseil d'administration a refusé la présence de cinq parents-observateurs aux séances parce que, selon lui, cela aurait retardé les activités des pourparlers. Les représentants des parents ont quand même pu obtenir des comptes-rendus partiels des négociations, mais, étant tenu par le huis-clos, ils n'ont pu révéler quoique ce soit.

compte, à du coupage de têtes et que c'était «un mauvais travail». Il a ajouté que le front commun craignait que ce rapport soit rendu public.

Pour sa part, M. Marcellin Leclerc a dit que le conseil d'administration avait peut-être agi trop vite en renvoyant, sans commentaires, le rapport de la commission pédagogique.

De façon générale, l'assemblée de jeudi s'est terminée dans la confusion et les parents ne se sont pas gênés pour montrer leur exaspération.

## LES ETUDIANTS

Par ailleurs, le président de la corporation du Cegep, M. Marcellin Leclerc a déclaré, lors de cette assemblée, que le directeur général et le directeur des services pédagogiques avaient offert leur démission, mais que le conseil d'administration les avait refusées.

D'autre part, un membre du conseil d'administration, M. Gaston Cloutier, a révélé que le C.A. n'avait pas tenu compte du rapport de la commission pédagogique (ce rapport recommandait le non-renouvellement des mandats des titulaires contestés) parce que cela ressemblait «à un règlement de

Pour ce qui est des étudiants, ceux-ci ont tenu plusieurs assemblées tout au long de la semaine. Malgré leur appui au front commun et aux cours parallèles, la plupart semblent pressés qu'on règle le conflit afin qu'ils puissent retourner en classe. Au sujet des cours parallèles, ceux-ci devaient débiter mardi. Les étudiants ont accepté d'en faire l'essai et procéderont à une évaluation de ces cours au début de la semaine prochaine.

Au moment de mettre sous presse, c'est à nouveau l'impasse au Cegep de La Pocatière.

## La Polyvalente de La Pocatière ne sera prête qu'en septembre 77

[J.P.O.]— La construction de la polyvalente de La Pocatière ne commencera qu'à l'automne 1976 et celle-ci ouvrira ses portes en septembre 1977.

C'est ce que nous a confié la semaine dernière le député du comté de Kamouraska-témiscouata à l'assemblée nationale, M. Jean-Marie Pelletier.

Le coût de la polyvalente sera de l'ordre de \$6,900,000. On sait que le projet initial avait été évalué à environ 3

millions.

Quant à la diminution du nombre de places-élèves [on est passé de 900 à 800], cette modification serait due à la dénatalité. Des fonctionnaires auraient fait des projections pour jusqu'en 1983, et on en est venu à la conclusion qu'une capacité de 800 élèves serait suffisante.

Cette nouvelle école secondaire dispensera surtout de l'enseignement général. Seulement quatre ou cinq spécialités du secteur professionnel seront offertes.

## Le Cercle des Affaires de La Pocatière étudie un plan d'aménagement de la 4e avenue

[J.P.O.]— A peine fondé, le Cercle des Affaires de La Pocatière n'a pas mis de temps à se mettre au travail.

En effet, dès mardi le 11 février, le bureau de direction de l'organisme rencontrait la commission municipale d'urbanisme afin de prendre connaissance d'un plan d'aménagement de la 4e avenue et d'un règlement ayant trait aux nouvelles constructions sur cette même rue.

Ce dernier règlement, adopté il y a un an par la municipalité, prévoit que

toute nouvelle construction sur la 4e avenue doit laisser un certain espace disponible entre la rue et l'édifice. La marge de recul est de 10 pieds à l'avant et de 15 pieds à l'arrière. Cette mesure a été prise en vue d'un élargissement futur de cette rue commerciale dont on connaît les difficultés de circulation et de stationnement.

Quant au plan d'aménagement de la 4e avenue qui a été présenté au Cercle des Affaires, celui-ci contient surtout des prévisions pour la réalisation de stationne-

ments dans ce secteur.

Le Cercle étudiera donc ces documents et présentera bientôt ses opinions et suggestions à la municipalité sur le sujet.

Par ailleurs, le conseil

d'administration du Cercle des Affaires s'est réuni mercredi dernier et a commencé à mettre sur pieds divers comités: sigle, information, recrutement, et étude du plan d'urbanisme.

## Le projet «numéro civique» se concrétise à St-Jean Port-Joli

[J.P.O.]— Les résidences de la municipalité de St-Jean Port-Joli auront bientôt leur numéro civique. En effet, c'est jeudi, le 13 février, qu'avait lieu le lancement officiel du projet «Numéro Civique» réalisé par la Jeune Chambre de Jardi.

Ce projet, auquel travaille la Jeune Chambre depuis un an et demi, prévoit la numérotation de 954 résidences de la municipalité de St-Jean Port-Joli. Le numérotage couvrira toute la municipalité au complet, c'est-à-dire de la route Elgin aux Trois-Saumons. Ceci constitue une distance de 8 milles dans le sens Est-Ouest et de 4 milles en direction Nord-Sud.

Le point de départ d'un tel travail fut une carte aérienne d'expropriation de la voirie qu'on a agrandie. La municipalité a été divisée en deux parties. Dans le sens

Est-Ouest, c'est la route 24 ou de l'Eglise qui constitue la ligne de séparation. En sens Nord-Sud, le point éro se trouve au fleuve. La numérotation a été faite de façon à ce qu'on obtienne des numéros coïncidant sur rue parallèle et la gradation se fera du Nord au Sud.

Le projet de la Jeune Chambre de Jardi a coûté \$325.00 en matériel, que la municipalité a d'ailleurs défrayé. Il n'en a rien coûté en salaires puisque tout le travail a été fait par une équipe d'une quinzaine de bénévoles, sous la responsabilité de M. Guy Gendron. Une telle réalisation a exigé environ 1,100 heures de travail par les bénévoles.

Le projet en est maintenant à sa troisième et dernière phase, c'est-à-dire la confection et l'apposition des numéros.



«SOIREE CHANSONNIERS».— Pour tous les adeptes de boîte à chanson, France Jutras et Yvon Labonté interpréteront samedi soir, nos plus belles chansons folkloriques. Jeunes chansonniers de la localité de l'avenir, tout près de Drummondville, France et Yvon se produisent régulièrement dans leur région et les alentours, depuis plus de trois ans. Il ne faut pas manquer cette occasion de vivre ce que Leclerc, Vigneault, Léveillé et d'autres québécois ont fait naître, «l'époque des boîtes à chansons». Notons que France et Yvon interprètent également ces derniers auteurs et bien d'autres. C'est donc un rendez-vous samedi soir le 22 février au Centre Culturel de La Pocatière. Pour plus d'informations: 856-2580.

## Ste-Louise complète son service de protection à incendies

[J.P.O.]— Lors d'une assemblée spéciale de contribuables qui avait lieu le 10 février, la municipalité de Ste-Louise a procédé à l'adoption d'un règlement d'emprunt de \$62,000 pour l'achat d'un camion-citerne en vue de compléter son système de protection à incendies.

Le service actuel compte un poste des pompes, ainsi que les bornes-fontaine dans les limites du village. Il reste à parfaire le système dans les rangs.

Afin d'amoindrir le coût d'achat du camion-citerne,

la municipalité de Ste-Louise a fait une demande de subvention au ministère des Affaires Municipales. Dans de tels cas, le ministère peut défrayer jusqu'à 50% du coût total.

En ce qui a trait au projet de fusion des services de protection à incendies dont il a déjà été question pour St-Roch et Ste-Louise, celui-ci a été abandonné par les deux municipalités. En raisons d'implications financières et de procédures qui s'annonçaient très longues, les deux localités ont préféré garder leur service respectif.

naît actuellement la Jeune Chambre, l'ex-président a précisé que sa démission n'est en rien reliée à ce problème. Il a ajouté que cette baisse de la participation est un malaise général à tous les organismes et que, pour sa part, il n'a pas encore trouvé de réponse à cette question.

Même s'il n'occupe plus son poste de président, M. Laganière continuera d'être membre actif de la Jeune Chambre de La Pocatière.

## Démission du président de la Jeune Chambre de La Pocatière

[J.P.O.]— La Jeune Chambre de La Pocatière n'a plus de président. En effet, M. Jacques Laganière a récemment remis sa démission au poste de président de cet organisme.

Le motif qui a incité M. Laganière à agir de la sorte est un manque de disponibilité: «Je suis trop pris par mon travail pour donner un rendement valable. Je laisse la chance à d'autres qui sont plus disponibles».

Interrogé sur les difficultés de participation que con-



## Subvention de \$1,300,000 pour St-Just de bretenières

(R.L.)— Dans une lettre adressée à son collègue M. Julien Giasson, le ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, M. Victor C. Goldbloom, confirme qu'une subvention de l'ordre de \$1,343,475 sera accordée au village de St-Juste de Bretenières.

Cette décision faisait suite aux représentations du député du comté M. Julien Giasson en faveur d'une aide financière au village de St-Juste afin de permettre la réalisation des travaux de construction

d'un réseau d'aqueduc et d'égoûts sanitaire avec réservoir et sources ainsi que d'une usine d'épuration dans le secteur de ce village.

Cette subvention sera répartie sur une période de 10 ans; le premier versement se faisant dès que la municipalité concernée aura procédé à la réalisation des travaux projetés et qu'elle aura procédé au financement total occasionnés par la réalisation de ces derniers.

## Contestation d'un jour à la Polyvalente de St-Paul

Par Claude MARCHAND

Parce que le principal de leur école M. Bernard Baillargeon, a refusé de leur accorder un congé vendredi dernier pour qu'ils puissent se rendre à Québec assister au tournoi International Pee Wee, alors que c'était journée "OF" à la Polyvalente de Montmagny et que la direction a même facilité à ses étudiants le voyage à Québec en mettant à leur disposition des autobus scolaires, les quelque 500 étudiants de la Polyvalente de St-Paul ont décidé de sécher leurs cours et de manifester dans les corridors, ou plus simplement de s'en aller chez-eux.

M. Baillargeon a justifié son refus par le fait que deux des trois journées pédagogiques prévues au calendrier de l'année scolaire ont été prises récemment et qu'il faut garder une certaine disponibilité. Mais allant plus au fond du problème M. Baillargeon nous a donné des raisons de croire que le voyage aux Pee-Wee ne

serait qu'un prétexte pour certains "leaders" de gauche qui depuis quelque temps ont tendance à créer un mouvement subvertif dans le but de narguer constamment l'autorité en place. Selon le principal, il y aurait donc des agitateurs dans le groupe et sitôt qu'ils seront bien identifiés, ces types sont susceptibles de se voir offrir la porte; il est à noter toutefois qu'il n'y a eu à date aucun renvoi d'étudiant, et que les cours ont repris de façon normale dès le lendemain vendredi.

Voici le contenu intégral d'un communiqué émis conjointement par le conseil étudiant et la direction de l'école suite aux événements de jeudi dernier:

Suite au refus des autorités d'accorder une journée de congé afin de permettre l'organisation d'une excursion au Tournoi Pee-Wee de Québec, les étudiants débrayèrent spontanément sans que leur association n'ait eu à se prononcer. La direction rencontra les étudiants pour justifier sa position et leur demander de reprendre les cours. Ce nouveau refus provoqua quelques altercations entre étudiants et membres du personnel. la majorité des étudiants se rendirent alors à l'extérieur pour manifester

Au début de l'après-midi, à la demande de la direction et de leur association, les étudiants regagnèrent leurs locaux pour permettre aux deux groupes d'en arriver à une entente.

Après discussion entre un représentant de la direction et l'association étudiante, il a été convenu:

- a) que les cours reprennent régulièrement jeudi le 13 février
- b) qu'une excursion au tournoi Pee-Wee est organisée pour samedi, le 15 février et à cet effet un budget de \$100.00 est alloué;

c) et que le carnaval de l'école actuellement en préparation et les autres activités étudiantes ne souffriront pas de ce débrayage.

## Pénurie d'eau à St-Pamphile

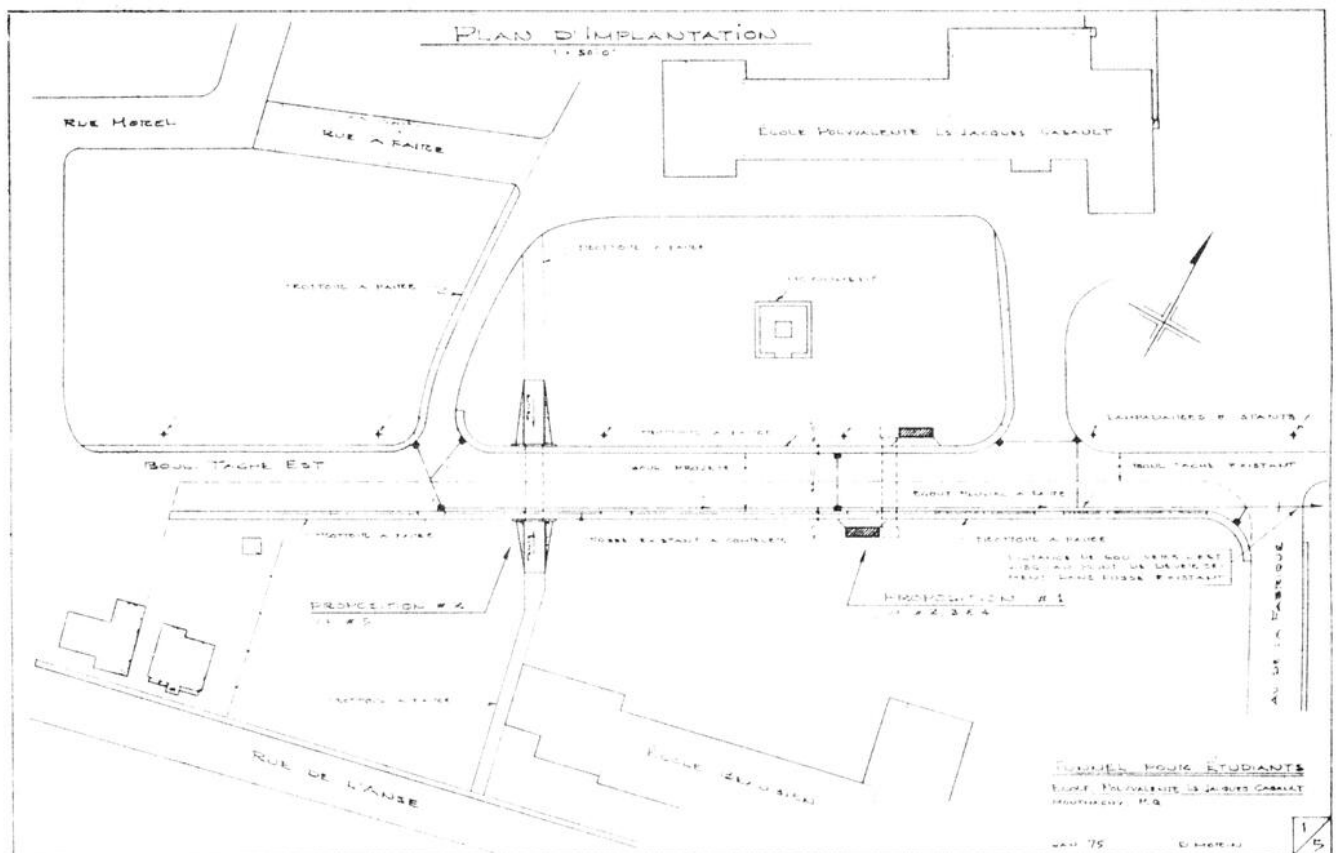
(Mme L. Flamand)— La population de St-Pamphile se doit d'utiliser l'eau pour le strict nécessaire; depuis une quinzaine de jours le conseil municipal avertissait de ménager l'eau et les pamphiliens n'ont pas pris la chose au sérieux et maintenant les réservoirs sont vi-

des, c'est la raison qu'on coupe le service deux à trois fois par jour. La consommation d'eau a augmentée de 50,000 gallons par jour depuis le mois de décembre.

D'après le maire J. Leblanc, les mesures nécessaires devront être prises dès lundi matin pour majorer le

service; la meilleure solution semble-t-il est d'aller chercher l'eau dans différentes sources et de la charroyer au réservoir avec camion-citerne.

On recommande donc à la population de faire bouillir l'eau avant de la consommer.



## Les plans du tunnel pour étudiants sont complétés

par Réjean Lachance

Le tunnel pour étudiants tel que proposé par le P.E.C. (comité formé par la Jeune Chambre de Montmagny) deviendrait-il réalité? À ce stade, il est encore difficile de répondre à pareille question, mais il demeure que les plans relatifs à ce projet sont maintenant terminés et qu'ils seront bientôt déposés sur les bureaux de personnalités telles que M. Julien Giasson, député de Mont-

magny L'Islet, ainsi qu'au Ministère des Transports.

Dressés par la firme Després & Landry, de Montmagny, ces plans font propositions de deux projets. Le premier présente un tunnel qui serait percé face au monument érigé devant la polyvalente Casault. Des abris construits à chacune des extrémités seraient les points de départ et d'arrivée et l'accès au tunnel se ferait par escalier. Dans la

seconde proposition, le tunnel se trouverait plus à l'ouest. Plus long, il diffère du premier du fait que les étudiants y accéderaient par une pente à ciel ouvert. Soulignons que les plans furent faits en prévisions de changements possibles du contexte où ils se placent. Ainsi ils s'accommoderaient aisément d'un boulevard Taché large de 44 pieds (ce dont on commence à parler de plus en plus).

Actuellement, plus de 1700 étudiants de la polyvalente ont signé une pétition en faveur du tunnel. De plus, différents organismes ont manifesté leur appui sous forme de résolution; c'est le cas pour la Cité de Montmagny, le Comité d'École de la Polyvalente, l'Équipe de direction de l'école, le Comité de l'école Beaubien, la Commission Scolaire.



Le principal de la Polyvalente de St-Paul, M. Bernard Baillargeon. [C.M.— PEUPLE-COURRIER]

**CINEMA TACHE**  
Commençant le 28 février

**L'AVENTURE DU POSEIDON**  
THE POSEIDON ADVENTURE

**CINEMA LAFONTAINE**  
Commençant le 28 février

Steve McQueen  
un homme qui courtise le danger  
**Ali MacGraw**  
une femme qui maîtrise bien le volant

MISE EN SCÈNE DE SAM PECKINPAW  
**"LE GUET-APENS"**

14 ANS

## Le Conseil presbytéral prend position

Depuis quelques mois, des conflits sont survenus sur le territoire diocésain, dans les domaines hospitalier, socio-économique et éducatif. Les enjeux de ces divers conflits impliquent toujours des valeurs évangéliques. Uniquement préoccupés de ces valeurs évangéliques, des prêtres de notre milieu sont déjà intervenus dans différents conflits. C'est en raison de ces mêmes valeurs, que le Conseil presbytéral a mission de réfléchir, à la lumière de l'Évangile, sur les événements du milieu.

Même s'il ne nous appartient pas d'apporter de solutions aux différents conflits, en tant que chrétiens et pasteurs, nous sommes provoqués par de telles situations. Il n'est pas étonnant que tels conflits surgissent où plusieurs groupes de personnes sont impliqués. Le monde de l'enseignement en changement rapide nous en donne des exemples évidents.

Le CEGEP de La Pocatière vit présentement un conflit qui affecte un large secteur de la population. A cause de sa durée, nombre de parents et d'étudiants s'interrogent et s'inquiètent. Tout citoyen d'ailleurs, pour peu qu'il s'intéresse à la vie collective, ne peut y demeurer étranger.

La population, pour sa part, avec son bon sens et son humanisme inné, polarise actuellement son attention sur le projet éducatif avec ses valeurs et ses urgences. Il y a sûrement là une vision qui pourrait permettre de hâter le dénouement du conflit.

L'étudiant est au centre de l'activité éducative, car, tous les services éducatifs enseignement, administration, structures, régime pédagogique, devraient être

normalement axes sur lui. La se trouve la clef de voûte de tout le système scolaire, comme l'a rappelé avec insistance le Conseil supérieur de l'éducation... "[Voies et Impasses, Le Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation, no 42]. Le projet éducatif est donc un projet entier dont les personnes et les structures qui le composent sont au service de l'étudiant.

Cette perspective globale du projet éducatif pourrait sans doute inspirer une nouvelle démarche ou du moins une nouvelle approche du problème. Il s'agit pour une large part, en tout cas, de sauvegarder le bien de l'étudiant et les valeurs éducatives essentielles. Du même coup, on pourrait sans doute tempérer le climat de la discussion et même réduire des oppositions.

Il arrive, en effet, que les conflits font oublier des valeurs de fonds en brouillant les perceptions. L'Évangile est une invitation constante à la lucidité et au respect des personnes. Dans une telle situation, un chrétien a la responsabilité de ne rien faire ou dire qui pourrait embrouiller les perceptions. Cette lucidité recherche sans cesse la justice et l'honnêteté dans l'information à donner et le soutien des personnes. Il en va de même quand il s'agit de reconnaître des actions positives posées de part et d'autres, des conséquences négatives pour un groupe de personnes nécessairement impliqués.

Si dans ce conflit n'émerge la vision du projet global éducatif, à la lumière de l'Évangile, il y a danger que le conflit perdure.

La voix du peuple

## Les cours parallèles:

### une farce

Jeudi dernier, les étudiants du CEGEP La Pocatière ont voté les cours parallèles dont le principe avait été accepté auparavant. Or, le ministère de l'éducation ne reconnaît pas ces cours. Voilà pourquoi je dis que c'est une farce.

Ce mode de cours a été proposé aux étudiants par les professeurs. "Le Front Commun". C'est ce qui leur a sans doute valu l'appui de la masse étudiante. Mais ce à quoi nous n'avons pas pensé, c'est que l'adoption d'un tel système de cours ralentira les négociations. En effet, les professeurs auront la "conscience libre" puisqu'ils ne priveront pas leur "clientèle" de leur "savoir". Ainsi, ils pourront attendre la démission des deux directeurs sans remords. Comme l'administration ne semble pas disposée à revenir sur sa position les étudiants risquent de passer l'été à étudier...

Comment, nous, étudiants, pouvons-nous accepter ces cours, alors que nombre de médias d'information nous préviennent de la non-validité de ceux-ci pour l'obtention d'un diplôme? De plus j'approuve le ministère de ne les point reconnaître. Comment un étudiant peut-il fournir un rendement normal alors qu'il reçoit des cours dans une ambiance perturbée, entre deux "piquets de grève", sans service complémentaires tel la bibliothèque.

N'y aurait-il pas quelqu'un de compétents à La Pocatière ou ailleurs pour défendre la cause étudiante dans ce conflit? N'est-il pas évident

que nous sommes les plus pour ne pas dire "les seuls" lésés par une telle grève? On nous prive de cours, on nous fait déboursier pour des pensions qui ne nous servent même pas et en plus on se sert de nous...

Les étudiants n'ont pas à appuyer l'un ou l'autre des partis en cause, ce sont des cours qu'ils ont besoin et tout de suite. Il me semble que de tel conflit ne devrait en aucun cas priver la masse étudiante de leur "salaire" alors qu'ils n'y sont pour rien et que les partis en cause par contre ont le leur.

Cette grève a ralenti la sortie des chèques de bourse, les notes de la première session sont gelées, beaucoup d'étudiants attendent les formulaires d'admission pour l'université, nos orienteurs sont inaccessibles. Pour les étudiants qui entrent à l'université, ceci risque d'être critique puisque la date limite d'entrée des formulaires est le 1ER MARS. Qu'advient-il des emplois d'été? Car nul doute, la session sera prolongée. Je souhaite que les étudiants du CEGEP de La Pocatière reviennent sur leur décision et refusent la "farce". Si cela n'en est pas une que des personnes autres que celles impliquées dans le conflit me le prouvent...

Il est temps que la POPULATION s'en mêle, car à mon avis, les étudiants ont assez perdu.

Solange Bossé  
Etudiante Cegep La Pocatière

17-02-75

La voix du peuple

## Un grand carnaval?

Dans le bloc-notes de votre journal du 5 février 1975, M. Réjean Lachance déplorait le nombre anormalement élevé de carnivals se déroulant dans la région. Et il ajoutait: "A un étranger de passage, il apparaîtrait que la Côte-Sud n'est pas une région économique ou culturelle mais plutôt une agglomération de différents villages, villes et paroisses mis côte-à-côte par la force des choses..."

Il n'est pas nécessaire d'être étranger à la Côte-Sud pour constater qu'il n'y a pas chez nous de conscience régionale. Au contraire, tout s'y passe pour que cette conscience ne naisse jamais. Ce serait trop dangereux. Ce qui est pire, c'est que la population se

laisse leurrer et joue le jeu. Bien sûr, il faut protéger son pouvoir, sa puissance politique, son contrôle, même si cela empêche la région de se développer, de se donner des services essentiels. Un exemple typique: Le CLSC de Montmagny Sud. Qu'en avons-nous fait? Des gens ont travaillé dix-huit mois à le mettre sur pied. Et voilà, les petites mesquineries, la petite politique, les petites influences et plus rien... La région est encore une fois sauvée...

Nous avons vécu et nous vivons encore dans notre région des événements qui auraient pu ou qui pourraient changer tout le visage de notre économie. Je pense à l'usine d'eau lourde, à la

lutte de la Coopérative forestière de Ste Appoline, aux moulins fermés ou presque dans le haut du comté, etc... Si nous nous étions tous levés pour revendiquer, faire reconnaître nos droits, la situation présente serait autre. Mais non, chacun est laissé à lui-même quand ce n'est pas la guerre.

Le nombre important de carnaval chez nous est un signe de notre mentalité. M. Claude Marchand décrivait cela dans un autre Bloc-Notes du Peuple-Courrier à la date du 9 octobre 1974: "...sur la côte du Sud il faut admettre que la conscience collective et l'esprit de solidarité n'existent à peu près pas. La preuve c'est que certains préjugés font que

La Pocatière lutte contre St Pascal, St Jean Port Joli contre l'Islet et dans un autre sens les gens du bord du fleuve n'ont aucun contact avec ceux des paroisses du haut des comtés. Peu de gens de Montmagny, par exemple, se vanteraient d'effectuer un séjour à Ste Appoline..."

M. Lachance, si un grand carnaval de toutes les localités de la Côte-du-Sud peut être le début pour notre région d'une conscience collective, une démarche "où chacun pourrait ainsi voir et connaître réellement les localités formant la région", je suis avec vous pour l'organiser. Avis aux intéressés.

Denis Lepage  
Ste Appoline

# LE PEUPLE

**COURRIER DE LA CÔTE-DU-SUD**

55, Rue de la Fabrique  
Montmagny 248-0415  
248-0419  
248-0430

La Pocatière  
856-1514

<p><b>DIRECTEUR</b> Thomas Tremblay</p> <p><b>DIRECTEUR DE L'INFORMATION</b> Claude Marchand</p> <p><b>A LA REDACTION</b> Jean-Paul Ouellet Réjean Lachance Mme Léopold Flamand</p> <p><b>MARKETING</b> Gilbert Bouchard PUBLICITAIRES Yvon Lemieux 248-0419 André Gagnon 852-2307 Clément Montminy 248-0430</p> <p><b>COMPOSITION</b> Mme Hélène Rodrigue Mlle Diane Gaumont</p>	<p><b>ABONNEMENTS</b> R. Lamontagne Mme Denis Fortin MAQUETISTES Clément Boulanger Normand St-Pierre</p> <p><b>COMPTABILITE</b> Mlle Dorothy Bermingham SECRETARIAT Mlle Suzanne Lévesque RECEPTIONNISTE Odette Guilmette</p> <p><b>DISTRIBUTION</b> Rosaire Tremblay 248-0447</p>
---	--

HEBDO DE LA CÔTE-DU-SUD

IMPRIME A L'IMPRIMERIE L'ECLAIREUR, BEAUCEVILLE.

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

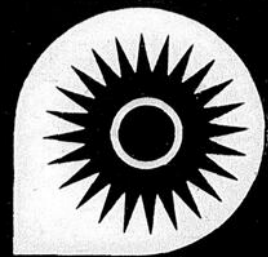
Réjean Lachance  
17-02-75

LE MAIRE GAUTHIER: "JE L'AI, JE L'AI, JE L'AI..."



Prix en vigueur jusqu'au 22 février 1975

# provigain



Galeries Montmagny Boul. Taché Ouest

**Provigain:  
c'est la  
solution**

**demandez  
les menus  
économiques  
de Soeur Berthe**

**GRATUITS**  
Limite 1 par commande



**VIANDE DE MARQUE ROUGE**

**BIFTECK DE RONDE**

Tranche complète Boeuf de l'ouest

de choix  
La livre

**1.39**

Pointe de surlonge Bifteck ou rosbif 1.69 la livre

**BOEUF HACHE**

Frais, maigre

La livre

**.59**

**JAMBON EPAULE**

Genre Picnic  
Marque Populaire

La livre

**.75**

**BACON TRANCHE DU**

**SAGUENAY**

La livre

**.99**

**FILET DE SOLE FRAIS**

La livre

**1.39**

**FRUITS & LEGUMES**

**BANANES CHIQUITA**

Produit importé

La livre

**.15**

**CITRONS DE CHOIX**

PRODUIT IMPORTE

Grosneur 140

6 pour

**.45**

**CHOUX BRUXELLES**

Catégorie No. 1 Produit importé

des Etats-Unis

Chacun

**.43**

**PRIX VEDETTES**

<b>CEREALES SPECIAL K DE KELLOGG</b> Boîte 15 onces <b>.99</b>	<b>SOUPE PROVIGO</b> Poulet et nouilles Format 2 enveloppes <b>.25</b>	<b>BEURRE D'ARACHIDE SCHWARTZ</b> Jarre 16 onces <b>.69</b>
<b>DETERGENT LIQUIDE MIR</b> 2 bouteilles 24 onces <b>.89</b>	<b>JUS D'ANANAS DELMONTE</b> Non sucré Boîte 48 onces <b>.56</b>	<b>CAFE FRAIS MOULU MAXWELL HOUSE</b> Sac 1 livre <b>1.28</b>
<b>SOUPE AYLNER</b> Légumes et boeuf, nouilles et tomates ou poulet et légumes Boîte 10 onces <b>.26</b>	<b>RAGOUT BURNS</b> Boeuf, boulettes et légumes ou poulet Boîte 24 onces <b>.79</b>	<b>FEVES ASSAISONNEES DELMONTE</b> Jaunes ou Vertes Boîte 14 onces <b>.31</b>
<b>SAUCE AUX TOMATES CATELLI</b> Boîte 14 onces <b>.45</b>	<b>PATE ALIMENTAIRE CATELLI</b> Macaroni coupé spaghetti ou spaghetti Boîte 2 livres <b>.71</b>	<b>GRAISSE PURE LARD BURNS</b> La livre <b>.69</b>
<b>FARINE TOUT USAGE FIVE ROSES</b> Sac 7 livres <b>1.16</b>	<b>PECHES TRANCHEES DELMONTE</b> Boîte 19 onces <b>.57</b>	<b>BISCUITS LECLERC</b> Doigts de dame Format 8 onces <b>.59</b>

**PRODUITS CONGELES**

**GAUFRES AUNT JEMIMA**

Format 9 onces

**.59**

**AIGLEFIN ET FRITES RUPERT**

Format 20 onces

**.99**

**NOUS SOMMES FIER DE NOTRE MARQUE PRIVEE PROVIGO**

<b>LAIT INSTANTANE</b> Boîte 3 livres <b>1.84</b>	<b>FEVES AU LARD</b> Sauce tomate Boîte 28 onces <b>.58</b>	<b>POIS VERTS ASST. CHOIX</b> Boîte 14 onces <b>.31</b>
<b>PATE DE TOMATE</b> Fantaisie Boîte 5 1/2 onces <b>.25</b>	<b>SALADE DE FRUITS</b> Fantaisie Boîte 19 onces <b>.59</b>	<b>LIQUEUR ZIP TOP</b> Essences assorties Cannette 10 onces <b>.15</b>



**provi-d'or**

**PATE AU SAUMON FAIT SUR PLACE**

**1.19**

## Le C.L.S.C. des Trois-Saumons vous répond

plusieurs personnes nous demandent des informations sur les services du Centre Local de Services Communautaires des Trois-Saumons et conséquemment, ceux du Centre Hospitalier St-Jean Port-Joli. Nous avons donc résumé les questions les plus souvent posées et nous espérons, par cet article, répondre aux interrogations de la population.

POP. Est-ce vrai que l'hôpital St-Jean Port-Joli ferme le 1er mars?

C.L.S.C. L'hôpital ne ferme pas. Seul le service de maternité ferme le 1er mars, cela veut dire qu'il n'y aura plus d'accouchement à St-Jean Port-Joli mais que le reste de l'hôpital continue comme avant.

POP. Est-ce vrai que je peux encore avoir des prises de sang des radiographies, des examens pour le cœur?

C.L.S.C. Vous aurez toujours ces services à l'hôpital; ils vous sont assurés aujourd'hui, demain, l'an prochain et les autres années à venir.

POP. Est-ce que je peux encore rencontrer mon médecin?

C.L.S.C. Oui bien sûr, de la même façon qu'avant.

POP. Si quelqu'un est malade est-ce qu'on va le garder à l'hôpital St-Jean Port-Joli?

### Remerciements de sympathie

Mme Ovide Richard et sa famille remercient toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de M. Ovide Richard, de Montmagny, soit par offrande de messes, par des tributs floraux par des visites au salon mortuaire ou par leur présence à l'église lors des funérailles le 4 février 1975 en l'église de St-Mathieu.

C.L.S.C. Les malades, enfants ou adultes, peuvent encore être hospitalisés si c'est nécessaire.

POP. Recevez-vous encore des accidentés?

C.L.S.C. Le service d'urgence est ouvert 24 heures par jour, 7 jours par semaine et il en sera toujours ainsi.

POP. Il y aura un hôpital de chronique à St-Jean Port-Joli bientôt. J'ai mon père qui est chronique est-ce que je peux réserver sa place pour dans 6 mois?

C.L.S.C. L'hôpital pour chroniques sera dans une bâtisse neuve ce qui signifie qu'il vous faudra attendre 2 ans à 2½ ans avant que la construction soit terminée et qu'on puisse accepter des malades.

POP. Qu'est-ce qu'on va mettre à la place de la maternité au 1er étage?

C.L.S.C. Les locaux de la clinique externe et de l'urgence seront améliorés et il y aura aussi des bureaux pour le personnel du C.L.S.C.

POP. C'est qui le personnel du C.L.S.C.?

C.L.S.C. Il y aura des infirmières pour les services à domicile, 2 travailleurs sociaux, 1 auxiliaire familiale et 2 animateurs communautaires sans oublier les 2 secrétaires.

POP. Je reviendrai vous voir pour me faire expliquer qu'est-ce qu'y font eux autres et pour savoir qu'est-ce que cela donnera de plus un C.L.S.C. Merci pour les informations.

C.L.S.C. Vous êtes toujours la bienvenue soit en téléphonant ou en venant vous voir au Centre Hospitalier de St-Jean Port-Joli.

A la prochaine.

Yvette Chamberland p.f.m.  
C.L.S.C. des Trois-Saumons

## Un budget de \$649,675 pour St-Pamphile

[A.F.] A une séance tenue le 12 février 1975, le Conseil de la Ville de St Pamphile, après l'étude des prévisions budgétaires a adopté un budget total de \$649,675.00 pour l'année 1975.

Ce budget comporte trois sections principales soit: Administration générale, Aqueduc et égout et stade couvert.

Nous avons l'obligation de présenter et de préparer un budget équilibré ou les dépenses ne doivent pas excéder les revenus. Nous devons toutefois faire face à

des augmentations de dépenses pour plusieurs items, entre autres:

L'entretien des chemins d'hiver, les salaires et le loyer, l'augmentation générale des coûts (inflation), le service de la dette (stade couvert).

Nous devons aussi prévoir des réparations et de l'aménagement à la Salle Municipale de même que des dépenses pour un approvisionnement supplémentaire en eau devant répondre plus adéquatement aux besoins du réseau d'aqueduc.

Comme le nouveau rôle

d'évaluation pour les immeubles imposables a atteint une valeur de \$11,531,630.00 nous avons pu réduire le taux de la taxe foncière; il était de \$0.70 du \$100.00 en 1974 il est maintenant fixé à \$0.50 du \$100.00 de valeur imposable pour l'année 1975. Tous les contribuables qui veulent connaître leur évaluation ou autres informations peuvent le faire au bureau de la Ville; 13, rue de l'Eglise, Tél: 356-5192.

Nous vous invitons à assister régulièrement aux réunions de votre conseil Municipal de façon à être le mieux renseigné possible.

Le plus beau choix de faire-part de mariage.  
**IMPRIMERIE TACHE ENR.**  
404 Boul. Taché Est  
Montmagny 248-4805

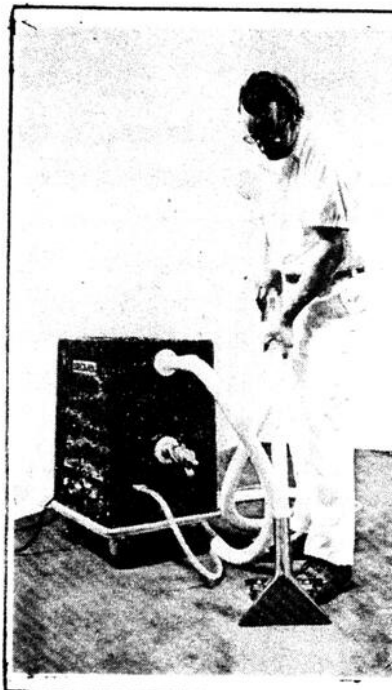
## La firme Jos Gagnon & Fils Inc. obtient un prêt de \$128,600

Québec, le 13 février 1975. Le député du comté de Montmagny-L'Islet et vice-président du caucus libéral, M. Julien Giasson, annonce que le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy St Pierre, a autorisé la Société de Développement industriel du Québec à consentir une aide financière à la firme Jos Gagnon & Fils Inc. de St-Jean Port-Joli en vue d'agrandir sa bâtisse pour des fins d'entreposage, d'acheter de la machinerie et d'améliorer son fonds de roulement.

M. Giasson a déclaré que la Société de Développement industriel du Québec participera à ce projet par l'action d'un prêt de \$128,647.

Le député de Montmagny-L'Islet a précisé que cette aide financière contribuera à l'expansion de cette entreprise établie dans son comté.

Docteurs  
**Marc Bernard & Claude Normand**  
Chirurgiens Dentistes  
édifice de la Caisse Populaire  
Avenue de Gaspé  
St-Jean Port-Joli  
Tel. Bur.: 598-3394-95  
sur rendez-vous seulement



NETTOYAGE DE TAPIS  
**STEAMEX™**  
Procédé à la vapeur

STEAMEX travaille sans nécessité de brossage et ne laisse aucun résidu de shampoing qui fait resaler le tapis plus rapidement en retenant la poussière et la saleté.

Votre tapis nettoyé par la méthode STEAMEX est suffisamment sec pour permettre un usage modéré immédiatement après le nettoyage.

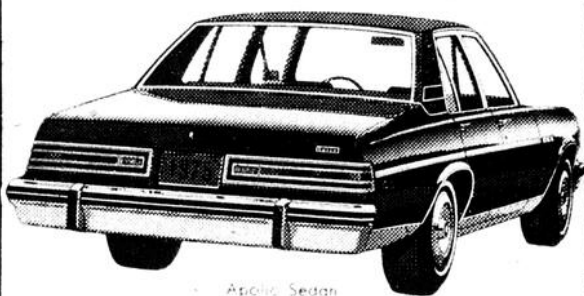
STEAMEX RESTAURE LES COULEURS ET RECONDITIONNE VOTRE TAPIS SI BIEN QU'IL VOUS FAUT LE VOIR POUR LE CROIRE

**MEUBLEMENTS SOUCY INC.**  
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Tél.: 856-1245 LA POCATIÈRE

Il ne vous reste plus que quelques jours pour profiter des escomptes spécial de G.M. Pensez-y vite! Des rabais spéciaux de \$200.00 et \$500.00

**RABAIS \$200.00**



Apollo Sedan

**RABAIS \$500.00**



La Skyhawk

**RABAIS \$200.00**



**RABAIS \$200.00**



Venez rencontrer nos spécialistes de l'automobile!

**Port-Joli Auto**

CONCESSIONNAIRE PONTIAC-BUICK

St-Jean Port-Joli 598-3366





La troupe chorégraphique en action, telle qu'il sera possible de la voir le 26 février prochain.



Le théâtre à l'honneur avec la troupe «TAC». (R.L.—PEUPLE—COURRIER)

## Spectacle à Casault

(R.L.) Depuis septembre dernier, une troupe de chorégraphie est formée à la Polyvalente Louis-Jacques Casault de Montmagny. Formée d'étudiantes de cet établissement, la troupe s'entraîne activement pour présenter un spectacle le 26

février prochain. Comme l'a déclaré Marie Caron, instigatrice du projet: "Nous présenterons lors de ce spectacle, un ballet jazz suivi de différentes chorégraphies plus courtes. Ajoutons que les chorégraphies présentées sont l'oeuvre de

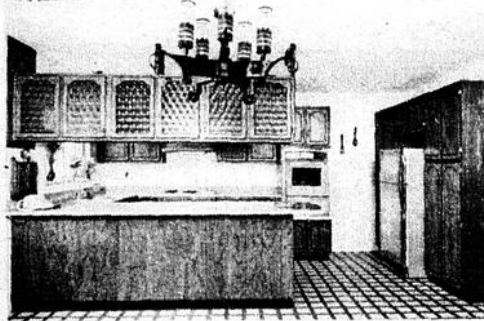
Marie Caron et Anne Breton toutes deux de Montmagny. De plus, toujours le 26 février, faisant suite à la chorégraphie, la troupe TAC qui en est à sa deuxième année d'existence, présentera une pièce en un acte de Gaby Farmer-Denis intitulée "Un mari à la carte".

### SACHEZ DONC CE QU'IL EN COUTE POUR RENOVER

#### Les Cuisines Canadiennes enr.

Roland Mathurin, prop.

- Armoires de cuisine
- Vanités
- Fermes de toit
- Fabrication sur mesure
- Installé sur place si désiré



Visitez notre salle de démonstration, agrandie et renouvelée où vous pourrez voir plus de 10 modèles de cuisines montés sur place tel que (chêne-merisier-formica)



Sortie 232 de la Route 20

160-4e Rue Montmagny Pour estimation gratuite Tél.: 248-3863

Soulers d'avant-garde  
pour garde-malade...

à partir de **19.00**  
à **28.00**

Hanna

Maxim

Soulers sports et sandales  
nouvellement arrivés

à partir de **18.00**  
à **24.00**

# BOUTIQUE NORMAND

130 Est, St-Jean-Baptiste Montmagny 248-0316

Chaussures pour hommes et femmes

(à l'ancien local de la Banque Provinciale)

# L'Education des adultes offre une multitude de services

par Claude MARCHAND  
Les services de l'Education des Adultes des différents organismes de formation sous la responsabilité de la direction générale de l'Education des Adultes offrent des cours à plein temps, temps partiel et par correspondance dans les secteurs général, professionnel et socio-culturel.

La plupart des gens savent cela; mais ce que plusieurs ignorent c'est que le service de l'Education des Adultes ne limite pas son action à ces seules activités. Il offre au contraire une foule de services dont la population aurait avantage à bénéficier, comme les services aux étudiants adultes qui sont composés d'une équipe de professionnels, spécialistes en information, animateurs, conseillers pédagogiques et conseillers en orientation qui sont là pour guider les gens dans un choix de cours qui convienne à leurs aptitudes et à leurs besoins.

Les cours à plein temps sont absolument gratuits; pour les suivre, il suffit d'avoir été sélectionné par le

Centre de Main d'Oeuvre du Canada. Une allocation de formation est même versée pour la durée des cours. Pour ce qui est des cours offerts à temps partiel, on ne paie généralement que les frais d'inscription. Et si un groupe de gens désirent à tout prix un cours qui n'est pas subventionné par le ministère de l'Education, il y a possibilité de l'organiser moyennant un coût indivi-

duel équivalent à la totalité des frais divisés par le nombre d'étudiants.

L'Education des Adultes offre de plus les services aux autodidactes de bibliothèque, d'évaluation des dossiers, de support aux organismes et d'animation du milieu. C'est d'ailleurs ce qui fait dire au directeur de centre de l'Education des Adultes à Montmagny, M. Pierre Chabot qu'il s'agit

d'un service jeune, sans tradition et pratiquement sans limites au niveau des structures, et qui est par conséquent accessible à tout le monde.

Le service de l'Education des Adultes de la Commission Scolaire régionale Pascal-Taché, dont le directeur est M. Patrice Bégin, offre tous les avantages mentionnés plus haut de façon décentralisée à partir de cinq centres de services qui sont situés, l'un à Montmagny sous la responsabilité de MM Pierre Chabot et Bernard Montpetit, à St Paul avec MM Bernard Baillargeon et Yvon Bélanger, à St Jean Port Joli avec Mme Evangéline D. Chouinard, à St Pamphile avec Mme Louise J. Gariépy, et à La Pocatière avec MM Jean Yves Fortin et Benoit Mercier.

## A La Pocatière

(J.P.O.) Le Service d'Education des Adultes de la Régionale Pascal-Taché a établi une section à La Pocatière. Les responsables en sont MM Jean-Yves Fortin et Benoit Mercier que l'on peut rejoindre à 856-2413.

Le Centre d'Education des Adultes de La Pocatière dessert 7 paroisses: Rivière Ouelle, St Gabriel, St Pacôme, St Onésime, Ste Louise, St Roch et La Pocatière.

Le Centre offre deux

types de cours: culture populaire et formation scolaire. Les cours de culture populaire ont pour but de parfaire la formation personnelle, tandis que ceux de formation scolaire ont comme objectif l'obtention des diplômes de Secondaire 1 à V.

Certains cours sont subventionnés par le ministère de l'Education (les frais de scolarité sont de \$4.00) et d'autres s'auto-financent (il en coûte \$1.00 par heure de cours).

Actuellement, la demande semble être plus forte pour les cours de culture populaire. Dans ce domaine, le Centre d'Education des Adultes de La Pocatière peut offrir des cours de couture, tissage, relations humaines, alimentation, yoga, conditionnement physique, information sur le système métrique, etc.

Signalons en terminant, que le Centre d'Education des Adultes de La Pocatière donne des cours à environ 400 personnes par session.

Le plus beau choix de faire-part de mariage.

**IMPRIMERIE TACHE ENR.**

404 Boul. Taché Est Montmagny 248-4805

## A St-François

(R.L.)— Depuis le 2 décembre, et ce jusqu'au 15 mars, des cours aux adultes se donnent au 2e étage de la Société Coopérative de St-François, dans cette même municipalité, de 9 hres a.m. à 4 hres p.m.

Ces cours, portant sur les mathématiques (4 hres de cours) et le français (2 hres de cours) sont donnés à ces heures en accord avec le Service d'Education des Adultes et à la demande même de ceux qui les suivent.

Comme le dit Mme Marie-Paule Simoneau, l'institutrice qui donne ces cours: «Ces

heures convenaient mieux aux adultes qui viennent ici; ceux-ci étant en majorité agriculteurs, un tel horaire s'adapte mieux à leur travail.

Quoi qu'il en soit, tout semble se bien dérouler. «Certaines personnes croient que les cours aux adultes ne sont populaires que parce qu'ils paient, mais je puis assurer que ce n'est pas le cas ici. Les adultes qui viennent le font parce qu'ils sont réellement intéressés à apprendre; et sans dire que ce sont les meilleurs, je puis dire que tout va très bien», de dire Mme Simoneau.

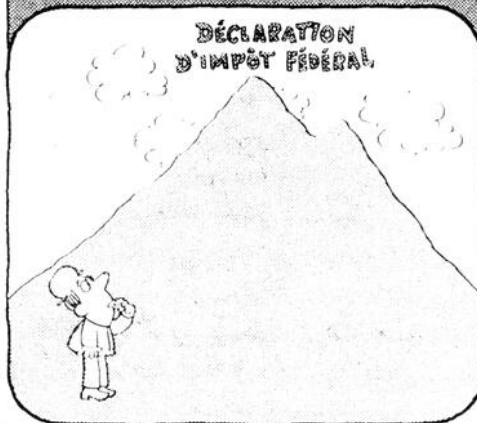
## Information de la Régie des loyers à St-Pamphile

(Mme L. Flamand)— Le comité de citoyens de l'Islet-Sud invite tous les locataires et propriétaires à une soirée d'information par un représentant de la régie des loyers. Cette rencontre est prévue pour le 25 février à 8 hres, à l'auditorium de l'école polyvalente.

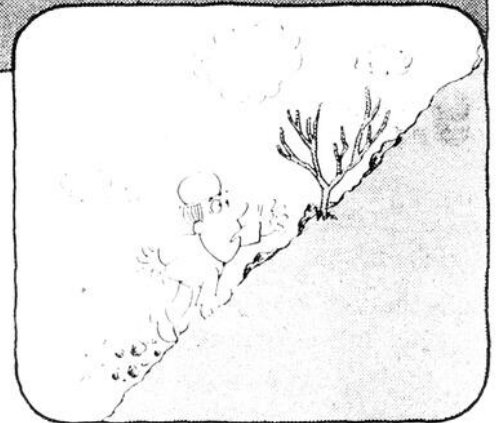
Cette décision a été prise pour répondre à la demande de certains locataires qui désirent avoir des renseignements plus précis.

**Jacques Gaumond Enr.**  
VENTE - REPARATION - LOCATION, D'AMEUBLEMENT DE BUREAU.  
77 Est St-Jean Baptiste, Montmagny  
248-2454 Res. 248-2831  
SITUF AU CENTRE VILLE  
**Dactylo portative "Adler" 44 touches**  
3 positions de réglage, ruban de couleur, changement automatique du ruban.

## Pourquoi s'en faire une montagne?



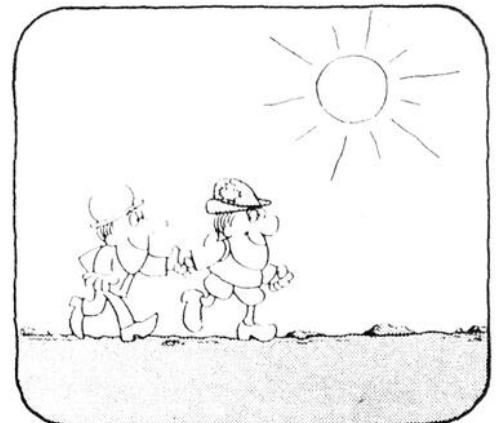
Faire sa déclaration d'impôt fédéral, c'est simple quand on utilise le Guide. Et cette année, le Guide a été repensé et simplifié pour que ce soit encore plus facile.



Les pages bleues au début du Guide vous expliquent, étape par étape, comment remplir votre formule d'impôt fédéral. **Lisez-les attentivement!**



Pour les cas plus difficiles, consultez les pages blanches. Vous trouverez également dans le Guide les déductions auxquelles vous avez droit.



Si, après avoir consulté le Guide, vous avez encore besoin d'aide, vous trouverez au verso du Guide les adresses et numéros de téléphone des bureaux de district d'impôt fédéral.



**CONSULTEZ LE GUIDE... VOUS VERREZ, C'EST SIMPLE!**



Revenu Canada  
Impôt  
L'hon. Ron Basford  
Ministre

Revenu Canada  
Taxation  
Hon. Ron Basford  
Ministre

**LA CIE FERLAND & BEGIN LTEE**

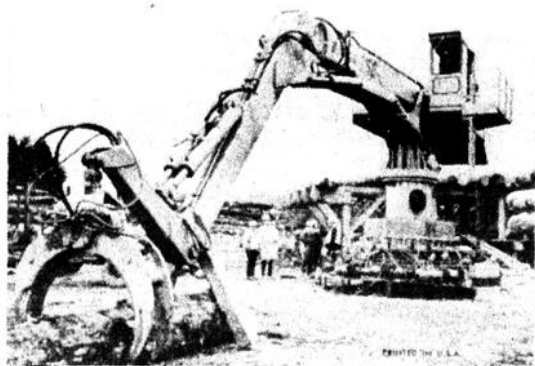


Bureau: 625-6411 René Bégin. Rés: 625-2361

INTERNATIONAL HARVESTER  
FRANKLIN Skidder  
BARKO Loader

Vendeur:  
Germain Ayotte

Ville Lac Etchemin,  
Ctè Dorchester



Pour quelques jours seulement

# VENTE PRE-PRINTEMPS

## SOLDES D'HIVER A LIQUIDER

### Ensembles de draps en Finette "Tex Made"

Comprenant:  
1 drap droit  
1 drap contour  
1 paire taies oreillers

Lit double-

**20.99**

Demi-lit

**18.99**



### Ensembles de Draps sans repassage

comprenant

un drap droit, un drap contour et une paire de taies d'oreillers.



Lit double

Demi-Lit

Queen size

**18.99**

**17.99**

**23.99**

### JEANS WRANGLER

Solide confection en  
Denim 14 onces  
Facile à délayer  
Poches appliquées  
ou Western

Minimes  
imperfection  
grandeur  
26 à 34

**9.99**

Première  
qualité  
grandeur  
8 à 18 ans

**9.99**



### Bas culotte de première qualité

Grandeur universelle-  
choix de couleurs  
Maximum 6 pres par  
client

**.39** paire

### Vente Prix-Printemps

sur un lot de gilets  
de marque "JAKO"  
manches courtes

2 à 3X Rég. **2.99**

Rég. 5.00 pour **3.99**

4 à 6X Rég. 6.00 pour **4.99**

7 à 14 Rég. 8.00 pour **4.99**

Ensembles de  
Fine Togs  
et Lady Bird

Bébé à 6X Valeurs jusqu'à \$15.00

Réduit à:

**3.99**

### Jolies débarbouillettes fleuries

11 X 11

**JB** Chacune



### 50% à 75% de RABAIS sur soldes d'hiver à liquider

Manteaux filles 2 ans à 14 ans  
Lot de gilets manches longues 12 mois à 14 ans  
Lot de débardeurs unisex 4 ans à 16 ans  
Lot d'ensembles garçons et filles 2 ans à 14 ans  
Lot de Robes de 2 ans à 14 ans  
Lot de salopettes Polyester de 2 ans à 14 ans

### Prix extraordinaires sur habits d'autoneige

Pour toute la famille une pièce ou deux pièces Tous de fabrication Canadienne et entièrement garantis.



### Prix d'aubaine sur bottes d'autoneige

Pour toute la famille, Fabrication Canadienne, semelle blanche qui ne tache pas les planchers



NE MANQUEZ PAS NOS TABLES D'AUBAINES SURPRISES



# COIN DE L'ECONOMIE

20, Avenue St-Magloire, Montmagny

248-1030



# Les Commissions Scolaires La Pocatière, Trois-Saumons, St-Pamphile se donnent des services

(Mme L. Flamand) En effet ces trois commissions scolaires se donnent comme services des conseillers pédagogiques. Ils engagent six personnes qualifiées qui donnent à chacune des trois commissions le tiers de son temps. Voici la nature du travail des conseillers pédagogiques:

Le conseiller pédagogique est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la commission et de sa clientèle dans une ou plusieurs disciplines; il doit également conseiller les personnes concernées par ces questions.

### Attributions caractéristiques

Le conseiller pédagogique se tient au courant des recherches, des changements et des innovations dans le domaine pédagogique, particulièrement en ce qui concerne les programmes et méthodes pédagogiques, les activités complémentaires, les manuels et autres matériels didactiques et l'évaluation du rendement scolaire.

Conformément à la politique établie par la commission, il voit à l'implantation des innovations, sur base expérimentale ou autrement il fait connaître les exigences de l'évolution dans son milieu et engage le milieu dans

un processus continu d'évaluation. Il doit conseiller la commission et les personnes intéressées par ces sujets. Il a un rôle primordial d'animation pédagogique auprès du personnel enseignant de sa (ses) discipline (s).

Il contrôle les résultats de l'application des diverses méthodes et évalue le progrès des élèves principalement en fonction de ces méthodes.

Il peut conseiller en particulier sur l'achat d'équipement et de matériel didactique ainsi que sur l'aménagement des locaux.

Il peut en outre conseiller sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel pédagogique, planifier ces programmes et en évaluer les résultats.

Il peut se voir confier toutes autres responsabi-

tés inhérentes à sa fonction.

En français, Mme Francine Ouellet Ste-Perpétue, en Anglais Mlle Rachel Gaudreau, La Pocatière, en catéchèse Mlle Céline Bélanger St-Aubert En Mathématique Mme Bernadette St-Pierre Tourville. Ed. Physique, sports, plein air Mlle Edith Gagnon St-Pacôme. Psychologie Yvan Harnois La Pocatière

Ces personnes sont sous la responsabilité directe des directeurs généraux adjoints des Trois Commissions scolaires, ils ont à planifier et organiser le travail à effectuer dans chacun des secteurs.

Ces conseillers rencontrent les enseignants périodiquement au cours des journées inter-étapes dépendamment de la priorité qui leur a été fixée au début de l'année par les dirigeants des trois commissions scolaires.



## Que fait-on de la route 26?

Depuis quelques temps, nous est né un autre petit village dans les limites de la ville de Montmagny. On l'appelle "village de la route 26". Autrefois, quand les baladeurs du dimanche se promenaient sur cette route panoramique de notre belle

province, un air de tranquillité et de sérénité s'y dégageait. Aujourd'hui, les espaces verts ont cédé la place à de petits chalets de bûcherons ou menuisiers en mal de travail. Nous ne sommes pas contre les chalets en forêt, mais gardons quelques ar-

bres alentours de ces petites habitations et améliorons l'apparence de ces demeures de fin de semaine.

Comité des Affaires Urbaines

Jeune Chambre Montmagny

**LEANDRE BOUTIN**



ASSURANCE-VIE ET FONDS MUTUELS

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

Case Postale 81, Cap Saint Ignace, Montmagny, (Québec)  
Téléphone (418) 246 5510 Rés. Bureau (418) 837-2421



*Sabrecque & Fils*  
ENR

VENTE — INSTALLATION — REPARATION  
ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE  
Accessoires de plomberie de tous genres

Entrepreneur en chauffage à air chaud et eau chaude

**FOURNAISE** **FLAMIDOR** **ET POWRMATIC**

FACILITE DE PAIEMENT — PLAN BUDGETAIRE

358 est Boul. Taché, Montmagny **Tél: 248-1261**

## RENOVATION

**Foyer d'intérieur** à partir de **\$115.00**

---

**Planche de cèdre aromatisée**  
pour garde-robe **\$8.90** le paquet de 20 pi.car.

---

**Tapis** 100% nylon **\$3.95** ver. c.

---

**Panneaux** de préfini jusqu'à **25%** d'escompte

---

**Poteaux décoratifs**  
Pour montage facile 12" **\$1.40** Chacun  
d'étagères et meubles 15" **\$1.45** Chacun

---

**Panneaux** de particules (ripes pressées) 5/8 x4'x8' **\$4.95** au lieu de \$7.50

**Instalez facilement un véritable foyer!**



Peut être installé à l'endroit de votre choix.



Pour installation en toute sécurité sur un plancher de bois.



Vous lui donnez la forme désirée



Il ne reste plus qu'à ajouter, pierre, brique ou toute autre finition à votre goût.



**SELKIRK METALBESTOS**




# EDOUARD GENDREAU

111, Boul. Taché Ouest, Montmagny, Qué. G5V 3A6



**248-0845**

# Billan de Belle Chasse et Pêche

(R.L.) C'est samedi dernier le 15 février à 8 hres P.M. lors de son assemblée générale annuelle que l'Association Belle Chasse et Pêche Inc., de St-Charles de Bellechasse faisait paraître son bilan tel qu'il se présentait au 31 décembre 1974, soit:  
**Résumé du bilan de Belle Chasse & Pêche Inc. au 31 décembre 1974.**

<b>ACTIF</b>		1974
A court terme		
Banque B.C.N.	6,376.01	
Certificat dépôts B.C.N.	2,000.00	
Inventaire comptant	1,953.05	
	<hr/>	\$10,329.06
Immobilisations		
Equipement	1,607.49	
Moins amortissement accumulé	569.00	
	<hr/>	1,038.49
	<hr/>	<b>TOTAL \$11,367.55</b>

<b>PASSIF</b>		
A court terme		
Chèque en circulation	26.52	
Comptes à payer	0.00	
	<hr/>	26.52
Excédent non répartis (Avoir total)		<b>\$11,341.03</b>

<b>REVENUS</b>		1974
Cartes de membres	2,160.00	
Voyages de Pêche	1,185.00	
Divers écussons	503.50	
Permis de chasse et pêche et trappage	4,570.25	
Réceptions Labatt et autres	550.00	
Participation Charolais	618.00	
Contribution	534.60	
Dons	9.50	
Aire de repos	2,000.00	
Section de tir	4,036.60	
Subvention Haut. Com. Loisirs & sports	300.00	
Journal le Peuple et divers	396.71	
	<hr/>	\$16,864.16

<b>DEPENSES</b>		
Papeterie et timbres	744.41	
Réceptions et soirées	800.60	
Voyages de pêche et autres déboursés	968.27	
Contribution à la Fédération Québécoise de la faune	220.80	
Prix et trophées	583.90	
Permis Chasse & Pêche et trappage	3,965.50	
Honoraires, assurances, téléphones, frais d'adm.	501.66	
Ecussons divers	283.47	
Aires de repos	500.00	
Frais de congrès, délégations, publicité, fleurs	478.56	
Frais de banque, distribution journal, Charolais, récomp	745.00	
Section de tir	3,649.14	
Amortissement d'équipement	160.00	
	<hr/>	13,601.31
Excédent des revenus sur dépenses	3,262.85	
Autres revenus, intérêts de Banques et dépôts	268.42	
Excédent des revenus sur dépenses		
	<hr/>	<b>TOTAL: \$ 3,531.27</b>




**BUREAU DE DIRECTION '75 DE BELLE CHASSE ET PECHE.**— Lors de l'assemblée générale annuelle des membres de l'Association Belle Chasse et Pêche Inc., qui s'est tenue samedi soir dernier à la salle du Restaurant Carlais de St-Charles, on a procédé à la mise en place d'un nouveau bureau de direction pour l'année 1975. Ce bureau est ainsi formé: [assis de gauche à droite] ce sont: MM. Yvon St-Pierre, secrétaire, Conrad Roy, 1er vice-président, Lucien Boivin, président réélu, et Réjean Nadeau, éième vice-président. Debout dans le même ordre, ce sont MM. Paul Guimond, Georges Girard, Jean-Guy Frangillo, Jacques Nadeau, Joseph Poliquin, Yvon Turgeon, Clément Gaumont, Benoît Duchesneau et Lucien Thibault, tous directeurs. (C.M.— PEUPLE—COURRIER)

## Remerciements de sympathie

La famille de Mme Alphonse Marceau remercie toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de Mme Alphonse Marceau de Montmagny soit par offrande de messes, par des tributs floraux, par des visites au salon mortuaire ou par leur présence à l'église lors des funérailles le 21 décembre 1974 en l'église de St Thomas.

## POURQUOI PAYER PLUS CHER! AVANT D'ACHETER VENEZ NOUS VOIR

**JACQUES GODBOUT AUTO ENR.**   
 ST-PAUL EST, MONTMAGNY TEL: 469-2835  
**M**aison de l'avenir Essence "Sans" Plomb  
 obile et sectionnelle disponible  
 oduline  
 Conseiller Jean Claude Landry 248-4962  
 Vous pouvez visiter tous les jours de la semaine, les modèles 1975.

## LOUEZ DE bellavance Inc. CETTE CAISSE ENREGISTREUSE

pour seulement **\$2.51** par jour



- fait votre comptabilité
- produit la facture du client
- évite les erreurs d'addition
- évite la fraude
- procure des statistiques vitales par ses départements
- compile tous les chiffres pour le rapport de taxe
- permet de servir les clients plus rapidement

## VENTE REPARATION SERVICE

**bellavance Inc.**  
 Galeries Montmagny,  
 (418) 248-3877



# SPECIAUX DE LA SEMAINE

**MITAINES**  
 pour garçon Spéc. **2.98**

**GANTS**  
 pour Garçons Rég: 2.00 Spéc. **1.29**

**PALETOTS**  
 pour Homme Rég. 40.00 Spéc. **24.98**

**BOTILLONS**  
 Pour hommes Rég. \$25.00 Spéc. **14.98**

**PANTALONS**  
 en polyester pour hommes Spéc. **7.98**

**JEANS**  
 en velour cordé de marque "Lee" et "GWG" Rég. \$17.00 Spéc. **12.98**

**PANTALONS**  
 polyester pour garçon Rég. 7.00 Spéc. **4.98**

**JACKETS**  
 de ski en nylon Rég. 16.00 Spéc. **13.98**



**HABITS**  
 de Moto-neige pour garçon Rég. \$25.00 Spéc. **14.98**

**Dolan & Boutin** Tél: 248-1115

**PIERRE BOUTIN, notaire**

Cessionnaire des greffes de:  
 L. Pelletier, D. Plante et G. Bélanger

78, ave de la Gare Montmagny G5V 2S9

 **GUY MORIN**

Equipement ultra-moderne **TEL.: 259-7993**

FONDATEURS RESIDENTIELLES DE TOUS GENRES

POINT D'APPUI (FOOTING) ET (OU) UN SALAGE

3 rue Morin Berthier-sur-Mer G0R 1E0

**V L.G. Vigneault INC.**

128, Ave de la Gare,  
 Montmagny **248-0954**

# LYSE PIERS, ASTROLOGUE,

## PRÉSENTE VOTRE HOROSCOPE



**BELIER**  
(21 mars  
au 20 avril)

**AFFAIRES**

Les nouvelles que vous recevrez en cette journée de Mercredi ainsi que Jeudi, seront quelque peu contrariantes puisqu'elles vous obligeront à faire un choix quelconque. Des transmissions à l'intérieur de votre famille affecteront en la journée de Vendredi ce qui nécessitera beaucoup de votre savoir-faire. Au début de la semaine, vos supérieurs vous confieront un travail supplémentaire qui promet d'être très intéressant, mais ceci peut créer des tensions autour de vous.

**AMOUR**

Les relations entre frères et sœurs seront un peu ardues, il vous faudra beaucoup de diplomatie pour éviter une mésaventure. Nous recommandons aux personnes du signe qui sont déjà engagées dans une liaison sentimentale de ne point courir le risque de perdre un bien durable au coût d'une simple illusion. L'être aimé vous fera une surprise très agréable au cours de la journée de Vendredi. Les célibataires feront "fausse route" au cours de la fin de la semaine.

**SANTÉ**

Attention à votre estomac.



**CANCER**  
(22 juin  
au 22 juillet)

**AFFAIRES**

Le travail routinier vous préoccupera beaucoup en ces deux prochains jours, des difficultés de toutes sortes vous attendront et il vous faudra les éliminer le plus rapidement possible. Une petite déception en provenance de vos supérieurs est à craindre pour Jeudi. Par ailleurs, Dame Chance vous côtoie en la journée de Vendredi, profitez-en pour entreprendre de nouvelles activités car elles seront vouées au succès. Une nouvelle agréable et surprenante vous parviendra par courrier Mardi.

**AMOUR**

L'accord est à son meilleur, votre conjoint vous apportera même l'encouragement dont vous pourriez avoir besoin en cette journée de Mercredi. Les célibataires subiront le coup de foudre en la journée de Vendredi, une rencontre peut transformer leur vie. Les parents de ce signe retireront une grande joie qui leur sera fournie par un enfant. Par contre, vous devez éviter une auto d'humour en la journée de Dimanche sinon l'harmonie si bien établie s'évanouira.

**SANTÉ**

Attention à votre foie.



**BALANCE**  
(23 septembre  
au 23 octobre)

**AFFAIRES**


Les contacts avec vos subalternes seront quelque peu difficiles en cette journée de Mercredi, les opinions semblent trop différentes l'une de l'autre, vous devrez y mettre beaucoup de diplomatie afin d'en venir à une entente. Bien des honneurs et compliments vous seront octroyés en votre milieu professionnel, Vendredi et une augmentation salariale peut même être obtenue. Des pourparlers avec vos supérieurs se concrétiseront au début de la semaine et ils seront très avantageux pour vous.

**AMOUR**

Vous ne vous souciez pas assez de votre conjoint, surtout en ces deux prochains jours, ce qui risque de le froisser grandement à la fin et au début de la semaine. Un climat de froid et de malaise pour vous deux. La visite d'une relation amicale au sein de votre foyer peut-être attendue pour la journée de Dimanche et elle sera bénéfique pour vous, puisqu'elle rétablira l'atmosphère en votre domaine conjugal.

**SANTÉ**

Les intestins sont à surveiller.



**CAPRICORNE**  
(22 décembre  
au 20 janvier)

**AFFAIRES**

Le travail routinier vous submerge et ceci vous décourage. Une personne de votre entourage tombera malade en la journée de Jeudi ce qui n'allègera pas vos tâches! Heureusement un ami vous offrira son aide Vendredi, afin d'éliminer tout votre travail. Au milieu professionnel proprement dit, vos patrons vous solliciteront beaucoup et vous le prouverons en donnant une promotion depuis longtemps convoitée. Par contre, une dépense inconsidérée devrait être retenue en la journée de Lundi, sinon votre secteur financier fera peine à voir.

**AMOUR**

La maladie régnant dans votre entourage vous affecte il va s'en dire, mais d'autre part vous devrez éviter de vous chamailler avec un frère ou une sœur. Le secteur conjugal, vous procurera beaucoup de satisfaction au cours de la fin de la semaine. Attendez-vous aussi à recevoir la visite de vos amis, quoi que cela semblerait vous contrarier puisque vous devez changer vos projets et les reporter à plus tard.

**SANTÉ**

Un peu de fatigue.



**TAUREAU**  
(21 avril  
au 20 mai)

**AFFAIRES**

Le secteur financier en prend réellement pour son rhume cette semaine, une personne de vos relations amicales viendra pour vous emprunter de l'argent mais vous devrez y penser à deux fois avant de vous engager dans une aventure où vous risquez d'être perdant! Vous aurez à vous déplacer beaucoup en la journée de Vendredi en vue de rencontrer des personnes influentes. Un certain retard dans votre courrier semble s'accentuer surtout au début de la semaine.

**AMOUR**

La confiance de vos amis semble vous taper sur les nerfs aujourd'hui et demain vous préférerez demeurer seul et vous ne voudrez pas se concrétiser sans assez de patience et de savoir-faire. Un petit déplacement en compagnie de l'être aimé s'annonce pour la fin de la semaine, ce qui vous vaudra et par le fait même ramènera le sourire sur vos lèvres. Les célibataires feront d'heureuses rencontres en la journée de Mardi.

**SANTÉ**

Risques de blessures aux mains surtout Dimanche.



**LION**  
(23 juillet  
au 23 août)

**AFFAIRES**

Vos supérieurs semblent avoir quelques reproches à vous adresser en ces deux prochains jours, s'ils sont bien mérités sachez accepter les conséquences de vos actes. Malgré tout vous obtiendrez l'appui d'une personne de votre famille afin d'éliminer le surplus de travail qui vous incombe, Vendredi. De nouvelles activités prendront formes au début de la semaine, mais il serait sage de votre part de ne vous fier qu'à vous-mêmes dans l'accomplissement de ces dernières.

**AMOUR**

Vos projets amoureux subiront des retards car trop de personnes se mêlent de vos affaires sentimentales ne leur en dites pas plus qu'il faut, conservez vos secrets. Les membres de votre famille vous réservent une heureuse surprise pour la journée de Vendredi. Les célibataires recevront des nouvelles d'un être qu'ils ont déjà aimé beaucoup, ce qui peut recréer un climat d'harmonie et de nouveaux espoirs s'éveilleront.

**SANTÉ**

Risques de brûlures.



**SCORPION**  
(24 octobre  
au 22 novembre)

**AFFAIRES**

Le portefeuille fait peine à voir encore cette semaine vous avez quelques difficultés à vous faire rembourser ce qui vous est dû, mais avec l'acharnement qu'on vous reconnaît, vous finirez bien par l'obtenir. Un recyclage ou de nouvelles études seront entrepris en même temps de Vendredi en vue de vous améliorer en votre domaine professionnel. Une personne influente vous proposera un changement radical dans votre travail au début de la semaine.

**AMOUR**

L'être aimé ne répond pas aussi rapidement que vous le desiriez à vos avances d'ordre sensuel mais heureusement cela n'empêche pas la bonne entente de régner tout de même entre vous. L'amour sera porté au paroxysme en la journée de Dimanche et tout ira pour le mieux si vous ne brusquez rien, ceci dit même pour les célibataires. Des petites difficultés sont à craindre en provenance de vos enfants pour la soirée de Mardi.

**SANTÉ**

Troubles d'organes sexuelles.



**VERSEAU**  
(21 janvier  
au 19 février)

**AFFAIRES**

Dame chance vous délaisse quelque peu soyez donc plus prudents lors de vos investissements financiers car des pertes monétaires sont à craindre. A un moindre degré, surveillez votre portefeuille de très près au cours de ces deux prochains jours. Le travail abonde chez-vous aussi surtout en la journée de Vendredi mais vous effectuez tout avec une telle rapidité et efficacité que plus d'un compliment vous sera adressé. Par contre, au début de la semaine, évitez de vous associer, vous seriez perdant.

**AMOUR**

La trahison d'une de vos relations amicales semblerait vous affecter considérablement en la journée de Jeudi, ne vous liez donc pas aussi facilement avec n'importe qui! D'autre part, les parents de ce signe devront régler certains problèmes en provenance de leurs enfants. Le secteur conjugal vous reconfortera par contre, puisque l'être aimé saura vous entourer d'une affection qui vous est nécessaire. Les célibataires pourront faire de nombreuses conquêtes en la journée de Dimanche.

**SANTÉ**

Circulation sanguine à surveiller.



**GÉMEAUX**  
(21 mai  
au 21 juin)

**AFFAIRES**

De l'instabilité de caractère semble se manifester un peu trop grandement chez vous en cette journée de Mercredi ainsi que Jeudi, vous serez tenté de tout "chambarder" dans vos méthodes d'effectuer votre travail ce qui est complètement à déconseiller pour le moment. Suivez donc la routine habituelle. Par ailleurs, le secteur financier reçoit pour sa part de très bons aspects, des rentrées d'argent supplémentaires pourraient donc être espérées du 21 au 24.

**AMOUR**

Évitez de changer d'idée constamment, l'être aimé saura mieux vous comprendre. Pour les célibataires, il faudra attendre une autre semaine pour faire de réel conquête sentimentale. Les employés connaîtront pour leur part une période de bonheur intense à partir de Vendredi soir et ce jusqu'à Mardi. Une petite sortie de genre s'annonce même pour la journée de Dimanche. Une visite inattendue vous arrivera en votre foyer Mardi.

**SANTÉ**

Tension nerveuse.



**VIERGE**  
(24 août  
au 22 septembre)

**AFFAIRES**

Vous avez de la difficulté à accomplir les tâches qui vous incombent vous semblez trop accablés par vos soucis familiaux, il faudra pourtant vous ressaisir sinon vos supérieurs vous feront part de leur mécontentement! Les sages conseils que vous donneront des personnes plus expérimentées que vous devront la peine d'être suivis. Une proposition vous sera faite au début de la semaine ce qui vous surprendra beaucoup et vous enchantera davantage.

**AMOUR**

Les jeunes natis de ce signe auront à subir les foudres de leurs parents suite à certains actes accomplis par le passé. Les moins jeunes, pour leur part, devront éviter une querelle qui risque d'écarter entre leurs conjoints et eux surtout en la soirée de Jeudi. Heureusement votre ciel affectif redressera au beau fixe dès Vendredi grâce à l'intervention d'une personne de votre entourage immédiat. Les parents de ce signe devront surveiller la santé de leurs enfants en la journée de Dimanche.

**SANTÉ**

Les voies respiratoires semblent obstruées.



**SAGITTAIRE**  
(23 novembre  
au 21 décembre)

**AFFAIRES**

Les deux prochains jours seront néfastes à toutes signatures de contrats ou à toutes associations, donc retardez toutes affaires importantes et ne vous fiez qu'à vous-même dans l'accomplissement de votre travail. Par ailleurs des remboursements d'assurances, des legs ou donc vous parviendront en la journée de Vendredi. Un voyage s'annonce pour le début de la semaine mais soyez très prudents sur les routes car il y a risque d'accident.

**AMOUR**

Vous écoutez un peu trop les diatribes de ce qui nuit considérablement à la bonne entente qui devrait régner en votre secteur conjugal, du moins ne soyez pas aussi brutal dans vos paroles lorsque vous répétez ce que l'on vous a dit! Ce n'est qu'en la journée de Vendredi que les aspects redresseront meilleur pour votre domaine affectif. Les célibataires verront le début d'une nouvelle idylle sentimentale en la journée de Dimanche, ce sera une personne étrangère à leur ville natale.

**SANTÉ**

Blessures à l'abdomen.



**POISSON**  
(20 février  
au 20 mars)

**AFFAIRES**

Vous serez tenté d'effectuer des transactions d'ordre immobilier en ces deux prochains jours, par contre il vous faudra être très prudents sinon vous serez victime d'une fraude, mieux vaudrait remettre à plus tard tout investissement. Dame Chance sera de retour en votre thème dès Vendredi, à ce moment vous pourrez vous permettre de mettre en marche toute nouvelle activité car elle sera promise au succès. Beaucoup d'entre vous serez dans l'obligation de travailler au cours de la fin de la semaine mais vous récolterez le fruit de votre labeur.

**AMOUR**

Des divergences d'opinions entre les membres de votre famille risqueraient de rendre votre foyer pour un champs de bataille, en cette journée de Mercredi ainsi que Jeudi, il vous faudra jouer le rôle d'arbitre. Les célibataires recevront les faveurs de Cupidon en la journée de Vendredi et une nouvelle idylle sentimentale peut débuter. Un voyage à l'étranger s'annonce pour le début de la semaine.

**SANTÉ**

Mauvaises digestion.

### CENTRE MEDICAL TACHE

Tél: 248-0254

G. Plante M.D. M.A. Moreau M.D.  
G. Normand M.D. R. Fortin M.D.

Heures de bureau

Tous les matins de 10.00 Hres. à 12 Hres, sauf le Mercredi.  
Tous les après-midi de 2 à 5 Hres, sauf le Samedi.  
Tous les Soirs de 7 Hres à 9 Hres, sauf le Samedi.  
Le Samedi de 12.00 à 2 1/2 Hres.  
Tél: 248-0254  
Jours & Nuits

42 BLVD TACHE OUEST

### EATON

à Montmagny

composez: 248-0205

Dans le local de la

Quincellerie **GammaColor** & nr

119, St-Jean Pabliste Est, Montmagny 248-3743.

MARCEL FORGUES

Prop. Entrepreneur Peintre.

# québécois

problème no: 307

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

**HORIZONTELEMENT**

- Elles causent de l'ennui.
- Relatif aux ailes des oiseaux.-- Sifflement pour appeler.
- Note.-- Parle très haut.-- Note.
- Adoration des images.
- Garçon d'écurie.-- Mesure itinéraire.-- De la naissance jusqu'à la mort.
- Qui arrive sans qu'on y ait pensé.-- Affirme ce qu'on sait être faux.
- Foyers.-- Cap d'Espagne.-- Renforce l'affirmation.
- Galère que montait le roi.-- Titane.-- Talent.
- Genre de composées.
- Pronom personnel.-- Métal précieux.-- Préfixe.
- Cri des bacchantes.-- Exposées au vent.
- Capables d'érection.

permettant la perception des odeurs.

- Métal précieux.
- Possessif.-- Etoffe analogue au velours.
- Infinitif.-- Oubliées.-- Edouard Carpentier.
- Etat de ce qui arrive au terme de son évolution.-- Dans la rose des vents.
- Rendrait plus lent.
- Chreville conique de bois.-- Plante potagère.-- Article espagnol.
- Utiliser.-- Molybdène.-- Lieu où l'on bat le grain.
- Note.-- Bugle à fleurs jaunes.-- Prénom féminin.
- Serrer fortement en entourant.
- Sainte.-- Manière d'être.-- Point cardinal.

**VERTICALEMENT**

- Grande intimité.
- Cépage français à fruit rouge.-- Première femme.
- Possessif.-- Sens

1	G	O	G	U	E	N	A	A	D	I	S	E
2	O	P	T	I	N	I	N	U	N	I	S	
3	D	E	S	C	R	T	E	R	E	R	D	E
4	L	I	R	E	E	U	E	P	I	N	E	
5	C	A	L	E	M	U	E	N				
6	H	L	I	A	R	T	I	N	E			
7	O	R	E	N	E	L	O	N	S	T		
8	W	O	S	B	E	R	A	R				
9	N	E	U	T	R	A	I	S	E	R	A	
10	E	C	V	E	L	U	Q	V	A	L	S	
11	S	I	L	E	V	E	T	A	S			
12	E	R	N	E	E							



**VERS LES PROFONDEURS.**— Un conduit d'aqueduc s'étant avéré défectueux, les employés de la Voirie municipale de Cap St-Ignace prodèrèrent donc dimanche aux réparations qui s'imposaient. Cette photo fut prise vers 10.30 hres P.M. dimanche, alors que les hommes travaillaient sans arrêt depuis plus de 13 heures.

## Adrien Lambert demande qu'un plus grand nombre de projets d'initiatives locales soient acceptées

(R.L.) Lors d'une session de la Chambre le 12 février dernier à Ottawa, le député de Bellechasse M. Adrien Lambert a proposé que la Chambre autorise que des crédits additionnels soient accordés au programme des Initiatives locales afin de permettre au ministre de la Main-D'Oeuvre et de l'Immigration d'accepter un plus grand nombre de ces projets pour créer des emplois, et que la période limite d'acceptation des projets soit augmentée de 3 mois soit au 31 mars 1975.

Ces propositions faites par M. Lambert faisaient suite aux considérations que ce

dernier a porté sur la diminution constante des mises en chantier ainsi que sur les nombreuses mises à pied et l'augmentation du chômage.

La motion requérant le consentement unanime de la Chambre (article 43) et ce consentement n'ayant pu être obtenu, elle ne pû donc pas être proposée.

### GUERARD & DUGAL

AVOCATS

125, rue St-Thomas, MONTMAGNY

248-2049

## Ste-Perpétue

Avec une rencontre Biscum à Ste Perpétue, mercredi le 26 février 1975, l'équipe de St Adalbert est toujours en charge de l'animation pour le secteur. Le thème de cette prochaine rencontre est LA FAMILLE. On parle beaucoup de la famille d'hier et Famille d'aujourd'hui... La famille a beaucoup changé. Ca veut dire que la situation de la famille a

changé... le logement, le loisir, les valeurs, l'éducation, l'amour, la sexualité. Tout a tellement changé...

Quelles sont nos inquiétudes? Quels sont nos espoirs? C'est le moment de nous engager personnellement afin que la Famille soit de plus en plus un milieu d'amour où grandit et éclate la vie. Bienvenue à tous les Biscums.

# Vente

APRES  
INVENTAIRE

**25 %**

SUR LE POLYESTER  
IMPRIME.

**20 %**

SUR LE POLYESTER  
UNI.

DE NOMBREUX  
AUTRES SPECIAUX EN  
MAGASIN!  
EGALEMENT  
DISPONIBLE, TOUS  
LES ARTICLES DE  
COUTURE!  
VENEZ CONSTATER!



## Lucie Roy

129, 6e RUE,  
MONTMAGNY,

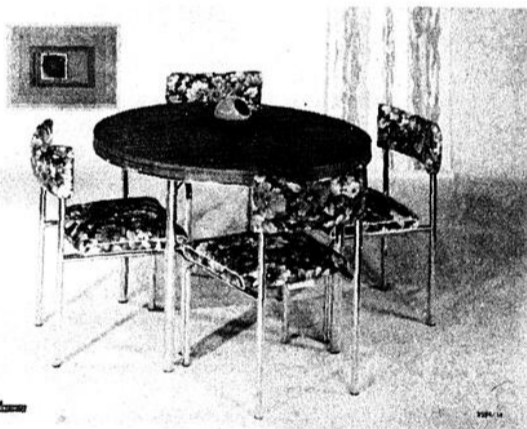
**248-3885**

## C'EST LA VENTE ANNUELLE DU 20 FEVRIER AU 8 MARS

### UNE VRAIE VENTE!

C'est le temps de compléter votre ameublement à des prix imbattables. toute la marchandise est réduite de **10 à 50%**.

Voici un exemple de ces spéciaux que nous vous offrons:



1 table 42" de diamètre extensible à 60" et 4 chaises

PRIX  **\$169.00**

  
MEUBLES  
BARNABÉ

St-Paul, cté. de Montmagny, Qué.,  
GOR 3YO 469-2188

St-Vallier, Bellechasse, Qué.,  
GOR 4JO 886-3722

Ligne Directe, Québec. 884-2831

# Montmagny se distingue à la course en canot

par Réjean LACHANCE

**CATEGORIE PROFESSIONNELLE: L'EQUIPE LACHANCE VICTORIEUSE.**

Avec force coups de rames, l'équipe de rameurs du capitaine François Lachance de Montmagny a remporté, dimanche dernier, la première place à la course en canot du Carnaval de Québec.

L'équipe, formée de MM. François Lachance, Rolland Lachance, André Gazé, Michel Caron et Jean-Paul Thibault, a réalisé le parcours en un temps de 43 minutes. La traversée débuta à 2.45 hres p.m. au Bassin Louise à Québec. Au début, les équipes se suivirent à la rame pour remonter le courant, afin de calculer la dérive pour mieux établir l'orientation à suivre vers Lévis. A l'entrée dans les glaces, l'équipe Québécoise [capt. Lachance] était suivie des équipes Jacques Roy et Export «A»: à mi-chemin du parcours, les trois équipes se suivent, toutefois en arrivant à Lévis, l'équipe magnymontoise prit une légère avance et ce, malgré la mauvaise condition des glaces. En fait, l'équipe Export «A» devait arriver une

quinzaine de secondes plus tard, mais ce court retard fut suffisant pour décider du sort de la course, comme nous le verrons plus loin.

De Lévis, la course se poursuivit pour refaire le même trajet en sens inverse. Le parcours de retour était couvert de glace sur près des 3-4 de son étendue: c'est là que l'équipe prit une bonne avance, grandement due à sa bonne condition physique. A la limite des glaces, les rameurs de Québécois aperçurent un chemin d'eau entre les glaces et en profitèrent pour traverser et, partant, finir la traversée en vainqueur. Ce chemin d'eau, comme l'a déclaré M. Lachance, fut important. C'est là que la course s'est décidée, et c'est parce que l'équipe Export «A» arriva trop tard pour emprunter cette voie que la dernière partie de la course ne fut pas si chaudement disputée.

Le capitaine François Lachance et les membres de son équipe ne sont pas sans être contents de cet exploit. De dire l'un d'eux: «En fait, on était si content d'avoir

gagné qu'on aurait pu faire une autre traversée!».

Comme l'a précisé François Lachance: «La course en elle-même fut assez facile. Je pense que le plus difficile fut la première partie, de Québec à Lévis. Je dois dire que la glace a aidé. Voyez-vous, notre entraînement s'est avéré efficace sur les glaces et a aidé beaucoup. D'autres équipes étaient moins prêtes à affronter cette glace».

«En fait, de poursuivre M. Lachance, ce fut une double course. Il fallait remonter le courant pour Lévis, puis remonter le courant pour le Quai de la Reine et finalement retourner au Bassin Louise. C'est pourquoi je dis que l'entraînement a aidé».

«Je voudrais ajouter que la bonne entente qui a toujours régné entre nous y est sûrement pour quelque chose aussi. Toutefois, il a été décevant de constater le manque d'esprit sportif de certaines équipes qui ont très mal pris le fait d'avoir perdu».

Ayant demandé au capitaine Lachance s'il avait quelque chose d'autre à déclarer, il répondit: «Oui... ma joie!».

**CATEGORIE AMATEUR: L'EQUIPE ALBERT LABEL DE L'ILE-AUX-GRUES TRIOMPHE**

Dans la catégorie amateur, ce fut une autre équipe de la région de Montmagny qui se mérita les honneurs. En effet, l'équipe de M. Albert Label de l'Île-aux-Grues et formée de cinq hommes de cette même localité s'est classée première lors de la course amateur qui avait lieu le même jour que la course professionnelle et ce, toujours dans le cadre des activités du Carnaval de Québec.

Moins connue, cette course n'en demeure pas moins très intéressante, et c'est avec brio que l'équipe insulaire l'a gagnée. En fait, on pourrait comparer, en proportion, ces moments de suspense avec ceux de la course précédente.

Bref, il ressort que les sportifs de la région magnymontoise occupent cette année la place qu'ils ont méritée.

## Un Magnymontois et son associé se voient refuser une annulation d'acte de vente par la Cour Supérieure

par Réjean LACHANCE

Un avocat québécois Me Guy Bertrand, originaire de Ste-Lucie, et le Dr Marcel Laverdière de Montmagny, tous deux associés dans le domaine immobilier, se sont vus déboutés à Québec, d'une action en annulation d'acte de ventes par le juge Paul Lesage au profit des Docteurs Jules Racicot et Jean-Paul Couture, de Lévis, ainsi que du courtier Henri Abel. La poursuite visait de plus l'opticien Gédéon Rouleau, les firmes F.-G. Rouleau et Québec Land & Realty Company.

Le tout commença lorsque Me Bertrand et le Dr Laverdière achetèrent un immeuble aux Drs Racicot et Couture pour la somme de \$240,000. Cet immeuble, comportant des appartements, des bureaux et des chambres, avait appartenu à M. Rouleau et à la firme F.-G. Rouleau et situé dans le Vieux-Québec. En 1969, les Docteurs Racicot et Couture s'en portèrent acquéreurs et le revendirent en 1970 au Dr Laverdière et à Me Bertrand.

Ceux-ci s'attendaient de toucher des profits nets

d'au moins \$5,000. par année de cet immeuble. Pourtant, en trois ans, ils durent avouer une perte de plus de \$36,000. Aussi réclamèrent-ils l'annulation de l'acte de vente pour vices cachés et fausses représentations. Ils demandèrent de plus une somme de \$124,218.61, somme représentant l'acompte versé sur le capital ainsi que les déficits, les dépenses, etc.

Après avoir entendu leur requête, le juge Paul Lesage en vint à la conclusion qu'il n'y avait pas de vices cachés dans cette affaire et qu'à son avis, les demandeurs avaient agi imprudemment. De plus, le juge signale que le délai de 33 mois écoulé entre la signature de l'acte de vente et l'action en annulation est trop long pour constituer un «délai raisonnable».

En fait, il semblerait que cette baisse surprenante dans les revenus de l'immeuble de Me Bertrand et du Dr Laverdière soit dû au fait que peu après l'achat, le commerce de la drogue ait envahi le quartier, faisant fuir les locataires.

par Claude MARCHAND

Aussitôt l'annonce faite par la compagnie des chemins de fer du Canadien National, le 19 novembre dernier, d'augmenter ses coûts de transport de marchandises dans une proportion pouvant aller jusqu'à 300% pour les régions éloignées des grands centres, des industriels de Montmagny sous l'égide du Conseil économique de Montmagny ont été les premiers à réagir contre la décision du C.N.

L'intervention des industriels magnymontois, et notamment les fabricants de meubles qui sont les plus touchés par la hausse des tarifs ferroviaires à cause du poids et du volume considérables de leurs produits, a permis que la mise en vigueur des nouveaux taux soit reportée du 15 janvier, telle

qu'elle avait été fixée par la compagnie, au 15 février afin qu'on eut la possibilité de négocier avec les représentants du C.N. en tenant compte des besoins de celui-ci et des possibilités de payer des industriels.

Il n'y avait aucun moyen d'empêcher la hausse des coûts de transport du C.N., comme l'a expliqué le directeur général du Conseil économique de Montmagny M. Eugène Weamass, parce que la Commission canadienne des Transports avait déjà approuvé les nouveaux taux. Mais la contestation des Magnymontois a quand même eu des résultats positifs puisque le C.N., conscient du problème, a décidé d'appliquer progressivement ses hausses de tarifs en cinq étapes de six mois en six mois.

Pour leur part les indus-

triels de la région de la Côte-du-Sud, appuyés par la suite d'un grand nombre des Provinces maritimes, ont suspendu leur contestation et accepté les deux premières hausses réduites jusqu'au 31 décembre 1975, à condition toutefois que le C.N. s'enga-

ge à poursuivre les négociations. Les gouvernements seront alors saisis des implications du coût majoré du transport ferroviaire pour les régions éloignées et devraient voir à trouver des éléments de solution qui soient équitables pour tous.

**BRAVO A NOS CHAMPIONS.**— Venez fêter nos champions de la course en canot du Carnaval de Québec 1975 1er PROFESSIONNEL: Equipe de François Lachance de Montmagny. 1er AMATEUR Equipe D'Albert Label Ile aux Grues. Tous les amis et la population sont cordialement invités à cette soirée organisée par "La chambre de Commerce de Montmagny". Parade dans les rues de la ville, vendredi à 8.30 hres à partir du Centre Civique suivie d'une soirée à Place le Germeur, vendredi le 21 février 1975 à 20.30 hres avec l'orchestre "Les Naturels" Du plaisir et de la bonne humeur pour tous. Il y aura remise de plaque souvenir aux valeureux champions.

## L'exécutif de l'Association des Parents du Foyer de l'Enfance veut la destitution de son président

par Réjean LACHANCE

Dimanche dernier, vers 4 hres de l'après-midi, avait lieu au Foyer de l'Enfance de la Côte-Sud une réunion comprenant les directeurs de l'Association des Parents du Foyer de l'Enfance. Cette réunion faisait suite à la parution, dans le journal Le Peuple du 12 février dernier, d'un article rapportant les propos du président de cette association, M. Lucien Gosselin. Or il semblerait que l'opinion de M. Gosselin ne concorderait pas entièrement avec celle des parents. Aussi, les membres de l'exécutif de l'Association des parents prirent-ils dimanche dernier la résolution suivante:

**RESOLUTION**

Suite aux événements du 6 février 1975 et à la parution d'un article dans le journal Le Peuple du 12 février 1975, les 7 directeurs disponibles de l'exécutif de l'Association des Parents du Foyer de l'Enfance de la Côte-Sud se sont réunis et ont adopté la résolution suivante à l'unanimité, soit:

- 1- Attendu que le président de l'Association M. Lucien Gosselin a fait des déclarations sans l'approbation des autres membres de l'exécutif.
- 2- Attendu que ces déclarations sont tendancieuses et exagérées.
- 3- Attendu que ces déclarations sont de nature à ternir sans raisons valables la ré-

putation du Foyer de l'Enfance de la Côte-Sud et de l'Association des Parents de cette même institution.

4- Attendu que l'opinion des parents et des membres de l'exécutif de l'Association des Parents diffère complètement des déclarations de M. Gosselin.

5- Attendu que ces déclarations reflètent sa seule opinion.

Un vote de non-confiance a été pris à l'unanimité et une assemblée générale des parents sera convoquée le plus tôt possible au cours de laquelle sera proposée la destitution de M. Gosselin par les membres de l'exécutif de l'Association des Parents du Foyer.

## L'enquête préliminaire de Georges Lachance est reportée au 21 mars

(R.L.)— C'est mercredi dernier que Georges Lachance, 29 ans, de Montmagny a reçu sa mise en accusation concernant l'accident de la route qui a causé la mort de Mlle Martine Talbot, 16 ans, de Montmagny.

L'inculpé comparait devant le greffier André Corriveau, au palais de Jus-

stice de Montmagny et a été libéré sous cautionnement en attendant l'enquête préliminaire, fixée au 21 mars 1975.

Précisons que Lachance fut accusé de négligence criminelle. Par ailleurs, l'enquête du coroner a révélé que le jeune automobiliste avait un taux d'alcool de .27 au moment de l'accident.



**MONUMENTS DE GLACE A ST-PAUL.**— Le Carnaval de St-Paul se poursuivait allégrement samedi dernier avec le jugement par les officiels des Loisirs de la Patinoire des monuments de glaces disséminés ici et là dans le village. Ce concours a donné lieu à une promenade en voitures tirées par des poneys, Bonhomme, Reine et duchesses en fête. Les résultats du concours de monuments seront connus lors de la soirée de fermeture du Carnaval. (C.M.— PEUPLE—COURRIER)

# BANQUET DE LA REINE

Dimanche  
le 23  
février 75

ORGANISE PAR LES  
LOISIRS DE  
ST-FRANCOIS INC.

Cartes en vente  
dans les  
épiceries  
de St-François

**ADMISSION: \$3.00**

Orchestre:  
**LES JOVIALS**

# Un budget équilibré de \$2,090,350 à Montmagny

(R.L.) Dans l'édition du 29 janvier dernier paraissait un résumé du budget de la Cité de Montmagny tel que communiqué par le Conseil de Ville de cette Cité. A la demande de certains lecteurs, qui auraient mal compris la disposition des chiffres, nous reprenons donc ce budget, d'une façon que nous souhaitons plus claire.

## REVENUS:

### Service de l'aqueduc et des égouts

Service d'eau	\$257,869.00
Service d'égouts	84,510.00
Raccordement et matériel	6,000.00
Subventions	50,000.00
Total	\$398,379.00

### Section générale

Taxes foncières, de vidanges, d'amusement d'affaires et spéciale	\$836,966.00
Taxe de compensation pour services sur immeubles exempts de toute taxe foncière	74,360.00
Taxe de compensation pour services	15,700.00
Taxe de vente	460,000.00
Intérêts, licences, loyer	34,500.00
Cour municipale	16,000.00
Commission des loisirs	134,600.00
Subventions	41,375.00
Taxes gouvernementales	13,500.00
Surveillance Hôtel-Dieu	13,500.00
Règlements fonds industriels	35,470.00
Construction, zonage et divers	16,000.00
Total	\$11,691,971.00

### TOTAL DES REVENUS SUR L'ANNEE

Service de l'aqueduc et des égouts	398,379.00
Section générale	1,691,971.00
Total	\$2,090,350.00

## DEPENSES

### SERVICE DE L'AQUEDUC ET DES EGOUTS

Salaires	\$136,335.00
Frais de bureau et de Banque	12,325.00
Eclairage, produits, carburant chauffage	30,700.00
Entretien	16,000.00
Rachat d'obligation et intérêts	358,400.00
Bénéfices marginaux	11,390.00
Contrats et conventions	2,500.00
Dépenses capitalisées	23,100.00
Total	590,750.00

### SECTION GENERALE

#### Administration

Salaires	91,520.00
Frais généraux, de bureau, de banque, de délégations, sociaux, légaux	48,500.00
Frais d'évaluation, de génie, d'actuaire, de vérification	37,575.00
Eclairage, chauffage, entretien	13,300.00
Frais de représentations et souscriptions	14,250.00
Assurances, contrats et conventions	38,600.00
Bénéfices marginaux	8,740.00

#### Travaux Publics

Salaires	60,005.00
Téléphone, éclairage, chauffage, carburant	
contrats, conventions	19,800.00
Entretien: Bâtisses, équipement, machinerie	25,000.00
Entretien rues et chemin	234,450.00
Bénéfices marginaux	4,475.00

#### Protection publique

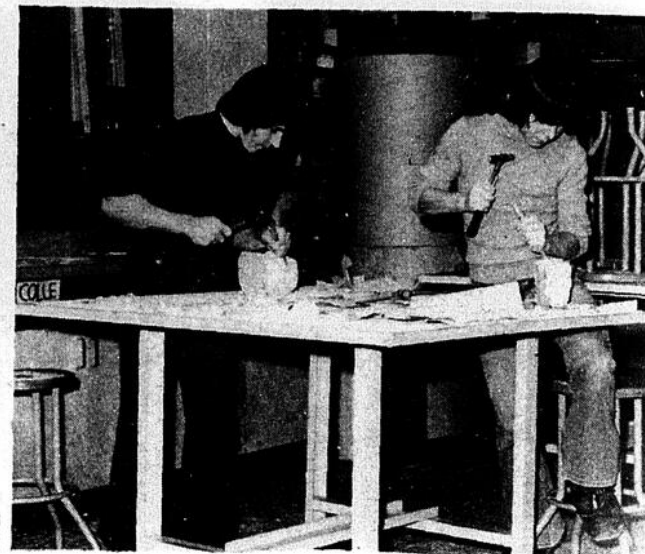
Salaires	220,905.00
Frais de bureau et de délégations	2,950.00
Eclairage, produits, carburants	
signalisations	13,500.00
Entretien: Bâtisses, équipement, véhicules, contrats et conventions	26,150.00
Bénéfices marginaux	15,525.00
Vidanges	54,700.00
Loisirs	224,835.00
Eclairage	36,200.00
Rachat des obligations et intérêts	270,295.00
Cour municipale	9,775.00
Commission Urbanismes et industrielle	32,400.00
Logements Publics	4,000.00
Dépenses capitalisées	42,150.00
Total	\$1,499,600.00

### TOTAL DES DEPENSES POUR 1975

Services de l'aqueduc et des égouts	590,750.00
Section générale	1,499,600.00
Total	\$2,090,350.00



Le tricot, autre forme d'expression employée durant ces deux journées. [R.L.—PEUPLE—COURRIER]



Durant la journée de jeudi, la sculpture était à l'honneur aux activités d'arts plastiques.

## Journées d'activités nouveau genre à la Polyvalente Casault

(R.L.) Mercredi et jeudi derniers se tenaient à la Polyvalente Louis-Jacques Casault de Montmagny deux journées d'activités pour les étudiants. Destinées à remplacer le traditionnel carnaval étudiant devenu trop désuet pour la polyvalente, ces journées d'activités offraient aux étudiants beaucoup plus de variétés et étaient en elle-même plus intéressantes. Précisons que ces deux journées se subdivisaient pour chacun des cycles.

### Mercredi 1er cycle

Réunissant 856 étudiants des Secondaires 1 et 11, la journée de mercredi ouvrit les activités. Il convient de souligner la diversité des divertissements offerts aux étudiants. En plus des activités du genre gymnastique, hand-ball et autres sports, apparaissaient ces choses aussi inhabituelles que la pyrogravure, l'artisanat, les excursions, l'expression corporelle. Evidemment, l'espace manque pour toutes les énumérer; toutefois, disons que chaque goût était servi, chaque domaine à l'honneur. Précisons que les 23 activités offertes se subdivisaient en deux groupes: les activités sportives, au nombre de 10 et les activités socio-culturelles, au nombre de 13.

### Jeudi 11e cycle

13 activités socio-culturelles, 16 activités sportives pour un total de 29 activités regroupant plus de 1100 étudiants de Secondaire 11, 1V et V. Tel pourrait être le bilan de cette journée. Mais les chiffres seraient insuffisants pour bien rendre le nouveau, la grandeur de cette journée. Disons que l'aspect socio-culturel s'est vu enrichi d'activités telles que l'astronomie, la philatélie et même une boîte à chanson, sans compter un film en dessin animé (film de science-fiction) donné en permanence. Le sport a lui aussi droit au chapitre, puisqu'il offrait des activités toutes nouvelles, comme la moto-neige, le ski alpin au Lac Beauport, le ski de fond et la raquette au Centre de plein air de Montmagny.

Que penser de ces journées? Il faut d'abord mentionner le fait que jamais auparavant une aussi grande variété d'activités n'avait été offerte aux étudiants dans une même journée, et ceux-ci ont su y répondre. De dire M. Donald Brisson directeur de la Polyvalente: "Ces deux journées étaient un essai pour éventuellement devenir régulière. Toutefois, à voir leur succès, je crois savoir ce qu'il me reste à faire. Les étudiants

ont participé de façon mer- veilleuse. Ainsi, je passais mercredi dernier devant les locaux d'artisanat et de peinture. Il régnait là un silence jamais entendu; cha-

cun était absorbé par son activité. C'est pourquoi je crois pouvoir dire que de telles journées pourront éventuellement se reproduire".

### FINI LE PEINTURAGE

10 ans d'expérience dans la Ré-  
novation extérieure de Maison

**Montmagny Aluminium Enr.**

10 St-Jean Baptiste Est, Montmagny  
248-2534.

Revêtement Résidentiel en aluminium et acier Pré-Peint.

10e anniversaire

La **femme** d'affaires  
de la semaine



Thérèse M. Fournier

Membre de l'A. F. A. M. depuis 1968, elle a fait partie du bureau de direction durant 3 ans et elle était aussi membre du comité pour les fêtes du 10ième anniversaire. Son expérience du secrétariat acquise durant plusieurs années, elle la met au service de la maison ROCH FOURNIER MEUBLES ENR., 165 rue St-Ignace Montmagny. Ce commerce existe depuis 1956 et cherche toujours à améliorer tant la qualité de son produit que son service à la clientèle qu'il est heureux de servir dans Montmagny et la région.

Présentée par l'Association des Femmes d'Affaires de Montmagny à l'occasion de son 10e anniversaire.

### L'Assurance: cette inconnue!

### "TRANSPORT DE L'ASSURANCE"

Il faut qu'il y ait un risque à garantir pour qu'il y ait assurance. Il faut, en outre, selon l'Article 2475 que l'intérêt assuré existe au temps de la perte. Il est donc indispensable, s'il y a cession de l'objet assuré, de transférer le bénéfice de l'assurance au nom du nouveau propriétaire qui serait alors le seul à avoir un intérêt assurable au moment de la perte de cet objet.

L'assurance est un contrat personnel. On assure un assuré désigné qu'on indemniserait en cas de perte de l'objet assuré et non l'objet lui-même. On assure Monsieur X pour l'incendie de sa maison tant qu'elle lui appartient et non la maison elle-même. Si elle brûle alors que Monsieur X l'a vendue à Monsieur Y, ce dernier ne sera pas indemnisé sauf si un transfert de l'assurance a été fait à son nom.

Toute personne capable légalement de contracter peut prendre une assurance mais celle-ci n'est valable que si cette personne devait subir un DOMMAGE DIRECT ET IMMEDIATE si le risque assuré se réalisait.

Jeanne L. Boulanger  
Membre de l'Association des Courtiers  
de la Province de Québec



**CLUB LIONS ST-PAMPHILE.**— Le gouverneur Jacques Côté du district A-10 se rendait à St-Pamphile mardi dernier. Invité au souper du club Lions St-Pamphile, le gouverneur expliqua le but de la fondation internationale: faire face aux responsabilités que nous avons envers les déshérités et soulager la misère humaine. Il termine sa causerie par cette citation: «Souvent le bien que l'on fait importe plus que le mal que l'on dénonce». Sur la photo, M. Côté donne sa causerie entouré à sa gauche de Fernand Normand, sec., à sa droite, J. Leblanc, maire, Berchmans Pelletier, ex-président et Marcel Flamand, président du carnaval. A cette rencontre, trois nouveaux membres furent initiés Claude Ouellet, Gérald Dumas et Michel Thivierge. [Mme L. Flamand— PEUPLE—COURRIER]

## Appui formidable des organismes de St-Pascal aux promoteurs de l'aréna

Le conseil de ville de St-Pascal reçoit un appui formidable venant de la population en général et des principaux organismes, tel que: les Chevaliers de Colomb, la Chambre de Commerce, le Club Richelieu, etc... pour la construction d'un aréna.

Forts de cette collaboration, les autorités municipales ont déjà mis en branle les travaux préliminaires.

Une construction d'une telle envergure a demandé de multiples démarches échelonnées sur bien des années pour avoir l'appui du haut commissariat, du Ministère de l'Education, de la commission des affaires municipales et j'en passe.

Les principaux entrepreneurs en construction de St-Pascal travailleront en parfaite harmonie pour la réalisation de ce rêve si longtemps caressé par la population.

Il est à remarquer que la ville sera le maître d'oeuvre de l'entreprise. La Chambre de Commerce est le parrain du comité de l'aréna et du comité de souscription.

Rejoint par téléphone, le président du comité de l'aréna a donné quelques précisions sur la future construction. On assure que la bâtisse pourra recevoir près de 3.000 personnes dont 800 assises. Un parc de stationnement est prévu pour 600 voitures. En somme on promet un édifice très moderne et très fonctionnel.

Clément Lessard

Le plus beau choix de faire-part de mariage.

**IMPRIMERIE TACHE ENR.**

404 Boul. Taché Est  
Montmagny 248-4805

## Révision des quartiers pour l'élection des commissaires d'école

(Mme L. Flamand)— Le conseil des commissaires de l'Islet-Sud est convoqué à une réunion le 26 février afin de réviser le nombre des quartiers qui est déterminé par le recensement scolaire de mai 74.

La première division s'est effectuée pour les élections 72 et était valide pour trois ans, elle doit être faite à nouveau cette année pour

## Ballon-balai Kamouraska

Les Commandos de St-Pacôme ont remporté le championnat de la saison régulière de ballon-balai en battant, le 3 février, l'équipe de St-Gabriel par le pointage de 3 à 1.

Trois autres parties avaient lieu le 10 février. Le St-Pacôme l'a emporté 5 à 4 sur l'ITA; les Gaulois du Cegep ont vaincu St-Gabriel, 2 à 1 et l'Oasis de St-Roch a vaincu Atlas Electro Macanique par le pointage de 2 à 1.

Il ne reste qu'une partie à jouer avant le début des préliminaires. La première position jouera contre la quatrième et la deuxième contre la troisième. St-Pacôme est présentement en première position, tandis que St-Gabriel suit. Il reste à déterminer la 3e et 4e place.

une période additionnelle de trois ans.

Pour la prochaine période, les hypothèses suivantes peuvent être envisagées: Le nombre de quartiers peut augmenter s'il y a augmentation du nombre d'enfants. Les limites actuellement en vigueur peuvent être maintenues s'il n'y a pas d'augmentation de quartiers et si la division de 72 s'avère encore adéquate. La commission scolaire peut également procéder à une redivision complète des quartiers si la première ne répond plus

aux besoins actuels ou futurs. La liste des quartiers doit être donnée avant le 15 mars.

Les élections scolaires sont prévues en juin 75, iront

en élection à la commission scolaire l'Islet-Sud, St-Pamphile Réal Troie, Gilles Bourgault, St-Marcel Mme Oliva Mercier et Ste-Félicité Jacques Pelletier.



**Jeanne L. Boulanger** C. D'A. ASS.

CÔURTIER D'ASSURANCE GENERALES  
Vie - Feu - Vol - Accident.  
Responsabilité Auto



211 rue du Manoir, Montmagny, Qué.

Tél: Bur: 248-0226



**La Boulangerie Jean-Claude Fortin**

109, rue St-Louis, Montmagny

### Invitation spéciale

à venir choisir vous-même des produits frais et de qualité!

Pain chaud tous les jours

Ouvert du Lundi au Samedi de 8 heures A.M. à 6 heures P.M.

- . Pâté à la viande
  - . Pains de fantaisies
  - . Pâté au Saumon
  - . Pains tranchés sur le long
  - . Pâtisseries
  - . Gâteaux pour toutes les circonstances
- Pour commandes spéciales appelez 248-1062

# nouveau tarif aller.

# retour "hors pointe"

Le CN vous offre maintenant une nouvelle façon économique de voyager: le billet aller-retour "hors pointe" de quatre jours.

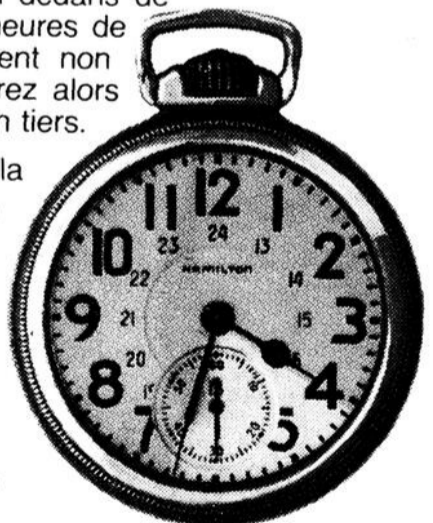
C'est facile d'en profiter!

Effectuez un voyage aller-retour en dedans de quatre jours et partez en dehors des heures de pointe, c'est-à-dire à n'importe quel moment non compris entre 16h01 et 18h30. Vous ne paierez alors que le tarif simple régulier (BLEU) plus un tiers.

Cette offre est valable pour tous les trains, tous les jours de la semaine, lorsque vous voyagez entre **Mont-Joli, Québec/Lévis, Montréal, Ottawa, Toronto, Niagara Falls, Sarnia et Windsor**, ou toutes les gares comprises entre ces villes, si le tarif simple un jour (ROUGE) est de \$5 ou plus.

Ce nouveau tarif est aussi accepté pour les places en voiture-club, voiture-lit et coach Superconfort, mais la réduction ne s'applique qu'à la portion "transport" de votre billet.

Consultez votre agent de voyage ou le bureau des Ventes Voyageurs CN.



La voix du peuple

# Mise au point

L'Islet, 15 février 75  
Messieurs Claude Marchand  
et Régean Lachance  
LE PEUPLE COURRIER  
Montmagny

Messieurs,  
Je déclare n'avoir jamais remis de communiqué au journaliste, comme le laisse voir et entendre l'article paru la semaine dernière dans votre journal, sous le titre de "Version du Président de l'Association des Parents".

Je demande qu'une mise au point du journal soit faite de façon à rétablir dans des justes proportions l'interview accordé au journaliste. Si j'avais voulu publier un communiqué, j'aurais préparé un texte signé de ma main et l'aurais adressé au "Journal" sans entrevue avec le novelliste.

J'avais accepté l'entrevue avec le journaliste croyant que celle-ci servirait à rédiger une nouvelle qui permettrait au lecteur d'avoir le point de vue des principaux intéressés, soit la direction, les parents et le syndicat du Foyer de l'Enfance. Je ne vois pas pourquoi mon entrevue n'aurait pas reçu la même importance que celle accordée par monsieur André Wingen. Toutefois, je ne renie pas dans l'ensemble les idées exprimées par le journaliste dans ses termes, ce qui fait toute une nuance et toute une différence.

Je regrette toutefois qu'on ait impliqué spécifiquement le personnel du Pavillon 3 dans ce reportage. Car, personnellement, jusqu'à preuve du contraire, je crois que tous les éducateurs du Foyer de l'Enfance méritent la confiance des parents qu'ils représentent et méritent notre sympathie pour le travail qu'ils accomplissent à notre place.

Je tiens à protester fermement qu'on m'attribue textuellement la description des deux incidents survenus aux enfants, puisque le journaliste en avait été informé avant moi. L'un est malheureux bien que purement accidentel et l'autre, plutôt comique, se rapproche de la science-fiction.

A la suite de ma rencontre avec Monsieur Wingen et les parents, je me suis rendu compte que les faits avaient été grandement exagérés. Les parents avaient paru satisfaits des explications fournies par monsieur Wingen et les responsables pavillonnaires. Je tiens à souligner que l'Association des Parents n'a jamais contesté le regroupement des enfants, qui, est à la base de la nouvelle programmation.

Bien à vous,  
Lucien Gosselin, président  
L'Association des Parents,  
Du Foyer de l'Enfance  
de la Côte du Sud

son enthousiasme et ses applaudissements à l'égard des choristes Hallélou.

Pilou-Neige à cette occasion a remis à Mme Olga Mercier, notre disinguée Présidente, une plaquette souvenir. Nous les remercions de tout coeur pour ce geste d'amitié et de fraternité.

Une brillante soirée a clôturé de façon agréable ce merveilleux échange.

Nous pouvons assurer et ce sans fausse modestie d'ailleurs que le Choeur Hallélou a représenté dignement et avec brio la population Magnymontoise.

Au chœur St Louis et à l'auditoire de Rivière du Loup nous disons "Merci".  
Le comité de publicité

## Hallélou en voyage!!!

Dans le cadre des activités de son 10e anniversaire, les membres de l'Association Musicale Hallélou se sont rendus en fin de semaine dernière soit le 15 février, rencontrer le Choeur St Louis de Rivière du Loup à l'occasion d'un échange chorale. Un concert moitié-moitié des deux choeurs fut présenté à la population de Rivière du Loup au Centre Culturel de la Cité.

Un accueil des plus chaleureux de la part des membres du Choeur St Louis a su effacer toute trace de fatigue du voyage et surtout celle de la répétition des choeurs dans l'après-midi.

L'auditoire de Rivière du Loup, plusieurs centaines de personnes, n'a pas ménagé

# Croc-l'oeil

POPULARTI INC. — Organisera sous peu un concours de violonneux et de conteurs [d'histoires et d'anecdotes] si vous êtes intéressés... Donnez votre nom à Lorette Normand au téléphone 248-6022

Dans le cadre de ses activités socio-culturelles, Popularti Inc, ouvrira incessamment un atelier de théâtre à l'école St-Mathieu. On aurait intérêt à suivre les informations du journal Peuple-Courrier afin de connaître la date et l'heure exacte. Culturellement vôtre, Popularti Inc.

COURS DE DANSE.— A la Normandie, au Centre Communautaire, à compter de dimanche le 2 mars 1975 à 19 heures. Les personnes de ce quartier désireuses de profiter de cet atelier de Popularti Inc., devront donner leur nom immédiatement à Soeur Laurence Drolet.

CHANSONNIERS LAVIRONDE.— Sandy Peters, Lucie Marier et Serge Gamache seront parmi nous, mercredi le 5 mars à 8.30 P.M. à l'Auditorium Lavironde. La radio étudiante vous invite à ne pas manquer ce spectacle.

UN INTRUS UTILISE VOTRE PLACE DE STATONNEMENT? — Etes-vous las de retourner à votre appartement après une dure journée de travail pour découvrir qu'une autre voiture est garée à votre place? Georges Renaux de France a obtenu récemment un brevet qui vous évitera de tels désagréments. Le brevet canadien no. 955442, accordé le 1er octobre 1974, porte sur une barrière portative et pliante qui vous assure l'usage exclusif de votre place de stationnement. Elle se plie facilement, permettant au propriétaire d'utiliser sa place à sa guise.

PICHENOLLES.— Grand Tournoi de pichenolles à Ste-Apolline dimanche le 2 mars au profit de la Garde Paroissiale de Ste-Apolline. Les inscriptions sont de 9 heures à 11 heures. Il y aura quatre catégories Hommes, Femmes, Jeunes et à la baguette, permis de la Régie. Bienvenue à tous, Armand Gaudreau, publiciste de la Garde P.

SOIREE DE L'AGE D'OR.— Une invitation spéciale est lancée aux gens de St-Pierre et des environs pour une soirée récréative organisée par le Club de l'Age-d'Or de St-Pierre le 22 février prochain à 8.30 hrs en l'école centrale de St-Pierre.

CONCERT DE CYTHARE DE ZAER NADER.— Indien de l'Afghanistan et, étudiant à l'université Laval, il donnera au MANOIR C. DUPUIS le 23 février prochain à 20.00 hrs, un concert de cythare. Une cordiale détente dans une atmosphère adaptée aux circonstances vous attend, soyez donc les bienvenus. Entrée libre. Popularti Inc.

TEMOINS DE JEHOVA.— La mort et les maladies sur la terre vont cesser d'exister bientôt selon une source de renseignements digne de confiance! C'est absolument certain! Venez écouter la conférence biblique intitulée "Une terre sans maladie et mort — A la portée de la main" qui sera présentée par M. Gilles Joyal à 9H30 dimanche matin, le 23 février à 16 de la Rivière Nord Montmagny. Le même discours se déroulera à 2h30 l'après-midi du même jour chez M. Denis Martin 3ième rang ouest, La Pocatière. Tous sont bienvenues.

TOURNOI PROVINCIAL PEE-WEE: MEDAILLON: Un médaillon à l'effigie du tournoi provincial Pee-Wee de Montmagny est actuellement en vente auprès des organisateurs du tournoi. Ce médaillon, au coût de \$10.00 donne droit d'assister à toutes les activités du Tournoi sans avoir à déboursier à chaque fois et procure ainsi des fonds pour le Hockey Mineur.

DISCO-JEUNESSE.—Avis à tous les jeunes avides de danses endiablées et autres, la Disco-Mobile Stéréo-Teck qui aimait Disco-Jeunesse s'est transportée au sous-sol de l'église St-Mathieu de Montmagny où elle opère tous les vendredis et samedis soirs à compter de 8 heures et 30.

SOUVER MENSUEL DES FEMMES D'AFFAIRES DE MONTMAGNY. (R.L.) — Le 7 février dernier, à 6.30 hrs, avait lieu à Place le Germeir le souper mensuel de l'Association des Femmes d'Affaires de Montmagny. Les deux conférencières invitées furent Milles Marie Bender et Lise Monette, qui entretinrent leur auditoire d'un sujet d'actualité: L'Année Internationale de la Femme.

REINE DES HOTESSES DES CANOTIERS.— Samedi aura lieu la campagne de souscription des Canotiers. Des hôtesses des Canotiers contacteront la population pour vendre des billets qui serviront de plus à élire La REINE DES HOTESSES SAISON 74—75.

ACTIVITES DE L'AGE D'OR DE ST-MATHIEU.— Membres du Club de l'Age d'Or de St-Mathieu de Montmagny, n'oubliez pas la soirée du samedi 1er mars à 8 heures précises au sous-sol de l'église St-Mathieu. Nous vous attendons nombreux. Soyons unis Partageons notre bonheur avec les autres. Le Comité Fraternel.

AGE D'OS ST-PAMPHILE. Le club de l'âge d'or organise une soirée récréative dimanche le 23 février avec l'orchestre Pelletier de Ste-Félicité. Cette soirée aura lieu au local du club. Tous les adultes sont invités.



## Lettre d'avocat

par Me Louis Paquin

### Les déneigeurs criminels...

L'article 1053 du Code Civil stipule que toute personne capable de discerner le bien du mal est responsable du dommage causé par sa faute à autrui, soit par son fait, soit par imprudence, négligence ou inhabileté.

Il s'agit en somme de l'un des articles les plus connus et les plus en usage de notre droit Québécois.

C'est sur cet article que l'on base une poursuite contre le conducteur d'un véhicule automobile qui nous a causé des dommages. C'est sur cet article que l'on se base pour intenter une poursuite contre un individu qui nous a lancé une bouteille à la figure ou encore contre celui qui vous assaille... etc.

C'est également sur cet article du Code Civil et sur les suivants que l'on se baserait pour intenter une poursuite en dommages-intérêts contre le propriétaire d'un terrain, d'une maison en bordure d'une route qui se serait servi de la route comme dépotoir à neige et qui, suite à ses actions, aurait causé un accident...

Vous avez très certainement remarqué vous aussi, et la chose est malheureuse que certains individus qui ont des propriétés en bordure des routes déblaient parfois la neige de leur terrain en l'envoyant dans la route. Il arrive que ces individus vont même jusqu'à se servir d'une souffleuse à neige et qu'ils déblaient de grandes surfaces de leur terrain en projetant toute la neige enlevée au beau milieu de la chaussée carrossable devant leur domicile.

J'émetts l'opinion qu'à la suite d'un accident qui serait prodié à cause de la chaussée rendue dangereuse par ces individus, il serait possible aux victimes de l'accident d'automobile en question de poursuivre les propriétaires qui auraient ainsi déblayé leur terrain dans la rue. Je suis également d'avis que les victimes pourraient obtenir gain de cause contre ces propriétaires négligents et insoucians qui se seraient trouvés par leurs actions à devenir la cause directe de l'accident survenu.

Il est certain qu'un conducteur prudent procédant à une vitesse d'environ 50 à 60 milles à l'heure sur une route asphaltée par beau temps et dans des conditions idéales ne commet aucune faute. Si ce conducteur dérape soudain sur un banc de neige artificiel créé au beau milieu du chemin par un propriétaire qui a déversé la neige de son terrain sur la chaussée et si ce conducteur est impliqué dans un accident de la route, j'émetts l'opinion que le propriétaire qui a créé l'obstacle est responsable de l'accident qui est survenu, et pourrait conséquemment être poursuivi et condamné à payer tous les dommages tant matériels que corporels qui pourraient s'en suivre...

Vous serez sûrement d'accord avec moi pour affirmer qu'il est inconcevable qu'en 1975 des gens soient aussi peu respectueux de leurs concitoyens et de la sécurité du public en général pour se servir des voies publiques comme dépotoir à neige. Si des gens peuvent à ce point être irrespectueux de la société, ils doivent en payer les conséquences.

Dans certaines municipalités, il est interdit de déverser sa neige sur les chemins publics et dans les rues et les contrevenants sont passibles d'amende. De plus les gens qui s'adonnent à cette sorte de déneigement pourraient également être accusés de méfaits selon le Code Criminel du Canada. Et enfin, leur responsabilité quant aux accidents qu'ils pourraient causer m'apparaît comme certaine.

Il y a certains meurtres crapuleux qui sont montés en épingle par les journaux à sensation et qui apparaissent aux yeux du grand public comme des crimes abominables... Il y a aussi des crimes d'irresponsabilité qui ne sont pas assez souvent montés en épingle et qui sont, à mon avis, presque tout aussi répréhensibles.

Mais nous n'avons pu parler aujourd'hui que d'un seul d'entre eux.

Louis Paquin, avocat



### COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE/COURRIER

Pour une période de .....ans

Ci-inclus.....en paiement de cet abonnement.

NOM.....

ADRESSE.....

Canada \$8.00 pour 1 an  
14.00 pour 2 ans  
E. Unis \$15.00 pour 1 an

RETOURNEZ A:  
"PEUPLE/COURRIER"  
55, rue de la Fabrique  
Montmagny, Qué.

<b>mini-loto</b>		31 Series émises — 90 000 chacune
	14741	POSSIBILITE DE 31 GAGNANTS DE \$5,000.
	4741	248 GAGNANTS DE \$500.
TIRAGE 46 14 FEVRIER 1975	741	2511 GAGNANTS DE \$100.



46 <sup>e</sup> Course 13 février 1975			RÉSULTAT			
ORDRE:	\$818.80	PRIX 180	A	B	C	D
DESORDRE:	\$35.60	2,598	2	3	6	7
VENTES TOTALES: \$499,610.						

# ALLARD

LE MAGASIN DE LA FAMILLE

DÉBUTANT LE  
19 FÉVRIER '75

## VENTE

## APRÈS

## INVENTAIRE

### PULLOVERS POUR JEUNES FILLES

Genre "débardeur" 100% acrylique, uni ou de fantaisie. Fabrication canadienne. Blanc, marine, rouge, rose, bleu ou beige. Grs 8-14 ans.

VALEUR  
3<sup>98</sup> & 4<sup>98</sup>

**PRIX CHOC**

**2<sup>97</sup>**



### SACS COOKING MAGIC

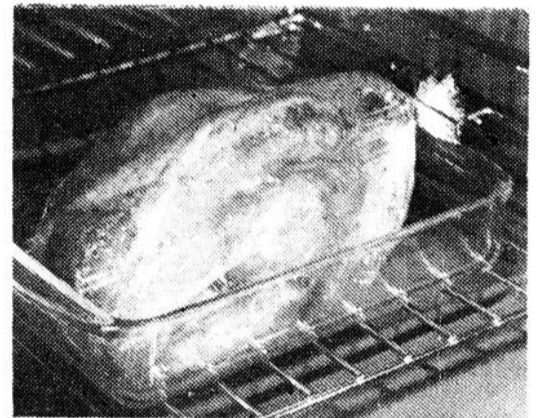
**PRIX CHOC**

POUR RÔTIR,  
CONGELER OU BOUILLIR

10 sacs de format moyen  
de 10" x 15" pour rôtis  
et volailles de 1 à 4 lb.

VALEUR 89¢

**17¢**



GRATIS!  
BROCHURE DE  
RECETTES À  
L'INTÉRIEUR



### ULTRA-BAN

Désodorisant anti-sudorifique en aérosol. Format de 9 onces.

**PRIX CHOC**

VALEUR 2<sup>15</sup>

**97¢**

### BATTERIES RAY-O-VAC

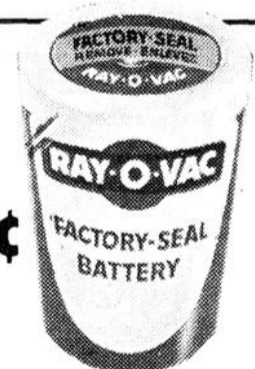
Capacité 2 volts, grosseur "D".

**PRIX CHOC**

VALEUR 99¢

**67¢**

(EMBALLAGE DE 2 PILES)



### ESCOMPTE DE

**33<sup>1</sup>/<sub>3</sub> %**

à

**60 %**

SUR LA PLUPART  
DES MARCHANDISES  
D'HIVER

- Foulard
- Tuques
- Mitaines
- Gants
- Manteaux
- Bottes
- Veste de ski
- Habit de motoneige
- Couvre-chaussure

UNE CHAÎNE DE MAGASINS ENTIÈREMENT QUÉBÉCOISE

LE MAGASIN DE LA FAMILLE !  
**ALLARD**

49, St-Jean-Baptiste  
Est, Montmagny

**A St-Pacôme**

**La Chambre de Commerce reçoit M. Denis Bourgault**

Le 3 février dernier, la Chambre de Commerce de St-Pacôme recevait M. Denis Bourgault de la Chambre Provinciale lors de son souper annuel.

Les invités spéciaux étaient: M. Roland Mathurin, président de la Chambre de Commerce de Montmagny et Mme Mathurin; le député de Kamouraska, M. Jean-Marie Pelletier et Mme Pelletier; le curé de St-Pacôme, M. l'abbé Louis-N. Thibault.

C'est en présence d'une soixantaine de convives que le conférencier, M. Denis Bourgault, a parlé du rôle d'une Chambre de Commerce dans une localité comme St-Pacôme où il y a un potentiel extraordinaire. Côté touristique, il n'y a qu'à regarder le centre de ski et le golf qui fonctionnent fort bien. M. Bourgault a incité les personnes présentes à continuer de déployer leurs efforts pour développer le tourisme chez nous. Et ce, à condition que nous soyons prêts à offrir aux touristes tout le confort qu'ils s'attendent à recevoir.

Le président actuel, M. Raymond-Marie Gagnon a ensuite fait connaître le programme d'action pour 1975. En s'adressant tout particulièrement au député Pelletier, M. Gagnon fit lecture d'une résolution qui a déjà

été présentée et qui le sera à nouveau pour l'obtention d'un chemin d'accès sur la montagne. Cette résolution est appuyée par la municipalité de la paroisse, et aussi par les municipalités avoisinantes telles que Mont-Carmel, St-Gabriel et Rivière-Ouelle.

Le député, prenant la parole, s'est dit très ouvert à une telle suggestion. Et il lance une invitation aux personnes concernées à venir le rencontrer afin que cette suggestion devienne réalité. M. Pelletier s'est dit prêt à faire les démarches nécessaires en ce sens.

La Chambre de Commerce en a profité pour louer les efforts déployés envers la population par Mme Rachel D. Coulombe, M. le curé Louis-N. Thibault et la Caisse Populaire de St-Pacôme en leur décernant un prix Méritas.

On a aussi annoncé, en primeur, que la Chambre de Commerce organisait un spectacle dans l'église de St-Pacôme. En effet, il nous fera plaisir de recevoir le pianiste André Gagnon qui viendra nous charmer par sa musique. Ce spectacle est prévu pour le 28 juin 1975.

en terminant une invitation est lancée à tous ceux qui ne sont pas encore membre, de le faire le plus tôt possible.

**Une commission d'urbanisme est mise sur pied à St-Pascal**

En fin de semaine dernière, un représentant de la société Rochette et Rochefort Ltée était l'invité des autorités municipales de St-Pascal.

A cette occasion, une commission d'urbanisme a été mise sur pied. La Commission a juridiction sur

toute l'étendue du territoire de la ville St-Pascal quant aux pouvoirs d'étude et de recommandation en matière de lotissement, de zonage, de construction, d'esthétique, d'affichage et tout ce qui a trait au plan directeur d'urbanisme de la municipalité. La Commission est

composée de sept membres domiciliés dans la Ville de St-Pascal, incluant le maire qui est membre d'office.

L'ingénieur Pierre-Paul Gingras, délégué de la firme qui a préparé le plan d'urbanisme de la municipalité, indiqua la procédure à suivre dans le choix des membres de la Commission.

Par la suite on présenta les sept commissaires qui répondaient aux qualifications suivantes:

- Siège no. 1: le maire
- Siège Nos 2 et 3: deux conseillers municipaux
- Siège no 4: un officier municipal
- Siège no. 5: un commerçant ou un homme d'affaires payant taxes d'affaires à Ville St-Pascal
- Siège nos 6 et 7: des contribuables ne répondant

pas aux conditions requises pour occuper les cinq premiers sièges et domiciliés dans la Ville ST-Pascal.

Le secrétaire de la Commission est nommé par le Conseil sur recommandation de la dite Commission.

L'Urbaniste-Conseil de la ville, membre de la Corporation Professionnelle des Urbanistes du Québec est nommé «conseiller technique de la Commission».

La Commission tient son assemblée obligatoire dans la troisième semaine de chaque mois.

Trois assemblées publiques sont en prévision. D'autres renseignements concernant cette importante commission seront donnés au public, à mesure que les travaux progresseront.

Clément Lessard

**La Tournée «Qu'est-ce qu'on va devenir?» entreprend une seconde étape**

**Fin de la première étape:**

La semaine qui vient va se conclure la première étape de la tournée d'animation organisée par le Programme d'Action Communautaire du Centre de Services Sociaux de La Pocatière dans Kamouraska-Ouest.

En effet, cette première étape devait permettre de visiter chacune des localités du secteur St-Pascal au cours du mois de février.

Cinq rencontres ont déjà eu lieu et ont permis des échanges d'opinion des plus intéressants concernant les difficultés que rencontrent aujourd'hui les résidents des milieux ruraux et les possibilités de solutions qui peuvent être accessibles.

Rappelons que chacune de ces rencontres débute par la

projection d'un film réalisé par l'O.N.F. dans la région de Charlevoix au cours des années 1970 et se termine par une discussion ouverte où chaque participant est invité à faire part des commentaires que lui suggère le film.

La première étape de cette tournée se terminera donc au cours des prochains jours, et voici la liste des endroits à visiter:

- Jeudi, le 20,** à l'École St-Philippe de St-Philippe de Néri;
- Mardi le 25,** à l'École Notre-Dame du Mont-Carmel;
- Jeudi le 27 et vendredi le 28,** à l'École Marguerite Bourgeoise de St-Pascal.

Ces rencontres débutent à 20 heures (8 hres) et toute la population y est invitée.

**De nouvelles fêtes de la Saint-Jean à La Pocatière**

La Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Anne de la Pocatière, depuis de nombreuses années, a pris l'initiative d'organiser les célébrations de notre fête nationale le 24 juin, fête de la Saint-Jean.

Est-ce le désir de la population d'avoir des fêtes de plus grande envergure? La

Société Saint-Jean-Baptiste ne tient pas à avoir l'exclusivité de l'organisation de ces fêtes.

Aussi, en tant que simple citoyen intéressé ou membre d'un organisme, vous êtes invités le 6 mars prochain à assister à une discussion sur le sujet au Centre Culturel à 8.00 heures p.m. Ici là, qu'on en parle! Qu'on en parle! Qu'on en parle!

Vendez-vous exprimer votre opinion? Resterez-vous indifférent? Ensemble nous prendrons les décisions.

«Fêtera-t-on la Saint-Jean à La Pocatière?»  
Oui? Non? Qui? Comment?

**Semaine Scouts-Guides du 16 février au 9 mars à La Pocatière**

**16 février:**  
9hres 30: Messe Guides. Scouts à la cathédrale. C'est une cérémonie d'engagement à l'occasion du baptême de Jérôme, enfant de M. Mme Camille Pelletier, parents de 3 Jeannettes: Diane, Josée et Marie.  
**19 février:**  
Promesse de 4 Jeannettes de

la 4e Ronde «Fleurs de Soleil».  
**21 février:**  
Promesse de 9 Jeannettes de la 1e Ronde «N.D. de Fatima». Parents, aumôniers, commissaire diocésaine, Mme Madeleine Nadeau, nouvelle cheftaine de groupe, le Comité-Protecteur, cheftaines, animatrices

Jeannettes de leurs rondes respectives assisteront à cette cérémonie au local Guide.  
**22 février:**  
Souper et soirée d'animateurs Scouts-Guides avec les aumôniers et les 2 Comités Protecteurs. A cette occasion aura lieu la promesse de 3 animateurs louveteaux: Denise et Patricia Saucier,

Lucie Dallaire, 1 animatrice Jeannette: Joanne Saucier.  
**Soulignons en ce 22 février l'anniversaire du fondateur du mouvement Scout: Baden Powell.**  
**23 février:**  
(possiblement) Les unités Guides (Kamssocks Guides Jeannettes) projettent de vi-

siter les unités de Trois-Pistoles. Cette rencontre-échange se situerait au niveau d'activités qui seraient organisées à part égale par les unités. Il est toujours intéressant et enrichissant de voir ce qui se fait ailleurs...  
**27-28 février, 1 mars:**  
Camp Guide. Durant ce camp, tout en vivant fraternellement dans une nature hivernale, 12 nouvelles Guides feront leur promesse.

**La zone Pascal-Taché aux Jeux du Québec:**

La zone Pascal-Taché a connu cet hiver sa plus belle participation aux Jeux du Québec. Notre zone a inscrit des participants dans sept (7) disciplines et ce sur une possibilité de seize (16). Chose également intéressante, nous avons remporté plusieurs médailles.

La plus grosse participation fut en lutte olympique ou dix-neuf (19) participants de La Pocatière se sont inscrits à la finale régionale. Sur une possibilité de huit (8) athlètes qui iront à Rimouski pour la finale provinciale, notre zone en enverra sept. La délégation de la région de Québec sera donc composée de lutteurs de la zone Pascal-Taché.

Vient ensuite le ski de fond. Le Centre de Plein Air de Montmagny fut l'hôte de la finale régionale les 8 et 9 février dernier. Dix Huit (18) athlètes de notre zone y participèrent. Brigitte Couillard de Montmagny y gagna une médaille d'argent, catégorie Juvénile fille et également une place sur l'équipe qui ira représenter la région de Québec à Rimouski en mars prochain.

Les volleyeurs de la polyvalente Louis-Jacques Casault de Montmagny avec

une équipe de filles et une de garçon remportèrent pour notre zone une médaille de bronze. Il y a eut dix-huit (18) participants pour cette discipline.

En ski alpin, cinq (5) athlètes du Centre de Ski Mont-Magnifique se rendirent à Stoneham pour la finale régionale.

Une belle participation également au karaté. Sept (7) jeunes du collège Sainte-Anne de La Pocatière se rendirent à Ste-Foy. J.C.

Quellet du collège, une médaille de bronze catégorie 122 lbs et plus.

En tennis de table quatre (4) participants se rendirent à Lévis pour la finale régionale.

Trois jeunes de Montmagny participèrent à la finale de judo.

C'est là une très belle participation pour notre zone. Le succès ne s'évalue pas uniquement au nombre des médailles, mais bien également et surtout au

niveau de la participation. Ce succès est le résultat des efforts d'une douzaine de personnes oeuvrant bénévolement. Ce sont soit des professionnels de l'activité physique ou des membres d'un club privé eux également étant bénévoles.

Soyons donc fier de nos bénévoles et de leurs athlètes et bonne chance à ceux qui se rendront au pays de Riki du 28 février au 9 mars pour la finale provinciale des Jeux du Québec, hiver 1975.

**Inscription à la maternelle (année scolaire 1975-76)**

Par la présente, nous avisons les parents qui auront des enfants à la maternelle en 1975-76, que l'inscription se fera les 4, 5, 6 mars prochains dans toutes les écoles du territoire de la ville de Montmagny.

**A. Conditions**

1. Sont admis, les enfants qui auront 5 ans avant le 1 octobre 1975.
2. Les parents doivent être munis d'un certificat de baptême ou de naissance lors de l'inscription.

**B. Quand:**

1. Les parents se présentent à leur école de secteur les 4, 5, 6 mars de 9.30 h. à 11.30 h. de 1.30 à 3.30 h.

**C. Où:**

1. Ecole Beaubien 59 rue de l'Anse (secteur cf le principal 248-0646)
2. Ecole St-Thomas, 111, 7ième rue (secteur Cf. la principale 248-1666)
3. Ecole St-Pie X 388 Bl. Taché (secteur même que cette année rue Boulanger

incluse Cf. le principal 248-1194)

4. Ecole St-Mathieu 111 rue St-Pierre (Secteur même que cette année Cf. la principale 248-0181)

N.B. En même temps nous inscrivons les élèves qui n'ont pas fait de classe maternelle, ces élèves seront donc inscrits en 1ère année (Ils doivent avoir 6 ans avant le 1 octobre)

Avec notre collaboration, Les principaux de l'élémentaire.

**Buckland**

**Soirée Récréative**

Une soirée des mieux organisées avait lieu le 8 février dernier à la salle du couvent consistant en un bingo des plus encourageants puisque à chaque partie le gagnant recevait un prix de valeur appréciable.

Le prix de présence, un panier abondamment garni de choses aussi utiles que bonnes a été gagné par M. Ghislain Brochu ainsi que plusieurs autres prix qui ont sûrement fait plusieurs heureux. Le tout organisé par des Chevaliers de Colomb était au profit de la Garde Paroissiale. On peut dire que ce fut vraiment un succès. Nous félicitons les organisateurs pour une si belle réussite et merci à tous pour la collaboration apportée à cette belle oeuvre de chez nous. Il est rumeur que la prochaine sera une soirée canadienne que tous en prennent note car c'est de bon augure.

**Nos malades**

A Mme Gérard Madeau, Joseph Tanguay, Onésime Laflamme aussi M. Pierre Rouillard présentement hospitalisé nous espérons pour tous un prompt retour à la santé, ainsi qu'à tous les malades à la maison on pense à vous et on souhaite que votre état s'améliore au plus tôt, ensemble ayons confiance, la Providence nous aidera.

Louise Dupont, Renée Lajeunesse, publicistes.

**Bonjour  
chez-toi!**



André, ptre.

**DECOUVRIR L'ESSENTIEL**

Vivre en vie, tel est le thème du présent carême. Bien sûr que nous voulons tous vivre et pas à moitié morts! Mais, où se trouve la vraie vie, la vie pleine? Car, de même qu'il y a de faux bonheurs, de même aussi y a-t-il des vies qui ne sont que des apparences de vie.

Chacun a de la vie une conception qui correspond à son système de valeurs. Pour les uns, vivre, ça consiste à avoir un emploi sûr et suffisamment rémunérateur. Pour les autres, ça réside dans la possession d'un chez-soi où ils ont le sentiment d'être reconnus pour ce qu'ils sont et d'être aimés. Vivre en vie, c'est encore pour certains la possibilité de disposer d'un temps suffisant pour s'adonner à des activités de son choix.

Mais, dans tout cela, qu'y a-t-il d'essentiel? Car il faut bien de temps à autres revenir à l'essentiel. La Transfiguration du Christ, que nous rappellerons dimanche prochain, nous y invite. Avant cette expérience, Pierre, Jacques et Jean ne connaissaient le Christ que de l'extérieur, de la même façon que trop souvent nous connaissons les personnes et les choses. Cette expérience leur a permis de le voir comme ils ne l'avaient pas encore vu, de le voir tel qu'il était en réalité. C'est ainsi que la Transfiguration est une invitation à découvrir ce qu'il y a d'essentiel dans nos vies.

Nos yeux de chair n'ont pas l'acuité voulu pour percevoir le fin fond des choses. Ils s'arrêtent trop souvent aux apparences. Un peu comme saint Paul, avant l'expérience du chemin de Damas, ils sont recouverts d'écaillés. Quelle différence dans son regard, quand il plût au Seigneur de les faire tomber! Quelle différence aussi dans son comportement! Désormais, il entrevoyait l'au-delà comme à découvert, tout comme les trois apôtres, lors de la Transfiguration, voyait le Christ comme ils ne l'avaient jamais vu auparavant.

Qu'est-ce qui nous permettrait de participer à l'expérience de la Transfiguration, je veux dire avoir la même vision que le Christ a des personnes, des choses et des événements sinon une vie de foi plus intense? Le chrétien, c'est quelqu'un qui porte des verres à double foyer: l'un grâce auquel il voit de près, l'autre qui lui permet de voir au loin, d'aller au coeur des choses. Le regard de la foi sur tout ce qui nous entoure et nous arrive porte au-delà des apparences, il permet de découvrir la réalité profonde. Ce regard nous fait voir la vie un peu comme le Christ lui-même la voit, je veux dire sous son aspect essentiel.

Notre vie est si courte et les appels à vivre viennent de tant de côtés à la fois que nous ne pouvons nous attarder aux apparences. Seul le regard de la foi nous permet de nous y arracher. La foi donne à toutes nos activités un sens ultime qui nous projette en avant de nous-mêmes, qui nous oblige à nous dépasser continuellement, à VIVRE EN VIE.

**La Fondation Bouchard Inc. lance son second tirage**

Pour la deuxième année consécutive, la Fondation Bouchard Inc. a lancé son tirage dont les prix totalisent la somme de \$8,000.00 environ.

Les détenteurs des billets chanceux pourront se mériter d'abord comme premier et deuxième prix: une chevrolet Biscayne '75, une roulotte de voyage «Carnaval» des Industries L'Islet; ensuite comme troisième et quatrième prix: un chasse-neige de 8 C.V. et un congélateur de 12 pieds cubes.

Le tirage aura lieu à l'amphithéâtre du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, lundi le 31 mars, à 20h.00.

Tous les billets, au nombre de 300 000 seront expédiés

par la poste; il n'y aura donc pas de sollicitation à domicile. On demande aux récipiendaires de bien accueillir ces billets et de retourner par le retour du courrier les talons dûment adressés.

Ce tirage est un des moyens que prend la Fondation Bouchard pour aider de plus en plus efficacement le Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, institution privée, déclarée d'intérêt public. La réponse généreuse de la population à l'occasion du tirage précédent rend optimistes les organisateurs de cette seconde initiative; ils espèrent dépasser l'objectif de l'an dernier.

M. André Rousseau, prési-

dent de la Fondation Bouchard, remercie d'avance tous ceux et celles qui achèteront les deux billets de tirage reçus par la poste.

Cette aide qu'on apporte à la Fondation, si minime soit-elle, est un encouragement précieux pour l'organisme qu'il dirige.



**Imprimés de tout genres**

- Cartes d'affaires- En-têtes de lettres- Enveloppes- Factures  
- Chèques- Circulaires- Brochures  
- Dépliants- Créations, etc...

**Service rapide**

POUR REPRESENTANT APPELER: **248-4805**

**IMPRIMERIE TACHÉ ENR.**

404 Boul. Taché Est - Montmagny

**URGENT**  
**BESOIN D'AUTOS USAGEES**

Profitez-en et obtenez:

- Un meilleur prix
- Une bonne allocation d'échange
- Service après vente de 1ère Qualité

Impérial-Chrysler-Cordoba

Monaco, Charger SE, Coronet, Dart, Colt, Camions Dodge

Chez nous, vous trouverez:

- Un service hors pair
- Des mécaniciens compétents en :

**Mécanique:**

- Réparations majeures
- Transmissions
- Moteurs -etc.
- Mise au point du carburateur
- Entretien régulier

**Débosselage:**

- Toutes réparations de véhicules accidentés.
- Pare-brises
- Peinture.

**Pièces:**

Nous avons en main une grande quantité de pièces pour subvenir à vos besoins

- Service de remorquage

**VOTRE VENDEUR DE CONFIANCE**



**Raymond Bernier Auto**  
MONTMAGNY INC.  
75, Boul. Taché Est, Montmagny 248-0170, Québec: 884-2836

Tél: 246-3790



**Gaston Guimont**

Entrepreneur en construction - vente et pose de déclin d'aluminium, déclin de masonite.

Cap St-Ignace

Cté Montmagny, Qué.

Tél: Bur. 248-1358

Tél. Rés.: 248-2545

**A. & A. COULOMBE ENR.**

ENTREPRENEUR Excavation  
Dynamitage  
Terrassement

R.R. NO. 1  
Montmagny, P.Q.

Concessionnaire John Deere

**MONTMAGNY READY MIX**

"BETON PREPARE DE MONTMAGNY"

-Service  
-Prix  
-Qualité



PLAN NO. 1: 248-0953  
ROUTE TRANS-CANADA,  
MONTMAGNY

PLAN NO. 2: St-Raphael, Ber., Que. 243-2102  
PLAN NO. 3: Ville La Pocatière, Kam. 856-3409  
PLAN NO. 4: St-Anselme 885-4096

# cartes professionnelles

## Notaire

### NOTAIRE Me Gaston Lemieux

CONSEILLER JURIDIQUE

192, Ave de la Gare, Montmagny. 248-1202

38, 5 e Ave L'Islet 247-5329  
les mardis et samedis.

## Entrepreneur

### RAYMOND CARON INC.

ENTREPRENEUR  
EN CONSTRUCTIONS DOMICILIAIRES ET INDUSTRIELLES  
315 Est, Boul. Taché — Tél.: 248-1474 — MONTMAGNY

## Arpenteurs-géomètres



### ARPENTEUR- GEOMETRE

Jacques Pelletier

Dépositaire d'une partie du greffe  
de Marc Thiboutot.

163 rue St-Louis, Montmagny  
248-2091



Tél.: 856-2573

Dépositaire d'une partie du greffe  
de Marc Thiboutot.

### Camille Bouchard ARPENTEUR-GEOMETRE

1004, 4e Rue, La Pocatière

## Podiatres

Aubert Bérubé

### PODIATRE

Bur.: Montmagny  
Villa Rachel  
96, St-Jean Baptiste E.,  
248-1706

Lévis:  
179, rue St-Georges,  
Tél.: 833-3723; 833-0223,  
sur rendez-vous.

## Dentistes

DR  
GASTON LETOURNEAU  
Chirurgien - Dentiste

116 Ave de la Gare  
(Centre médical)  
Montmagny

Tél.: Bureau 248-3161  
Résidence 248-1405

Docteurs  
Marc Bernard  
& Claude Normand

Chirurgiens Dentistes  
édifice de la Caisse Populaire  
Avenue de Gaspé  
St-Jean Port-Joli  
Tél.: Bur.: 598-3394-95  
sur rendez-vous seulement

## Directeurs de Funérailles

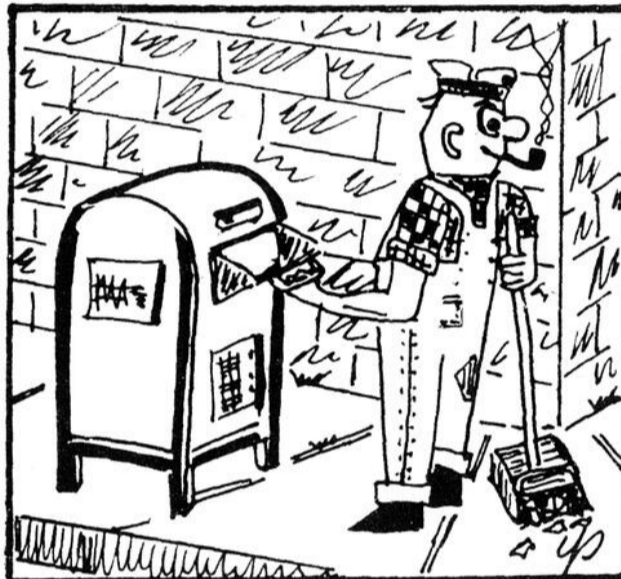
Laurent NORMAND  
Directeur de funérailles

SERVICE JOUR ET NUIT  
d'ambulance et corbillard  
Cadillac  
26, rue St-Louis  
Montmagny  
Tél.: 248-0545

Marcel RUELLAND  
Directeur de funérailles

Ambulance et corbillard  
CADILLAC  
SERVICE JOUR ET NUIT  
Rue de la Fabrique  
Montmagny  
Tél.: 248-1363

# le truc des 7 erreurs



Réponse dans la page des annonces classées.

## COMPTABILITE

Rapport d'impôt

Tenue de livre

André Minville, 4, 7e rue, Montmagny

Tél.: 248-1610

## Divers

1 Place de l'Eglise,  
suite 400, Montmagny, Qué.  
Després, Landry  
et  
Associés  
Ingénieur Conseils

Robert Després Ing  
Bernard Landry Ing  
Ligne directe avec Québec  
(884-2862)  
Tél. (418) 248-0622

248-3930  
Remèdes d'herbages  
Rolmex

LOUIS GAULIN,  
CONSEILLER

11 Ave Ste-Brigitte  
Montmagny

## OPTOMETRISTES

Tél.: 248-3420

Dr. E. Gobeil, O.D.

DR. MARC-ANDRE  
ST-MARTIN, O.D.

OPTOMETRISTES

Edifice Allard, app. 21-23  
46 Est, St-Jean-Baptiste  
Montmagny.

NOUVELLE  
ADRESSE

Jacques Deschênes

Optometriste.

1, Place de l'Eglise,  
Suite 304, Montmagny.  
Tél.: 248-2872.

## centre chiropratique cap st-ignace



Guy A. Paris D.C.

Denis R. Paris D.C.

10 rue de l'église nord  
c.p.3 cap st-ignace que

GOR 1HO tel. 246-5641

## Avocats

ROBERT DAVELUY  
B.A., LL.L.  
Avocat procureur

Edifice Allard  
Rue St-Jean-Baptiste,  
Montmagny

Garant & Pelletier

AVOCAT ET PROCUREUR

Bureau  
68 rue du Palais de Justice  
Montmagny tél. 248-0194

Rés.: M. Garant 259-7105

Rés.: M. Pelletier  
259-7212.

## MORIN et LEMIEUX

avocats

Marcel Morin  
B.A., LL.L., LL.M.

Jean-Alain Lemieux  
B.A., LL.L.

41, est, rue St-Jean-Baptiste,  
Montmagny.

TEL.: 248-3114

## Comptables

### Boufanger, Fortier, Rondeau & Cie

COMPTABLES AGREES-CHARTERED ACCOUNTANTS

MAURICE BOULANGER, C.A.	REAL A. RONDEAU, C.A.
PAUL R. THIVIERGE, C.A.	RAYMOND KIROUAC, C.A.
GERARD BEAULIEU, C.A.	ROLLAND TRUELLE, C.A.
GUY DESROCHES, C.A.	CHARLES RONDEAU, C.A.
GUY BOULANGER, C.A.	FRANCOIS GAGNON, C.A.
ANTOINE KAWA, C.A.	JACQUES AUDET, C.A.
MICHEL BEAUDOIN, C.A.	JACQUES LEVESQUE, C.A.
MARTIN CHOUINARD, C.A.	JEAN GUY PINEAULT, C.A.
SERGE MELANCON, C.A.	BENOIT L'HEUREUX, C.A.
GUY SIROIS, C.A.	RAYNALD CLOUTIER, C.A.

Appelez l'interurbain et demandez ZENITH 471010  
pas de frais d'interurbain.

EDIFICE LA LAURENTIENNE, 500 Est,  
Grande Allée QUEBEC GIR 2J7 Tél. 529-8731

## FERNAND BRETON, C.A.

Comptable agréé - Chartered Accountant

68, rue du Palais de Justice  
Edifice Couillard (Suite 101)  
MONTMAGNY, P.Q.

Bur.: 248-1232

Rés.: 248-1513

## Caron, Corriveau, Renaud & Associés

COMPTABLES AGREES

Lionel Corriveau C.A.	Réal Bélanger, C.A.
Gérard Lavoie, C.A.	Roland Pouliot, C.A.
Régent Gagnon, C.A.	Jacques Gendron, C.A.
Gaston Berube, C.A.	Conrad Guérette, C.A.
Hughes Dion, C.A.	Raymond Malenfant, C.A.
Guy Renaud, C.A.	Bertrand Chouinard C.A.
Berchmans Chénard, C.A.	Rémi Lemieux C.A.

Tél.: 248-1303

15, Ave St-Magloire, Montmagny, P. Qué.  
Bureaux: Montmagny, Rivière-du-Loup, Matane.

Petit, Caron-Giasson & Associés

Comptables Agrés

Laurent Petit, C.A.

Jeannine Caron-Giasson, B.A.

Tél: 598-3338

ST-JEAN PORT-JOLI, CTÉ L'ISLET

CASE POSTALE 700

Bureau: 1, 6e rue, Montmagny, Qué. Tél: 248-2722

## RAYMOND LORTIE

B.A., D.W.S.A., C.A.E.A.U.L.

Tenue de livres - Rapports d'impôt - Administration  
Successions - Organisation

Jean-Paul CLOUTIER

J. Maurice CLOUTIER

B.A., L.Sc. C., Adm. A.  
Comptable

B.A., LL.L.  
Notaire

ST-PAUL, Co., Montmagny, P.Q.

Gaston CLOUTIER  
C. d'Ass. A.  
Cloutier et Cloutier Enrg.

Guy CLOUTIER  
B.A.  
Administrateur

# Les avis concernant les loyers

En matière de bail résidentiel, il ne suffit pas de laisser arriver la date de terminaison du bail pour empêcher que ce bail ne se prolonge. La partie qui désire mettre fin à un bail et empêcher qu'il ne se prolonge de façon automatique et aux mêmes conditions, est tenu d'en donner avis à l'autre partie.

Ces avis, qu'ils soient de non-prolongation du bail, d'augmentation du prix du loyer ou de modification de toute autre condition du bail doivent être envoyés à l'autre partie dans des délais spécifiés par la loi et qui varient selon la durée du bail.

Si le bail, verbal ou écrit, est à durée fixe de douze (12) mois ou plus, l'avis, quel qu'il soit, doit parvenir à l'autre partie trois (3) mois avant la date de terminaison du bail.

Si le bail, verbal ou écrit, est à durée fixe de moins de douze (12) mois ou à durée indéterminée, c'est la période de paiement du loyer qui détermine la période de l'avis. Ainsi, si le loyer est payable au mois, un mois d'avis sera nécessaire et si le loyer est payable à la semaine, une semaine d'avis. Si aucun avis, de part et d'autre, n'est envoyé à l'autre partie, le bail est prolongé pour la même période, n'excédant pas un an, que le bail précédait au même prix et aux mêmes conditions.

Le locataire qui reçoit dans les délais plus haut mentionnés un avis de terminaison de bail, d'augmentation du prix du loyer ou de modification de toute autre condition de son bail, peut le contester devant l'administrateur des loyers. Il doit le faire dans les trente (30)

jours de l'avis du propriétaire s'il a un bail à durée fixe de douze (12) mois ou plus ou dans les dix (10) jours du même avis dans le cas où il a un bail à durée fixe de moins de douze (12) mois ou un bail à durée indéterminée.

Si le locataire ne répond pas à l'avis de son propriétaire dans les délais de trente (30) ou dix (10) jours, selon le cas, il est réputé avoir accepté de quitter le logement ou de payer le nouveau loyer exigé par le propriétaire dans l'avis.

## Le Ministère des affaires culturelles aidera le centenaire de St-Eleuthère

Québec (C.Q.).— L'interlocuteur du Comité du centenaire de St-Eleuthère sera désormais le ministère des Affaires culturelles plutôt que le Haut Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports. C'est ce qui ressort d'un changement de structure dans la vocation de ces deux organismes.

Le ministère des Affaires culturelles sera ainsi l'interlocuteur d'une quinzaine d'organismes qui jusqu'ici s'adressaient surtout au Haut Commissariat, parmi les autres groupes touchés par mesure administrative, mentionnons le Festival d'été de Québec, le Conseil d'orientation culturelle de

Baie Saint-Paul, l'Alliance chorale chrétienne, l'Association québécoise du Jeune Théâtre, le camp musical "Accord parfait" le camp musical "Harmonie d'Asbestos" le camp musical St-Alexandre, la Corporation du Festival d'été de Longueuil, la Fédération des Associations musicales du Québec, la Fédération des Loisirs-danses du Québec, les Jeunesses littéraires du Québec, la Société des Jeunes artistes créateurs et les fêtes du Vieux St-Eustache.

Cette nouvelle répartition des préoccupations administratives devrait favoriser l'action du Québec au sein de ces organismes à caractère culturel.

## Nouvel exécutif au Comité des Amis des Scouts de La Pocatière

Suite à la réunion générale annuelle du Comité des Amis des Scouts de La Pocatière, il y eut élection au sein de ce comité.

Les personnes élues sont: MM. Marcel Bélanger, président, Jean-Pierre Larose, vice-président, Louis-Marie Dionne, trésorier, Mme Renée Lajeunesse, secrétaire; M. l'abbé Dorylas Moreau, aumônier; MM. André

Bonsang, Jacques Lizotte, Mme Ginette Laganière, directeurs.

Tous ensemble avec l'appui des parents, des bienfaiteurs et des chefs scouts, unissent leurs efforts afin d'aider les jeunes à s'épanouir dans ce mouvement de formation qu'est le scoutisme.

Renée Lajeunesse, secrétaire.

## La voix du peuple

Dimanche le 9 février dernier, j'assistais à une partie de hockey catégorie Midget 14, 15 et 16 ans, comme spectateur parent, entre le Cap St Ignace et les Canotiers [mineurs] de Montmagny.

J'ai été déçue de cette partie. 3 batailles dans une même période. On se serait cru à la boxe [poids plume] Je ne connais pas qui dirige l'équipe des Canotiers... mais il manque sûrement de réalisme... Ces adolescents jouent au hockey parce qu'ils aiment le hockey; ils ne jouent pas pour des millions comme les idoles des ligues majeures, au contraire, cela coûte de l'argent aux parents. Pourquoi encourager une telle violence? Martin Gray dans son livre "Le sens de la vie" dit: "Que chaque être porte la violence amimale en lui, et que la vie consiste à refuser qu'il ne vous domine. L'enfance est une eau qui jaillit, elle

## Critique sur le hockey mineur (Midget) de la région

irrigue l'homme à venir... mais elle peut aussi le noyer..." Rien n'est plus important pour l'homme que de guider une autre vie; [autre citation]. Les vraies leçons, celles que le jeune écoute, celles qui modèlent sa personnalité, sont les actes que l'adulte accomplit, dit-on en éducation.

Au lieu d'encourager les jeunes dans la voie de la violence, pourquoi ne pas d'abord leur montrer à jouer du hockey. Développer un esprit d'équipe sain... une équipe qui sait se serrer les coudes à l'occasion pour remporter une belle victoire; une équipe qui sait également accepter la défaite. Je ne suis pas contre un bon coup d'épaule porté légalement... comme épreuve de force dans des situations corsées; mais je suis contre les coups de cochon [expression bien canadienne] pour blesser l'autre et souvent gravement, alors



Mme Thérèse Chouinard, présidente de la Caisse Populaire de St-Pascal, remettant à Pierre Bérubé, une tuque aux couleurs de la région. Cette tuque l'identifiera comme athlète sélectionné aux Jeux d'hiver de l'Est du Québec.

## Comité organisateur des Jeux du Québec reçu à St-Pascal

Hier midi le Comité organisateur des Jeux du Québec à Rimouski était reçu à St-Pascal.

Monsieur André Paquet, directeur des loisirs, souhaita la bienvenue à cet organisme. M. Ernest Ouellet assura aux visiteurs qu'ils étaient chez eux chez nous. Il ajouta que toute l'équipe du conseil de ville donnait un appui entier aux Jeux du Québec à Rimouski. Près de soixante personnes, représentant les différents organismes de St-Pascal assistaient à cette réception.

Après un vin d'honneur, les délégués des Jeux du Québec nous ont fourni globalement toutes les informations concernant cette manifestation sportive et culturelle, qui se déroulera à

Rimouski, du 28 février au 9 mars 1975.

Un film présente Riki, la mascotte des Jeux du Québec, Hiver 1975 à Rimouski. Un représentant de la Société d'exploitation des loteries et courses du Québec nous rappela que cette compagnie se charge d'organiser les conférences de presse et de commanditer le sport amateur.

Pour terminer Mme Thérèse Chouinard présidente de la Caisse Populaire de St-Pascal remis à Pierre Bérubé, une tuque aux couleurs de la région, qui l'identifiera comme athlète sélectionné, lors des deuxièmes Jeux d'hiver de l'Est du Québec.

Clément Lessard

## La voix du peuple

### Conseils aux petites-filles

Dites, mes chères petites-filles, vous ne pouvez pas permettre à votre grand-maman de venir jaser avec vous, qu'elle voudrait voir tellement heureuses?

Je vous dirai: "Préparez votre avenir. Pour cela, ne commencez pas trop de bonne heure à jouer à la grande fille. Chaque chose en son temps. Un temps pour chaque chose, dit le proverbe".

C'est un conseil que vous donne grand-maman. Profitez de votre adolescence pour jouir du bonheur de posséder votre mère.

Pour vous mes chères enfants qui avez eu le privilège de naître dans une famille où vos papas et vos mamans s'aiment parce qu'ils se sont appliqués à faire de bonnes amours, imitez-les faites comme eux.

Aujourd'hui, on a tout fait passer par dessus bord et vite! Aussi faut-il voir le résultat de ces mariages avant le temps. Malheureusement cet amour ne dure pas longtemps; parfois juste le temps de mettre dans le monde un pauvre petit enfant qui, par la force des choses, apprendra à dire papa sans jamais le connaître.

Je lisais fin de décembre, un article faisant remarquer combien nombreuses étaient les lettres adressées au Père-Noël demandant un papa.

Comme c'est triste, mes chères petites filles, de voir un enfant privé de ce qui ne devrait jamais les quitter: un papa, une maman! Et ils sont nombreux ces pauvres petits êtres.

On veut la femme égale à l'homme. Pour ma part je vous dirai que la femme était supérieure à l'homme par son cœur maternel qui ne savait pas refuser les enfants que Dieu leur offrait.

Et la science que l'on s'est tellement évertuée à vanter aurait-elle la valeur qu'on s'efforce de lui attribuer? J'en doute. Les femmes font et défont le monde.

Dites-moi mes chères en-

petites filles, sommes nous dans une époque où nous construisons ou si nous nous appliquons à démolir?

Les êtres les plus forts ne sont pas toujours ceux que l'on pense.

A vous mes chères enfants à rebâtir le monde puisque vous êtes la relève!

Et pour y arriver, faites ce que m'avouait candidement une de mes nièces à qui je vantais la valeur de son mari et qui me disait: "Ma tante, pour avoir un bon mari, il faut se l'élever!"

C'est pendant que vous êtes encore fille que vous pouvez le mieux réussir ce tour de force.

Exigez de lui qu'il accomplisse ses devoirs religieux, qu'il soit vaillant et non jaloux; ne lui permettez pas de venir vous voir avec le petit flacon dans sa poche. Surtout, n'imitez pas cette jeune femme qui interdisait à son mari de prendre un coup, mais ne refusait jamais pour elle-même la traite qu'on lui offrait.

Soyons persuadées qu'on obtient plus par l'exemple que par la parole.

Exigez de votre amoureux qu'il vous respecte si vous voulez qu'il vous soit fidèle après le mariage.

Avez-vous entendu chanter cette petite romance pratique:

N'allez pas, n'allez pas quand vient le soir, N'allez pas, n'allez pas quand vient le noir,

Dans les bois mystérieux n'allez pas rêver à deux:

Rien de traitre comme l'ombre pour les amoureux!

Écoutez la voix de la conscience qui habite en chacun de vous et prenez bien garde, mes chères petites filles de l'endormir au somnifère, parce que le réveil serait terrible.

Rien de plus précieux à offrir dans la corbeille de noces qu'un cœur pur dans un corps sain Découpez cet écrit pour le relire quand vous aurez acquis dix ans d'expérience.

Sincèrement vôtre, Mme Albert Dupont St-Denis

## La phytothérapie...

SOUS CETTE RUBRIQUE DES CONSEILS LES PLUS UTILES CONCERNANT VOTRE SANTE VOUS SERONT DISPENSES PAR UN PHYTOTHERAPEUTE DIPLOME.

### L'HOMME SURVIVRE-T-IL A SON DEVELOPPEMENT?

En ce siècle, malgré toutes les découvertes, les inventions, les greffes d'organes etc., malgré les agrandissements de nos hôpitaux et la multiplication des cliniques médicales, nous assistons présentement à un accroissement des maladies dégénératives chez de jeunes sujets. Ces maladies étaient autrefois réservées aux personnes d'un âge très avancé. S'il faut en croire certaines statistiques, bientôt, on devra prendre sa retraite très jeune, se retirer à quarante ans pour cause de santé. Nous connaissons aussi la pollution de l'air, de l'eau, de même que la pollution par le bruit. Tous ces phénomènes, sont hélas, la rançon du progrès. Les savants eux-même se posent la question suivante: L'homme survivra-t-il à son développement?

### LA PHYTOTHERAPIE

La phytothérapie est une science vieille et jeune à la fois. Aussi loin qu'on puisse reculer dans l'histoire, on traitait les maladies avec les plantes sous forme d'infusion (tisane) ou brute (état naturel). Comme toutes les sciences, la phytothérapie a grandement évolué et la médication naturelle s'est modernisée. Présentement, des concentrés de plantes médicales sous forme de liquide ou en comprimés donnent des résultats nettement meilleurs.

La phytothérapie a prouvé que si nos organes d'élimination sont en bon état, notre résistance sera beaucoup plus grande. Par conséquent, notre état général sera amélioré. Si, pour éliminer les effets d'ingrédients chimiques dans notre organisme, nous employons des médicaments chimiques ou synthétisés, nous risquons de développer un cercle vicieux et sans issue.

Gilles Blanchet Phytotherapeute diplômé

**POUR RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS, écrivez-A:**

L'Association canadienne des phytotherapeutes, C.P. 115, Lévis, Qué. G6V 6N8

## Visite du Manoir Taché dans le cadre des activités scolaires à Montmagny

(R.L.)— Dans le cadre des journées d'activités qui se tenaient mercredi et jeudi derniers à la polyvalente Louis-Jacques Casault de Montmagny, l'activité «Astronomie» conduisit une quinzaine d'étudiants et leurs professeurs à la demeure de M. Robert Proulx

de Montmagny, président du Cercle d'Astronomie de Montmagny.

Au cours de cette visite, effectuée de 8.30 hres a.m. à 11.15 hres a.m., M. Proulx enseigna les étudiants des Secondaires III, IV et V, dont l'âge variait entre 15 et 17 ans, sur l'astronomie en général, sur ses méthodes,

ses instruments.

Les jeunes furent ainsi mis en contact avec la photo astronomique, la fabrication de miroirs de télescope, différents graphiques. Tous se montrèrent très intéressés par ce sujet, certains allant même jusqu'à souhaiter la création d'un atelier d'astronomie à la polyvalente.

te.

De dire M. Proulx: «Les jeunes furent très emballés par ce sujet et par les choses que j'ai pu leur montrer. C'était la première fois qu'ils entraient en contact avec un tel sujet et désirent ardemment approfondir leurs connaissances en la matière».

## Gagnants d'un tournoi de pichenolles à St-Paul

Dimanche le 9 février a eu lieu le tournoi de pichenolles au profit des Chevaliers de Colomb du Conseil 3186-59.

Voici les gagnants (es) des différentes catégories:

Les femmes "aux doigts":

Gagnantes:

Mme Armand Bernier, St Paul, Mme Armand Gaudreau, Ste Appoline

Perdantes:

Mme Justilien Anctil, St Omer

Mme Eugène Pelletier, St Omer

Moins de 15 ans, garçons

"aux doigts"

Gagnants

M. Martin Marceau, Ste Appoline, René Ouellet, Ste Appoline

Perdants

M. Gérald Blanchet, St Marcel, Jean Pelletier, St Marcel

Les Hommes, "Baguettes" Gagnants: M. Jacques Marois, Montmagny, M. Donald Roy, Montmagny

Perdants: M. Edmond Massé, Montmagny, M. Richard Massé, Montmagny.

Les Hommes "aux doigts" Gagnants: M. Alphonse Marceau, Ste Appoline, M. Jean Pierre Bernard, Ste Appoline

Perdants: M. Eugène Lapointe, Ste Appoline, M. Régean Lapointe, Ste Appoline.

Nous tenons à féliciter les équipes gagnantes, mais leur adversaires ont livré une lutte très chaude.

Au nom de l'Exécutif et au nom des membres nous remercions ceux et celles qui sont venus encourager nos équipes durant la journée.

Un merci tout spécial à ceux qui ont travaillé au restaurant et à l'autre comptoir. Merci beaucoup.

Conseil 3186-59, St Paul Marcel Leblond, publiciste



Université du Québec à Rimouski

## SESSION D'AUTOMNE 1975

PROGRAMMES DE 1er CYCLE OFFERTS A TEMPS COMPLET ET A TEMPS PARTIEL

### BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ

administration

biologie

biologie/administration

biologie/chimie

biologie/géographie

biologie/mathématiques

biologie/physique

chimie

chimie/administration

chimie/biologie

chimie/mathématiques

chimie/physique

mathématiques

mathématiques/administration

mathématiques/biologie

mathématiques/chimie

mathématiques/physique

physique

physique/biologie

physique/chimie

physique/mathématiques

études françaises

études françaises/histoire

géographie

géographie/administration

géographie/biologie

géographie/histoire

géographie/mathématiques

géographie/sociologie

histoire

histoire/études françaises

histoire/géographie

histoire/sociologie

théologie

### BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ D'ENSEIGNEMENT

secondaire (administration)

secondaire (biologie)

secondaire (chimie)

secondaire (études françaises)

secondaire (géographie)

secondaire (histoire)

secondaire (mathématiques)

secondaire (physique)

secondaire (sciences religieuses)

secondaire (mathématiques)/Permama

préscolaire

élémentaire

enfance inadaptée

### CERTIFICAT

administration

sciences comptables

enseignement professionnel

nursing

sciences de l'éducation

sciences religieuses

animation

Date limite de présentation d'une demande d'admission:

1er mars 1975

Adresse pour obtenir un formulaire de demande d'admission:

Bureau du registraire

Service de l'admission

Université du Québec à Rimouski

300, avenue des Ursulines

Rimouski, Québec

G5L 3A1

Renseignements supplémentaires: 724-1433

## "AU SUJET DE VOTRE SANTE"

Si vous avez tout essayé et que vos malaises persistent, Madame Thérèse Montminy est en mesure de vous conseiller adéquatement en ce qui concerne la MEDICATION NATURELLE DES LABORATOIRES VACHON



Mme Thérèse Montminy, Phytotherapeute. 84, rue St-Thomas, Montmagny, Qué., Tél. 248-0487



## AVEZ-VOUS DES PROBLEMES DE SANTE?



Si vous avez des problèmes de santé, un phytotherapeute diplômé vous conseillera adéquatement en ce qui concerne la médication naturelle des LABORATOIRES VACHON et vous renseignera sur la manière d'adapter cette médication à vos différents malaises.

Monsieur Gilles Blanchet Phytotherapeute Diplômé, C.P. 181, Tourville, Cte L'Islet, Qué., Tél: 359-2025

Membre de L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PHYTOTHERAPEUTES.



# LP

## Matériaux de construction

GROS ET DETAIL

Voûte à fourrures

## ULTRA MODERNE

Département de cadeaux: 248-3402

# LEMIEUX & PROULX INC.

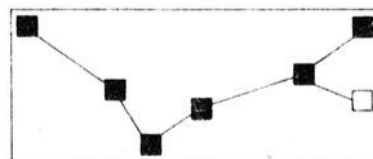
47 est, St-Jean-Baptiste, 248 - 3400

Nous fermons le Samedi à 4 heures P.M. durant toute l'année.

Quincaillerie  
Plomberie  
Peinture  
Tapisserie  
Entreposage  
Réparation  
Lustrage  
Nettoyage

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'Université du Québec à Rimouski est l'une des unités constituantes du réseau de l'Université du Québec



## La Philatélie

Dans l'esprit du «Je me souviens» québécois la collection des timbres canadiens qui de près ou de loin, font référence à l'artisanat ou à ceux qui ont contribué à son développement.

A première vue, une collection de timbres peut sembler bien banale, mais attention, si de par le monde, la philatélie est devenue tout autant chez les rois que chez les enfants, le passe-temps le plus célèbre, c'est que cet art nous invite à voyager, à connaître le passé et la culture de tous les peuples.

Vous rappelez-vous que Jean Talon a été le plus grand promoteur de la petite industrie à Québec? Allez dire à mon Roi que j'ai de quoi m'habiller des pieds à la tête. Saviez-vous que Mgr de Laval a fondé à St-Joachim la première école d'art et métiers de la colonie en 1675? Pensez-vous que l'habitation de Champlain comme celle des Indiens ne sont pas des oeuvres artisanales de la plus haute tenue technique et culturelle? Si le sujet vous plaît eh bien, collectionnez les timbres sous le thème de l'artisan. Dans tous les bureaux de poste on peut se procurer le livre intitulé «Les belles histoires des timbres-poste». Je vous le conseille.

Notre club philatélique, section juvénile, a chaque dimanche de 1 hre à 4 hres p.m., plus de 30 jeunes qui se réunissent régulièrement au Manoir Taché, 37-39 Ave Ste-Marie pour faire l'échange, avoir des renseignements. Ces ateliers sont organisés dans les cadres des activités de Populart Inc.

J'invite donc tous les parents à encourager vos jeunes dans cette voie, par la philatélie ils comprendront les efforts que nos pionniers ont faits à bâtir le pays, de faire ce qu'il est aujourd'hui; nous restons parfois indifférents devant un monument historique, de vieux manoirs bâtis il y a plus de 216 ans comme celui du Manoir Taché. Nos jeunes qui viennent à ces réunions, soit à la philatélie ou à l'astronomie, je leur fais revivre une page d'histoire de nos pionniers tel que fut Sir Etienne Pascal Taché qui fut deux fois Premier Ministre du Bas-Canada, grand Patriote, catholique, médecin, militaire, l'un de Pères de la Confédération. Nous devons nous faire un devoir de faire revivre cette époque de notre histoire et ce, à Montmagny, celle de nos grands Canadiens. N'oublions pas qu'il y a eu des bâtisseurs avant nous. C'est pourquoi j'invite la population de Montmagny et de l'extérieur à venir visiter ces lieux historiques. Dans la saison estivale le tourisme abonde dans notre région, faisons notre possible pour les accueillir avec courtoisie, leur donner un renseignement avec empressement. Combien de gens de Montmagny savent qu'il existe le Manoir Taché et où

il est situé? L'été dernier, plus de 500 visiteurs sont passés.

Le travail qui sera accompli par six jeunes de la section juvénile de la philatélie dans le concours du Club Optimiste est promoteur d'un grand succès. Dimanche prochain, notre club philatélique distribuera une grande quantité de timbres du monde entier gratuitement à tous ces jeunes qui se présentent à notre club. En ce qui concerne la section adulte, les réunions sont toujours le 2ème et 4ème mardi chaque mois à 7 hres p.m., au Manoir Taché.

Robert Proulx, resp.  
248-2362

## Quatre médecins de St-Jean Port-Joli pourront pratiquer à La Pocatière

(J.P.O.) Le conseil d'administration de l'hôpital Notre-Dame de Fatima de La Pocatière a adopté, lors de sa dernière séance régulière du 30 janvier, une résolution permettant à quatre médecins de St-Jean Port-Joli d'être considérés comme membre actifs de l'hôpital N.D. de Fatima avec privilèges en obstétrique et pédiatrie.

Cette décision confère donc à ces quatre personnes le même statut que les méde-

cins de La Pocatière pratiquant déjà à l'hôpital N.D. de Fatima. Ils pourront y venir pratiquer et suivre leurs patients tels qu'ils le faisaient à l'hôpital de St-Jean Port-Joli.

Les quatre médecins qui ont obtenu le statut de membres actifs sont MM. Natanael Chassé, Fernand Lizotte, Réjean Laberge et Laurent Raymond.

Sur un autre sujet, il semble que le projet de clinique externe suive le processus normal d'accepta-

tion. A remarquer que le gouvernement a jusqu'au 30 octobre pour prendre une

décision quant aux modalités de réalisation d'un tel service.

ANDRE  
MINVILLE

**HERBLOCK**  
POUR VOTRE IMPOT

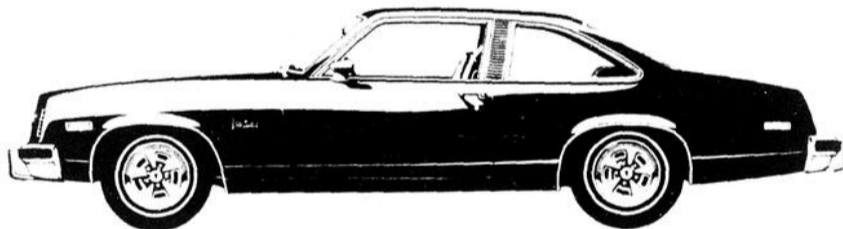
Tél.: 248-1610

4, 7e Rue  
Montmagny, Qué.

## Voici les faits.

### BEDARD AUTOMOBILES Itée.

# vous offre des Pontiac Ventura 1975 qui fonctionnent à merveille à n'importe QUEL GENRE D'ESSENCE!



Que vos rêves deviennent une réalité à prix modique avec tous les crédits accordés!

Crédit G.M. **\$200.00**

Crédit  
Bédard Automobile **\$300.00**

Crédit total: **\$500.00**

Valable jusqu'au 28 février 75. à minuit.

OFFRE D'ECHANGE  
IMBATTABLE  
en ce moment!

### BEDARD AUTOMOBILES Itée.

116, ST-JEAN-BAPTISTE OUEST, MONTMAGNY, QUÉBEC. (418) 248-3553

Pontiac / Buick / Cadillac / Camion G.M.C.

Laissez-nous vous guider sur la nouvelle voie de l'économie!

**prestige**

**SALON DU MEUBLE DE MONTMAGNY ENR.**

144, Ave de la Gare, Montmagny

**248-3591**

**Problème no 307**  
**7 lettres cachées**  
**THEME**  
**LA GEOMETRIE**

**MOT-MYSTÈRE**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à révéler le MOT-MYSTÈRE.

A	B	cube	F	ligne	P	sécante
adjacent	base	cylindre	face	M	plan	sommet
aigu	C	D	fin	médiane	point	sphère
aire	carré	degré	formule	mesure	prisme	T
angle	centre	diamètre	G	mètre	R	tangente
apothème	cercle	dos	géométrie	N	rayon	théorème
arc	cône	droite	L	numéro	rectangle	triangle
arête	corde	E	égalité	O	S	V
axe	côté	énoncé	largeur	obtus	scalène	volume

La réponse du problème précédent: accueil

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	T	N	E	C	A	J	D	A	C	E	R	C	L	E	E
2	R	R	U	E	G	R	A	L	I	C	T	E	T	I	M
3	E	G	A	L	I	T	E	E	Y	R	O	N	R	T	S
4	C	R	A	E	S	C	A	L	E	N	E	T	I	I	I
5	T	E	M	M	O	S	I	G	U	G	E	R	E	O	R
6	A	E	C	N	O	N	E	N	N	M	B	E	B	M	P
7	N	E	O	C	D	E	D	A	O	N	R	T	N	N	E
8	G	N	N	R	E	R	T	E	M	C	U	O	I	O	M
9	L	A	E	L	O	E	G	N	G	S	O	M	F	Y	E
10	E	I	H	I	E	H	S	U	A	R	C	R	E	A	H
11	R	D	I	G	M	P	O	G	F	C	E	T	D	R	T
12	U	E	A	N	U	S	D	I	A	M	E	T	R	E	O
13	S	M	X	E	L	G	N	A	I	R	T	S	C	S	P
14	E	M	E	R	O	E	H	T	A	P	L	A	N	A	A
15	M	L	L	E	V	C	A	R	R	E	F	C	U	B	E

**Le Comité d'Ecole Casault fait le point**

Lors de l'assemblée du Comité d'Ecole de la Polyvalente Louis-Jacques Casault de Montmagny tenue mercredi soir dernier, le comité a fait le point sur les projets amorcés depuis le début de l'année.

Le 28 février prochain, une journée d'activités aura lieu au cours préparatoire au marché du travail et à cette occasion, des membres du comité d'école feront une visite des locaux et y rencontreront les étudiants de ce cours.

Jeudi le 6 mars, dans l'après-midi, les membres du comité d'école assisteront à une réunion du Conseil d'Ecole de Casault.

Au cours de cette même assemblée, il fut également question d'éducation sexuelle, de différents modes de récompenses aux étudiants et d'information à l'intention des étudiants de secondaire trois et quatre.

Les membres du comité d'école furent informés que de l'information sur la Polyvalente Casault est maintenant donnée tous les lundis avant-midi à 11.30 heures sur les ondes de CKBM, au cours de l'émission Carrefour.

André Mercier, publiciste.

**Avis de décès**

A St Jean Port Joli, le 31 janvier est décédé Dame Veuve Gérard Dubé née Hélène Dupuis. Les funérailles ont eu lieu en l'église de St Jean Port Joli le 3 février à 15 heures. Elle laisse dans le deuil ses fils et belles filles:

Adrien [Raymonde Laplante], Léandre [Rachelle Picard], Léopold, sa fille Agnès et ses petits-enfants. La famille remercie toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie.



CONCOURS DE LA  
REINE DES HOTESSES

**FAITES  
BON  
ACCUEIL**

Aux hotesses et à leurs  
supporteurs  
samedi le

**22 FEVRIER  
1975**

Le Concours pour déterminer la REINE DES HOTESSES, saison 74-75, se poursuit et il connaîtra son point culminant samedi prochain le 22 février alors que des automobilistes accompagneront chacune des hotesses qui contacteront la population de Montmagny et des environs à domicile.

Les billets, au coût de 0.25 sont en fait une souscription pour les Canotiers et au centre du billet apparaît le nom d'une hotesse. Le nombre de billets vendus par une hotesse déterminera le nombre de capsules auxquelles elle aura droit lors du couronnement qui aura lieu samedi le 8 mars au Club Le Bûcheron.

Alors Samedi prochain encourageons nos Canotiers par une légère souscription et élisons notre hotesse préférée.

Couronnement de la  
**REINE DES HOTESSES**  
samedi le 8 Mars 75  
au Centre sportif  
**Le Bûcheron**

**FINI LE PEINTURAGE**

10 ans d'expérience dans la Ré-  
novation extérieure de Maison.

**Montmagny Aluminium Enr.**

10 St-Jean Baptiste Est, Montmagny  
248-2534

Revêtement Résidentiel en aluminium et acier Pré-Point.

**MONTREAL TRUST**

91 St-Georges, Lévis 837-8836

2 terrains, 96,664 p.c. et 42,989 p.c.  
Sortie 232 Est ou 232 Ouest, Chemin  
Poirier Sud, St-Thomas, Montmagny.  
F. Dumont: 837-5677 B. Crête: 837-3780

**Tél.: 248-3345**

**JEAN-CLAUDE BLOUIN**

ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE ET CHAUFFAGE  
VENTE INSTALLATION REPARATION

150, Ave Ste-Brigitte Montmagny, Qué.

**PHARMACIE MONTMAGNY ENR**

Roger Blanchet, B.A.L.Ph. prop.  
114, Ave de la Gare, Montmagny 248-0343

Vous trouverez un grand choix de cadeaux, tels que:  
COSMETIQUES - KODAK - CHOCOLATS LAURA SECORD

3 pharmaciens Livraisons Commandes  
licenciés à votre gratuites postales acceptées  
service

NOUS LOUONS:  
Béquilles  
Canes  
Marchettes  
Chaises roulantes  
Commodes

NOUS VENDONS:  
Les Bousins pour malades  
Bousins  
Unoirs  
Drops et Tapes d'oreillers pour malades

**OSCAR  
PARADIS**

Entrepreneur général en construction.  
51, Rivière Sud, Montmagny. 248-2966.

CONFIEZ-NOUS VOS TRAVAUX QUE CE SOIT:

-résidentiel -commercial -rénovation et  
-industriel -sous-sol réparation de  
tout genre

ESTIMATION GRATUITE SUR DEMANDE

Pour un  
**Ameublement de bureau**  
de 1ère qualité, voyez  
**J.B. BUTEAU JR.**

184, RUE COUILLARD, 248-1297  
MONTMAGNY.

Là vous trouverez  
**Vente-service-location**

MEUBLES ET ACCESSOIRES  
MACHINES A ADDITIONNER  
CALCULATRICES  
CAISSÉS ENREGISTREUSES  
COFFRE-FORTS  
MACHINES A PHOTOGRAPHIER  
ET A PHOTOCOPIER  
CLAVIAPHES  
HORLOGES, ENREGISTREUSES

Vers un tricentenaire 1677-1977

## Les premiers colons de St-Jean Port-Joli Jacques Chouinard-dit-Sanssoucy



**CARNAVAL ETUDIANT A LA POLYVALENTE ST-PAMPHILE.**— Le 7 février dernier a eu lieu le couronnement de la reine du carnaval étudiant de l'école polyvalente St-Pamphile; c'est dans une ambiance de gaieté que Marise Leblanc, étudiante de Sec. V fut élue Reine de ce carnaval. Cette année, chacun des 5 niveaux d'enseignement était représenté par une duchesse et son intendant, nous remarquons sur la photo du bas [dans l'ordre habituel], Jane Marquis, sec. I, Robin Bourgault, Joelle Bernier, sec. II, Jean-Pierre Lebel, Aline Pelletier, sec. III, Jean Fortier, Jeannine Bois, sec. IV, Ghislain Bélanger, Marise Leblanc, sec. V et Jean Fortier. Les activités de ce carnaval auront lieu durant la semaine du 24 au 28 février 75. Félicitations à la reine et du plaisir pour tous durant cette semaine.



Le 27 octobre 1698, le seigneur Charles Aubert de la Chesnaye concédait à Jacques Chouinard dit Sanssoucy, habitant de L'Île-aux-Oies, une terre de 9 arpents de front de profondeur, au Port-Joly, bornée au sud-ouest aux terres qui conduisent à l'habitation de Pierre (?) Francoeur et au nord est à la petite rivière de l'habitation de défunt Jean (?) Langlois (c'est à dire la petite rivière du Port-Joly), laquelle rivière lui servira seulement de borne. (...) Il s'agit évidemment ici de Noël Langlois-Traversy et de Jean Leclerc-dit-Francoeur.

Jacques Chouinard est mentionné avec les colons de Traversy (du Port-Joly), sur une liste dressée en 1701, par le missionnaire de Bonsecours. Il n'habitait pourtant pas encore régulièrement sa terre du Port-Joly puisque son cinquième enfant, Pierre, naquit à l'Île aux Oies et fut baptisé le 1er mars 1702 au Cap Saint-Ignace.

Jacques Chouinard mourut en 1721. En 1723, les héritiers Chouinard possèdent, entre le nommé Francoeur dit Leclerc, au sud-ouest, et Pierre Jean, père au nord-est 9 arpents de front, sur 50 de profondeur, chargés des mêmes cens et rentes que les autres censitaires, avec maison, grande-

étable, 46 arpents de terre labourable et 10 arpents de prairie.

A cette terre de Jacques Chouinard doivent correspondre les numéros cadastraux actuels: 300, moitié ouest: 303 à 314 et 316.

Le 10 février 1727, Louise Jean, veuve de Jacques Chouinard, habitant de Port-Joly depuis six ans, chargée de dix enfants, desquels il y en a trois de mariés, deux garçons (Pierre, Jacques-Eustache et Marie-Louise) et il lui en reste sept, (quatre garçons et trois filles) et de tous ces derniers, un est capable de faire valoir le bien, le troisième de ses enfants (Pierre) lequel est le soutien de la maison (Louise Jean) faisant donation à ce

dernier (Pierre) de la moitié de ses biens et nommément de la moitié d'une concession de 9 arpents de front sur 50 de profondeur, au Port-Joly, sur le bord du fleuve bornée au sud-ouest à Jean Bte Leclerc et au nord-est à feu Pierre Jean, père de la dite donatrice, qui donnait en outre à son fils la moitié de ses prétentions en la succession de feu Pierre Jean, son père, la jouissance à commencer du jour du décès de la donatrice.

(A suivre)  
Note: ces renseignements sont puisés dans Les terres de la Grande-Anse des Aulnaies et du Port-Joly, Léon Roy, 1951

Angéline St-Pierre  
Saint-Jean Port-Joli

### L'OFFICE DES PRODUCTEURS DE BOIS

convoque les propriétaires de lots à bois de Cap St-Ignace à une assemblée d'informations sur le groupement forestier du comté de Montmagny lundi le 24 février à la Salle Paroissiale à compter de 8 heures P.M.  
Office de Producteurs de Bois  
La Pocatière

Office des Producteurs de Bois  
La Pocatière

## UNE MAISON DE CONFIANCE

# THERIAULT AUTO INC.



VENDEUR

FORD - MERCURY

359-2252

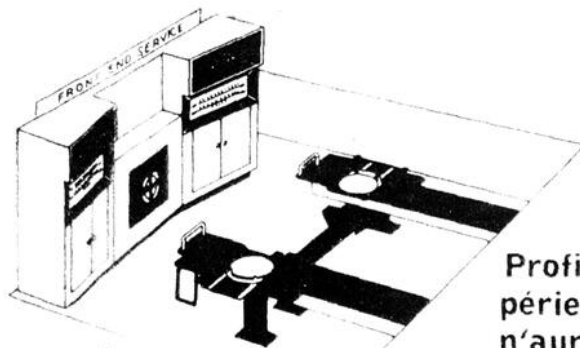
Ste-Perpétue, Cte L'Islet

Devise de la maison

"Service rapide et courtois".



Jacques Cloutier  
Gérant Service  
359-2252



**ALIGNEMENT**

Profitez de notre expérience et vous n'aurez plus de problème.

Pour réparation de votre voiture ou camion venez me voir ou téléphonez-moi.

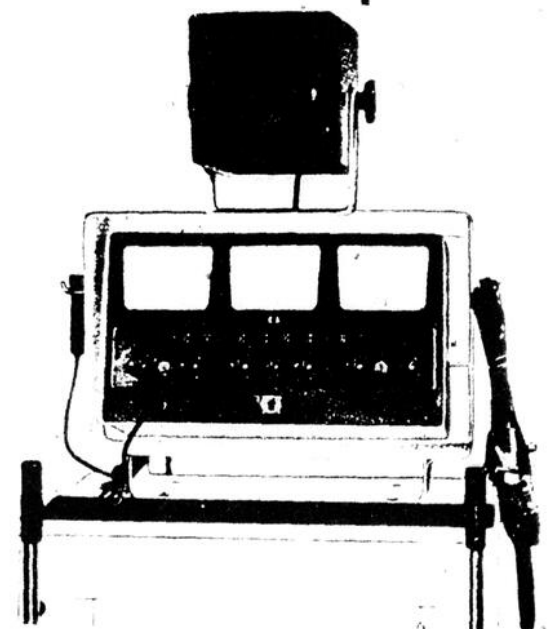
Nous faisons aussi la reconstruction des moteurs Diézel Caterpillar.

Pour tout les genres de troubles, venez me consulter, j'ai à votre service des techniciens certifiés.

**BALANCEMENT  
POUR  
CAMIONS  
ET  
PASSAGERS**



**Analyseur  
électronique**



# bricolage & artisanat

## Métier à tapisserie



Voici un projet qui intéressera tout particulièrement les maris bricoleurs dont les épouses sont adeptes du "petit point", ou songent à le devenir. Ce petit métier est ajustable, délicat, léger et peu dispendieux.

Utilisez du pin ou du cèdre pour réaliser les pièces B et C, du contre-plaqué pour la base, du goujon de merisier pour les pièces D et une retaille d'aluminium de 1/16 ou 3/64" pour les ferrures E. La liste des matériaux requis donne les dimensions finies ou exactes de chacune des pièces requises.

Préparez la base A aux dimensions données et pratiquez le biseau que montre le cercle descriptif. Préparez les deux montants B. Coupez de longueur, tracez les largeurs (côtés obliques) et sciez. Le bout supérieur de ces pièces est à mi-bois comme le montre la photo 1. C'est la partie ombragée sur le plan de B. Percez par la suite, un trou de 3/16" à 1" du haut, au centre en largeur. Vissez à la base aux endroits indiqués sur la photo 2.

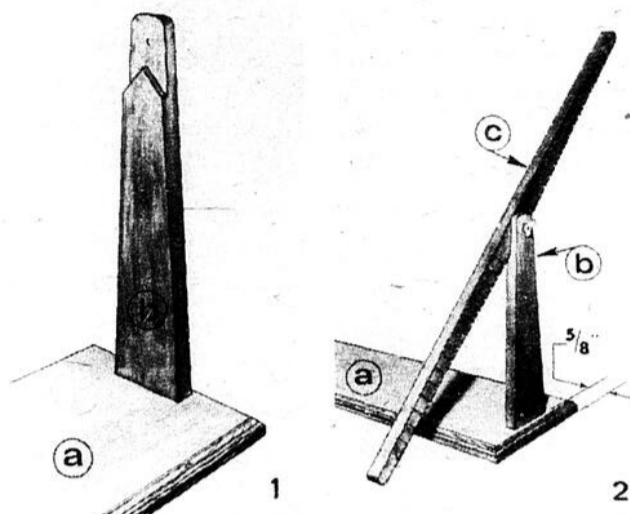
Procédez comme suit pour les pièces C : coupez deux bouts de planche de 30" de longueur sur environ 1 1/2" de largeur. Tracez ensuite les bouts à une largeur de 3/4" et le centre à une largeur de 1 1/4". Notez que les champs ou côtés supérieurs

de ces pièces sont droits — les côtés inférieurs seulement sont obliques, voyez la photo 2. Pratiquez ensuite, à l'aide d'une scie circulaire, les rainures (pour recevoir E) de 1/8" x 1/8", qui sont distancées d'environ 3/4". Une distance d'environ 2 1/2" reste libre de rainure, au centre de C.

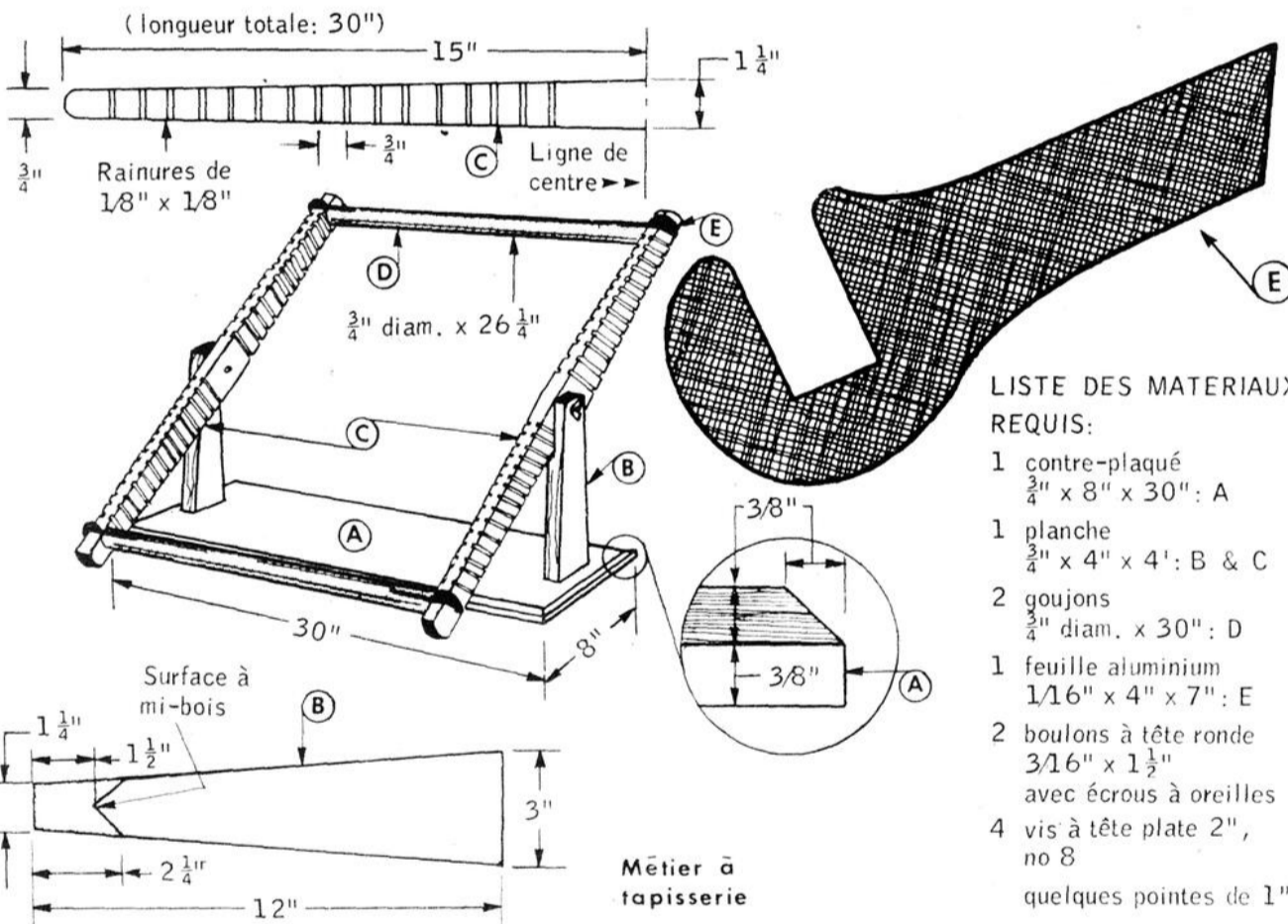
Comme il faut pratiquer ces encoches sur les deux côtés de C, il est préférable de les faire avant de tailler C selon le traçage déjà fait. Quand le taillage final sera fait, C aura une forme effilée, d'un bout comme de l'autre. Sablez bien prenant soin d'arrondir les bouts et d'enlever les arêtes coupantes puis percez un trou de 3/16" au centre (largeur et longueur).

Assemblez les pièces C aux montants — photo 2 — et vérifiez si la distance entre ces derniers est bien de 26 1/4", longueur que doivent avoir les traverses D. S'il y a variation, coupez alors D selon la distance réelle entre les deux pièces C.

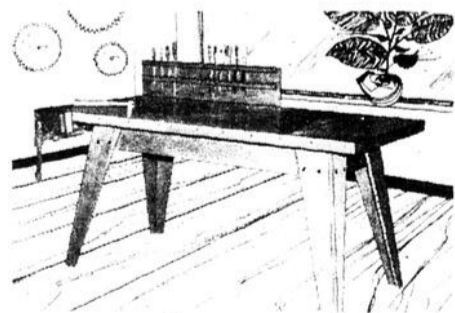
Tracez à l'aide du patron en vraie grandeur les ferrures E et formez à l'aide d'une meule ou d'une lime. Un trait de scie pratiqué à chaque bout de D recevra ces ferrures, retenues en place à l'aide de deux pointes de 1". Notez que le côté intérieur de l'encoche dans D, doit excéder le bout du goujon de 1/8". Il ne vous reste plus qu'à peindre ou, de préférence, vernir.



Ce projet est extrait d'une brochure (faisant partie d'une série de 10) sur le bricolage. Tout bricoleur réalisera avec joie, les plans complets que renferment ces revues de 28, 32 et 52 pages. On y trouve des plans d'articles pour meubler ou décorer la maison, le sous-sol, le parterre et le patio. Une 'petite collection' sur le bricolage, la construction et la décoration que vous aimerez, je crois, posséder. Régulièrement vendues \$1.00 chacune, elles vous sont offertes à 10 pour \$5.00, soit 50¢ chacune. A vous d'en profiter. Voyez le coupon de commande accompagnant cette rubrique.



**COMMUNE DE STYLE CAMPAGNARD**  
Le meuble le plus pratique qui soit, et le plus simple à réaliser par l'amateur. 45" x 31 x 19" de profondeur. Plan no 983... \$2.70



**ROBUSTE ÉTABLI**  
Construction simple; offre la rigidité voulue, une belle apparence et facilite le travail. Charpente de 2 x 4 recouverte de contre-plaqué de 3/4". 30" x 66". Plan no 1990... \$2.50

### fais-le toi-même

c'est si facile, avec un plan de bricolage signé: Jean-Marc Doré

Outre les instructions faciles à suivre, ces plans comprennent la liste des matériaux requis, les patrons à tracer en réelle grandeur, les schémas de débitage avec photos illustrant les différents stades de réalisation.

Pour commander ces plans, remplissez simplement le bulletin de commande et postez-le moi à l'adresse indiquée. Les prix incluent la taxe de vente s'il y a lieu.

Tous droits réservés Les Éditions J. M. Doré Inc.

Jean-Marc Doré  
562 rue Dollard, Québec, Qué.. G1N 1P4

Nom :

No et rue :

Municipalité ou ville :

Comté ou province :

S.V.P.

Code postal :

me faire parvenir les items marqués d'un « X »

- série de 10 revues @ \$ 5.00
- plan no 983 (commode de style campagnard) @ \$ 2.70
- plan no 1990 (robuste établi) @ \$ 2.50

Montant inclus : \$ ..... mandat poste  cheque

JOURNAL LE PEUPLE-COURRIER



**LISE 2ère DEVIENT REINE DU CARNAVAL DE STE-APOLLINE.** Nous avons capté sur pellicule photographique pour vous la cour impériale du Carnaval d'Hiver de Ste-Apolline, version 1975, lors de la soirée du couronnement de la Reine dimanche dernier. Ils sont, dans l'ordre habituel, le joyeux Bonhomme, l'intendant Lionel Guillemette et sa duchesse Danielle Bernard, Hervé Talon et sa duchesse Danielle Guillemette, sa majesté la Reine Lise 1ère Talon et son intendant Claude Nadeau, ainsi que la duchesse Simone Mercier et son intendant Réal Brochu.

[C.M. Peuple-Courrier]

## Ce fut un Carnaval de participation à Ste-Apolline

(C.M.) Le Carnaval d'Hiver de Ste Appoline a donné lieu à plusieurs activités qui ont toutes bénéficié d'un excellent pourcentage de participation.

Entre-autres le Bercethon, dont le responsable était M. Alcide Boulet, a remporté un grand succès puisque 23 berceurs ont pris part à ce tournoi qui a duré de samedi 1 heure p.m. à dimanche 5 heures p.m. Sur ce nombre 10 berceurs, dont trois de Montmagny, ont tenu le coup pendant les 28 heures. Grâce au courage des berceurs, à la générosité des commanditaires et à l'encouragement des nombreux supporteurs, cette activité aura rapporté à la Fabrique de Ste Appoline un profit net de quelque \$900.

La descente à flanc de montagne sur un ski avec banc surélevé est un sport des plus spectaculaires qui connaît une grande vogue à Ste Appoline. Les compétitions de la fin de semaine dernière, sur une pente raide d'une longueur d'environ 450 pieds, selon le responsable de cette activité. M. Serge Drapeau, ont donné les résultats suivants: Chez les hommes 1er Sylvio Couture avec un temps de 23"4 2e Emile Couture avec 23"4 et 3e Evariste Dion avec 23". Chez les femmes 1ère Henriette Dion avec 23.4 secondes, 2e Alice Bernard avec 24.1 secondes et 3e Pierrette Drapeau avec 28.8 secondes. Enfin chez les enfants 1er André Ouellet avec un temps de 25.5 secondes 2e Yoland Couture

## Remerciements de sympathie

M. Mme Charles Auguste Hudon et leur famille, M. Mme Ernest Coulombe et leurs enfants remercient toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de Mme Amédée Morin, de Montmagny, soit par des offrandes de messes, par des tributs floraux, par des visites au salon mortuaire ou par leur présence à l'église lors des funérailles le 12 février 1975 en l'église de St-Mathieu.

## Négociations prochainement aux Industries Roy

(R.L.)— Des négociations en rapport avec la signature d'une nouvelle convention collective de travail débuteront la semaine prochaine.

C'est ce que nous apprend un représentant du Syndicat des Employés des Industries Roy. La présente

convention collective se terminant le 29 mars 1975, il est donc logique de commencer à préparer dès maintenant la suivante.

Selon notre informateur, la prochaine convention, qui portera sur deux ans, diffusera sur certains points de la première. Il semble que le

Syndicat demandera une modification des salaires, modification rendue nécessaire par la hausse du coût de la vie; de plus des prévisions seront faites pour parer à une hausse future. Enfin, des rajustements de salaires pour les employés de nuit seront demandés.

Ajoutons que M. Bertrand Turcotte servira de conseiller au Syndicat des Employés.

Notre informateur terminera par ces mots: «Je souhaite bonne chance aux négociateurs, et j'espère vivement que les négociations se dérouleront bien».

## Nous sommes encore en pleine saison PROFITEZ DES BAS PRIX



**CHEETAH: toujours un bon placement.**

La Cheetah offre performance et confort. Elle saura plaire à tous les enthousiastes. Caractéristiques: choix de moteurs: Arctic Cat 440, 340 ou le nouveau Wankel 295. Allumage électronique C.D.I. (moteurs 440 et 340). Suspension à glissière et ressort de torsion. Amortisseurs sur les skis et le châssis porteur. Chenille nervurée aux stations. Longueur: 86" Largeur 34" Hauteur 30.5". Contenance du réservoir: 5.0 gallons imp. Alternateur de 120 watts offert avec les moteurs 440 ou 340.

**PANTHER: vedette renommée.**

Reconnue comme la familiale préférée, acuité de maniement exceptionnelle. Du pouvoir à revendre, même quand elle remorque un traîneau rempli à pleine capacité. Caractéristiques: moteur Arctic Cat 440 Allumage électronique C.D.I. Suspension à glissière et à ressort de torsion. Carburateur de type flottant. Amortisseurs sur les skis et le châssis porteur. Chenille nervurée aux 2. de 17" sur 50". Freins à disques actionnés par came. Nouveau frein de stationnement. Longueur: 88.5" Largeur 34" Hauteur 30.5". Contenance du réservoir: 5.0 gallons imp.

## JEAN-PAUL SIMARD

St-François, Cté Montmagny

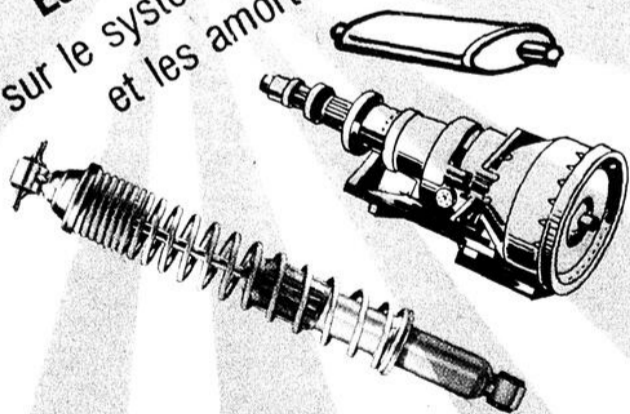
TEL.: 259-7756 OU 248-3635

## MONTMAGNY MUFFLER ENR.

R.R. 1 Montmagny 248-0786 rés: 248-1307

Estimé et posage gratuit du système d'échappement et des amortisseurs

Jusqu'au 22 Mars  
Escompte de 15%  
sur le système d'échappement  
et les amortisseurs



Service de remorquage 24 heures

CHEZ MONTMAGNY MUFFLER  
ÇA MARCHE DE L'AVANT!

Notre devise: **Ouvrage garantie**  
**Satisfaction au client**



Léo Normand  
Propriétaire

Venez me consulter pour tout genre de réparation.  
Je peux également déterminer le coût suivant le trouble de votre voiture.



Jean-Claude  
Fortin

Diplômé de l'école Technique avec 9 ans d'expérience en mécanique Générale

Si vous avez des troubles de transmission automatique de tous genres, venez me consulter c'est ma spécialité.



André  
Castonguay

Diplômé de l'école Technique avec 5 ans d'expérience en mécanique générale.

Ce qui me plaît, c'est du travail bien fait et propre. Mes amis, venez nous voir, je vous garantis satisfaction.

### ECONOMISEZ

En vous procurant directement du producteur du bouvillon de choix, de race Charolais pour congélateur:

En demi ou en entier  
0.75 la livre

Ferme De Ladurantaye  
Cap St-Ignace  
Tél. 246-3745

Hôpital Laval



### L'HOPITAL LAVAL RECHERCHE AIDE A LA CUISINE

CONCOURS 75-02-73

**POSTE:**

Assurer le fonctionnement de la machine à laver la vaisselle et distribuer sur les étages le matériel nécessaire pour l'alimentation des patients.

**EXIGENCES:**

Avoir démontré de l'intérêt pour le travail; Bonne condition physique [capable d'efforts soutenus];

**SALAIRE:**

Selon la convention collective avec conditions de travail très avantageuses.

Les personnes pouvant répondre aux exigences mentionnées peuvent nous faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Concours No. 75-02-73  
Service du Personnel  
Hôpital Laval  
2725 Chemin Ste-Foy  
Ste-Foy, G1H 3N3

L'HOPITAL ST-JEAN PORT-JOLI  
POUR  
LE C.L.S.C. DES TROIS-SAUMONS

### POSTES OUVERTS TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL:

**FONCTIONS PARTICULIERES**

- Elaborer les programmes du secteur social selon les besoins de la population.
- Assumer la responsabilité de l'élaboration et de l'exécution de projets d'action préventive et sociale.
- Faire de la consultation individuelle et de groupe.

**EXIGENCES PARTICULIERES**

- Posséder un diplôme universitaire en service social
- De préférence avoir de l'expérience de travailler en Milieu rural.

### CONSEILLER SOCIAL

**FONCTIONS PARTICULIERES**

- Donner des renseignements, accompagner et référer
- Faire de la consultation individuelle et de groupe
- Participer activement au programme personnes âgées.

**EXIGENCES PARTICULIERES**

- Formation collgiale en assistance sociale
- Expérience si possible du milieu rural
- Connaissance de la personne âgée.

### ANIMATEUR SOCIAL

**FONCTIONS PARTICULIERES**

- Travailler auprès de la collectivité afin de favoriser la participation
- Faire de l'information, de l'animation et de l'éducation
- Aider à la cration de ressources pour le milieu

**EXIGENCES PARTICULIERES**

- Formation en Service Social
- Expérience
- Intérêt et capacité à travailler avec des groupes

**EXIGENCES GENERALES**

- Souplesse
- Polyvalente
- Aptitudes et goût pour le travail d'équipe
- Sens de l'organisation
- Créativité
- Automobile requise

**RENUMERATION:**

-Selon échelles en vigueur dans les établissements de Santé et de Services Sociaux du Ministère des Affaires Sociales.

**MODALITES DU CONCOURS**

Les personnes intéressées à ces postes doivent faire parvenir leur curriculum Vitae au complet avant le 28 février 1975 à:

Le Directeur Général  
Hôpital St-Jean Port-Joli  
C. P. 250  
St-Jean Port-Joli  
Ctè, L'Islet, P.Q.  
G0R 3G0

## Emplois disponibles

- Ouilleur avec quelques années d'expérience \$3.00 à \$4.00 l'heure St-Jean Port-Joli.
- Soudeur au gaz et à l'arc, candidat ayant un peu de connaissance de la soudure et intéressé à apprendre le métier, \$2.50 à \$3.00 l'heure, Ste-Louise.
- Menuisier d'atelier, candidat avec quelques notions de menuiserie et intéressé à apprendre le métier \$2.50 à \$3.00 l'heure Ste-Louise
- Sellier candidat prêt à apprendre à travailler le cuir \$2.50 l'heure, 45 heures par semaine région.
- Bonnes à tout faire \$30. par semaine et plus, logées ou non diverses possibilités Montmagny L'Islet.
- Commis de bureau bilingue avec dactylo \$95. par semaine Montmagny.
- Serveuse de tables sur quarts Montmagny
- Plusieurs cie de l'extérieur sont à la recherche de tuyauteurs, mec. diesel, millwright avec expérience et plombiers d'entretien.
- Commis de bureau, préposé aux commandes, statistiques plus comptabilité candidat doit avoir terminé une 12e année, région.
- Opérateurs de machines à bois avec ou sans expérience \$2.75 et plus l'heure région de L'Islet et Montmagny
- Sableur pour usine de meubles de la région \$2.75 l'heure plus bonus expérience requise.

SI VOUS ETES INTERESSE PAR L'UNE OU L'AUTRE DE CES DEMANDES, VOUS VOUDREZ BIEN VOUS ADRESSER AU CENTRE DE MAIN D'OEUVRE DU CANADA, 1 PLACE DE L'EGLISE, MONTMAGNY. 248-1102

## GAZ BAR SHELL A LOUER

Route Trans-Canadienne, sortie 240,  
Cap-St-Ignace, disponible immédiatement

Pour informations: 856-2164

La Pocatière M. François Darveau

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE SCOLAIRE TROIS SAUMONS  
COMTE DE L'ISLET

### AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné secrétaire général que l'inscription obligatoire de tous les élèves qui fréquentent les Ecoles de la Commission Scolaire Trois-Saumons en septembre prochain, doit se faire avant le 1er mars 1975.

Cette inscription est indispensable pour une organisation appropriée de l'année scolaire 1975-76.

Les parents d'enfants d'âge scolaire sont invités à communiquer avec l'Ecole de leur Municipalité respective.

Donné à L'Islet-sur-Mer ce 14 février 1975

Patrice Caron,  
Secrétaire général

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE DE ST-MARCEL

### AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire trésorier de la susdite municipalité que par les présentes avis est donné à tous les fournisseurs d'huile à chauffage, d'une demande de soumissions pour fourniture d'huile à chauffage pour la salle municipale de St-Marcel de même que pour le poste à incendie à St-Marcel pour la période courant du 10 mars 1975 au 10 septembre 1976, le prix au gallon devra être fixé et garanti pour cette période et devra comprendre les frais de service de ces systèmes de chauffage: un contrat sera signé à cet effet.

Les soumissions devront être déposées au bureau du secrétaire trésorier Laurent Caron St-Marcel, avant quatre heures de l'après-midi le 3 mars 1975 et seront ouvertes à la session régulière du Conseil qui aura lieu à 8 heures P.M. le même jour.

Tout renseignement supplémentaire pourra être obtenu de Laurent Caron sec. trés. Tél. 447-2391 La Corporation Municipale ne s'engage à accepter ni la plus haute ni la plus basse des soumissions.

Donné à St-Marcel ce quatrième jour de Février 1975  
Laurent Caron, sec. trés.

## Chronique des arts

Les ateliers de Populart Inc. vont bon train. Au nombre de neuf actuellement, comprenant Philatélie rythmique, musique, sculpture, dessin-peinture [3] céramique et folklore, il ne reste que celui du théâtre à débiter et cela se fera incessamment, on devra suivre cette chronique pour en connaître la date d'ouverture et l'endroit.

Il est possible qu'un atelier de musique pour adultes débute aussi bientôt...

Au nombre d'environ 400 inscriptions, nous pouvons anticiper des résultats heureux pour nos participants et à l'actif de Populart Inc. et Montmagny: Cité des Loisirs [P.I.L.]

Par: Laurette Normand  
Animatrice

Montmagny Cité des Loisirs

### A LOUER

Entrepôt à louer ou à vendre à Cap St-Ignace ancien entrepôt de Caron & Fils Transport.

S'adresser par écrit:

Dept. C.T. 55 de La Fabrique Montmagny

### A LOUER

Local environ 6000 pi. car. situé à l'ancien garage de Chabot Auto.  
Pour information: M. Alphonse Lévesque  
248-4545

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE SCOLAIRE TROIS-SAUMONS  
COMTE DE L'ISLET  
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE  
MUNICIPALITE

### AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné secrétaire général que lors de la session régulière des commissaires d'Ecoles tenue en date du douze courant, il fut résolu ce qui suit:

Considérant que l'article 64 de la loi de l'Unstruction Publique demande que, tous les trois ans, les commissaires doivent déterminer les limites des quartiers pour fins d'élections, M. J. Thomas Pelletier propose et il est unanimement adopté que les quartiers de la Commission Scolaire Trois-Saumons soient et sont déterminés comme suit:

**QUARTIER 01**

Ce quartier comprend une partie de la Paroisse civile de St-Jean Port-Joli au premier rang; le côté Est de la Rue des Bourgault jusqu'à la Route Elgin, excluant le village de St-Jean Port-Joli, tel que décrit au quartier 02; au second Rang, de l'ouest vers l'est, du lot 428 exclusivement à la limite de St-Jean Port-Joli et St-Roch. Le dit lot 428 appartient à M. Pierre Leblanc.

**QUARTIER 02**

Ce quartier comprend une partie de la paroisse civile de St-Jean Port-Joli: Avenue Philippe Aubert de Gaspé, de l'est à l'ouest comme suit: De chez Etienne Robichaud et Jean-René Pelletier jusque chez Conrad Fortin exclusivement y compris toutes les rues du village et la route de la Station jusque chez Serge Bernier inclusivement.

**QUARTIER 03**

Ce quartier comprend la partie de la paroisse civile de St-Jean Port-Joli; Côte Ouest de la rue des Bourgault incluant le lot 226 du 1er rang et au deuxième Rang, incluant le lot 428, comprenant ainsi toute la partie ouest de la paroisse jusqu'à la limite de St-Jean Port-Joli et L'Islet. En plus, il comprend également la partie de la paroisse civile de Notre-Dame de Bonsecours de L'Islet, partant des limites St-Jean et L'Islet, 1er et 2e Rangs jusqu'à la Route des Thibault, côté est.

**QUARTIER 04**

Ce quartier comprend la partie de la paroisse civile de Notre-Dame de Bonsecours de L'Islet, située à l'ouest de la Route des Thibault, 1er et 2e rangs jusqu'à la limite de L'Islet et Cap St-Ignace, excluant tout le territoire civil de la Ville de L'Islet.

**QUARTIER 05**

Ce quartier comprend le territoire civil de la Ville de L'Islet

**QUARTIER 06**

Ce quartier comprend le territoire de la Paroisse civile de St-Eugène

**QUARTIER 07**

Ce quartier comprend le territoire de la Paroisse civile de St-Aubert

**QUARTIER 08**

Ce quartier comprend le territoire de la Paroisse Civile de St-Damase.

**QUARTIER 09**

Ce quartier comprend le territoire de la Paroisse civile de St-Cyrille de Lessard.

Donné à L'Islet-sur-mer

ce 14 février 1975

Patrice Caron  
Secrétaire-général

# PETITES ANNONCES

**MONTMAGNY:**  
248-0415  
**LA POCATIERE**  
856-1514

## A VENDRE

**AUTO SKI** 340 cc 1971 1 cylindre 24 forces Etat Neuf Tél 259-7961  
12-2-21s

**Terrain à vendre** 67 1/2 X 90 sur 6e rue Montmagny Appeler après 18 hres 248-1678  
12-2-31s

**PICK-UP** Ford 1971, 1/2 tonne V8 302 pouces cubes, transmission automatique 43.000 milles Tél. 248-3696  
12-2-JNO

**DODGE CORONET** 1971 4 portes très propre, toujours même propriétaire, moteur 318, Tél. 248-2543  
12-2-21s

**ROULOTTE** Grand Prix 21 pieds, toute équipée, à l'état de neuf avec attache Tél. 248-3696  
12-2-JNO

**ANTIQUITES** à vendre Stéréo, divan, fenêtre française en pin, humidificateur, bibliothèque en métal Tél: 856-1417  
15-1-JNO

**Manteau d'hiver**, veste de ski, manteau de cuvette, robe de mariée grandeur 9-12 ans. S'adresser le jour à 248-4877 s'adresser le soir à 248-2148  
22-1-JNO

**TERRAIN** à vendre 60' X 90' tous les services, excavation incluse, Prix à discuter, situé sur la 6e rue à Montmagny. Tél: 259-7241  
29-5-JNO

**CHAUFFERETTE** ARRIERE de produit Chrysler Tél. 2-8-2543  
22-1-JNO

**Dindonneaux**, poulettes, cochets vaccinés âgés 1 jour et 4 semaines. Tél. 354-2557 Denys Bélanger Ste-Louise L'Islet GOR 3KO  
29-1-8fs

**MAISON NEUVE** 24 X 40, 5 grandes pièces sous-sol isolé. Tél. 248-1401  
5-2-3fs

**Magnifique TORONADO** 72, en parfaite condition très équipée air climatisé etc. Cause vente avant achat d'une 1975. Tél. 248-1087 le soir 248-3757 le jour  
19-2-4fs

**TELEVISION** marque PANASONIC 20 pouces, noir et blanc, 1 an d'usage très propre Tél. 248-1097  
19-2-2fs

**SKIRGULE** RTX 340 1974 à l'état neuf, garantie, cause blessure, aubaine Tél. 886-3368  
19-2-2fs

**COMPRESSEUR** de garage à vendre 142 HP 220 volts, marque Brunner 120-150 livres, a été vérifié par le Ministère du travail.  
Petit amplificateur pour instrument de musique, cheminée préfabriquée pour chalet ou petite maison 7 pouces X 12 pieds avec base et un T denettoyage Le jour 248-0835  
19-2-4fs

**50 CUVETTES** de 14 gallons 6000 pieds de TUBE adaptateur et SUCRIE. Tél. 359-2238  
19-2-11

**Meubles d'enfants** à vendre bassinet, matelas, bureau, coffre à jouet, chaise-haute, marchette, bain sur table, chaise de table, moise. Le tout \$120. 248-2737  
19-2-11

**MAISON** 1974 25 X 42, Terrain 95 X 105 face au terrain de jeux. Prix \$20.000. Armagh Tél. 466-2804  
19-2-3fs

**PONTIAC** 1965, \$125. Tél. 248-3237  
19-2-1f

**Maison de chambre et pension** à vendre à L'Islet ville. Pour cause de santé, très bien située pour gros revenu. Face à la Gare du CN et voisin des Industries L'Islet Inc. Pour informations 247-3123  
19-2-4fs

**MAISON** 2 logements à 157, 7e rue Montmagny Tél. 248-2119  
19-2-2fs

**RESTAURANT ROULOTTE** pouvant contenir 36 places avec équipement pour déménager S'adresser 246-5859  
19-2-4fs

**MAISON NEUVE** à vendre 26 X 42 6 appartements situé sur la rue Morin à Berthier pour plus d'informations contactez M. Guy Morin 3, rue Morin Berthier Tél. 259-7993  
28-8-JNO

**VEGA G.T.** Hatchback 1971 4 vitesses, pneus d'hiver et été stéréo cassettes Entre 5 et 7 hres 248-1152  
19-2-JNO

**BOMBARDIER** 1971 299 CC, lague neuve, prix à discuter 469-2287  
19-2-2fs

**ORGUE** LOWREY 1974, LC 88 SG 2 claviers, pédalier, accompagnements, batterie rythmes et basses complètement automatiques. Occasion exceptionnelle au premier intéressé. Tél. 259-7406  
19-2-11

**Très beau MANTEAU EN LOUP** du MONTANA pour dame grandeur 12-14 ans, régulier 1450, pour seulement \$995. Tél. 248-3757  
19-2-3fs

**Très beaux MANTEAUX EN LOUP** DU MONTANA pour hommes grandeur 38-40-42-44 Régulier \$1450, pour seulement \$995. Tél. 248-3757  
19-2-3fs

**Divers articles de bébé**, patins de filles, peinture 6 1/2" Tél. 248-3455  
19-2-11

**MOTO NEIGE** Chapparat 440, SS3, prix à discuter Appelez après 6 hres 886-3334  
19-2-11

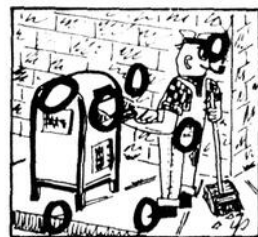
**MANTEAU** à vendre en suède Point 52, presque neuf très peu usagé S'adresser Tél. 248-3725  
19-2-2fs

## A LOUER

**LOGEMENT** à louer 3 1/2 pièces plus une cave. Au 4 chemin de St-Pierre 5 minutes du centre ville de Montmagny, libre le 15 mai. 248-1531  
19-2-11

**LOGEMENT** neuf 4 1/2 pièces, entrée laveuse-sècheuse 1er étage chauffé, libre le 1er mars 248-0590  
19-2-2fs

**CHAMBRE** à louer près de l'hôpital 248-0496  
19-2-11



**DEUXIEMES HYPOTHEQUES** à des taux aussi bas que 14.98%

- Intérêt simple
- Argent comptant accessible maintenant
- Jusqu'à \$10.000
- Aucun boni ou frais additionnels à payer
- Remboursable en tout temps sans frais supplémentaires
- Renseignements sur demande

**HOUSEHOLD FINANCE**  
Corporation of Canada  
LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LIMITED  
124 EST RUE  
ST-JEAN-BAPISTE  
MONTMAGNY  
TEL: 248-2620

**LOGEMENT** à louer à L'Islet, 1 salon, 1 chambre salle à diner et cuisinette Tél: 246-5898 11-12-JNO

**LOGEMENT** 4 pièces sortie laveuse sècheuse, non meublé Tél. 259-7993  
5-2-3fs

**LOGEMENT** libre le 1er mars meublé, chauffé, situé au centre ville conviendrait pour 2 personnes Tél. 248-0732  
5-2-3fs

**LOGEMENT TEMPORAIRE** libre immédiatement DEVRA ETRE LIBRE AU DEBUT DE MAI" 3 1/2 pièces, meublé, tapis, très beau Tél. 248-3863  
19-2-11

**2 CHAMBRES** à louer pour une ou deux personnes. S'adresser à Mme Fortunat Lachance 162 ave. de la Cour 248-2712  
19-2-2fs

**LOGEMENT** 2 1/2 meublé chambre de bain, salon, cuisine, chambre, laveuse sècheuse, chauffé à l'électricité, balcon. Tél. 248-143019-2-11

**LOGEMENT NEUF** 4 1/2 pièces, Cap St-Ignace Tél: 248-0301 le soir 248-0229  
15-1-JNO

## ON DEMANDE

**LOGEMENT** de 4 1/2 à 5 pièces, chauffé si possible dans Montmagny Tél. après 4 hres 248-0922  
12-2-2fs

Acheterais petite roulotte finie avec salle de bain pouvant être transportable à l'arrière d'une voiture. Tél. Après 6 hres le soir. 598-3434  
12-2-2fs

**Logement demandé** 4 1/2 pièces, chauffé après 6 heures le soir 248-3895  
29-1-5fs

Cherche grand **LOGEMENT** [5 1/2 pièces ou maison à louer Tél. 248-0657  
19-2-4fs

**Dame** ou demoiselle pour grand ménage dans maison privée Tél. 248-4805  
19-2-2fs

**Homme** demandé Lévis, on vous fait travailler comme un cheval, mais on vous donne beaucoup d'avoine. Pour plus d'informations, communiquez les 19, 20 et 21 février 1975 au numéro de téléphone 833-4920 [Levis]  
19-2-11

**FEMMES DEMANDEES** Notre compagnie est à la recherche de distributeurs et de représentants pour la région. Bonne Condition Pour information Ecrire Baie St-Paul C.P. 328 Cte Charlevoix  
5-2-3fs

**LOGEMENT** demandé 5 1/2 pièces ou maison pour le 1er avril dans Montmagny S'adresser à Le jour 248-3566 le soir 248-4942  
5-2-3fs

## ON OFFRE

**SERVICE DE MUSIQUE** pour mariage et toutes autres occasions, Pierre Mercier organiste Tél: 248-3535  
9-10-JNO

**CHAMBRE ET PENSION** à la Villa Rachel à 91 St -Thomas et 9E Est St-Jean Baptiste  
Tél: 248-1706  
14-11-JNO

Finissante en coiffure 2 ans études aimerait travailler dans Salon à Montmagny, les fins de semaine et en juin à temps plein. Intéressé appeler à Tél. 248-0293  
12-2-3fs

Cours de karaté et de judo pour hommes femmes et enfants. S'adresser après 7 hres à l'Institut d'arts Martiaux, 109, rue St-Pierre Montmagny  
Tél: 248-2513  
11-9-JNO

**RAPPORT D'IMPOTS** COMPTABILITE à temps partiel s'adresser à Bernard Lainesse, technicien en administration, 25 St-Edouard Montmagny. Tél. 248-1523  
19-2-JNO

**AVON AUCUNE EXPERIENCE** DANS LA VENTE? Ne vous inquiétez pas! Comme représentante Avon, vous pouvez gagner de l'argent dans vos moments libres. Je vous montrerai ce qu'il faut faire. Ecrivez à C.P. 1241 Lévis Qué. ou composez 724-6815  
19-2-11

Guarderais enfants de tout age, 8 heures à 5:30 heures Du lundi au vendredi. Communiquez à 248-3053 à toutes heures du jour  
19-2-2fs

**EXPANDING CANADIAN OIL COMPANY** needs dependable person who can work without supervision. Earn \$14,000 in a year plus bonus. Contact customers in Montmagny area. Limited auto travel. We train. Airmail H.B. Dick, Pres., Southwestern Petroleum Canada Ltd., 87 West Drive, Brampton, Ontario L6T 2J6.

## ASSURANCE-VIE GERANTS D'UNITE

Compagnie d'assurance-vie recherche GERANTS D'UNITE dans le cadre de son programme d'expansion.

Salaires garantis et bénéfices marginaux appréciables. Les Candidats ont du succès dans la vente d'assurance-vie et des aptitudes à diriger. Diplôme CFAAV [LUATC] ou expérience équivalente.

Envoyez résumé de carrière à:

### DIRECTEUR DES VENTES

L'Economie Mutuelle d'assurance

385 est, rue Sherbrooke

Montréal H2X 3N9

Discretion assurée

## Représentants des ventes d'automobiles et de camions demandés

Région La Pocatière- St-jean port-joli  
Région St-Pascal

- Expérience nécessaire.
- Possibilité de salaire au dessus de la moyenne.
- Bénéfices marginaux.
- Bonne condition de travail.
- Voiture fournie, etc...

Prendre rendez-vous à **856-2621**  
en demandant **Clément Lebel** gérant des ventes.

## Plourde Automobile inc.

Ville La Pocatière

Dépositaire G.M.

**As-tu vu ça!**

**GOODWILL**

<b>1971 PONTIAC</b> 233B Parisienne 2 pt. H.T. aut. V8 P.S.P.B. vitres électriques, 51160 milles	<b>1971 CHRYSLER</b> 824B Station Wagon 3 sièges, V8 aut. radio 53402 milles
<b>1969 CHRYSLER</b> 129B Newport H.T. 2 pt. P.S.P.B. radio Toit de vinyl 55421 milles	<b>1968 FORD</b> 219B Galaxie H.T. 2 pt. V8 aut. 91003 milles

**BEDARD** 116, St-Jean-Baptiste O.  
Montmagny  
**248-3553** AUTOMOBILES Inc.

**Les Immeubles Montmagny**  
**ROBERT BERNIER COURTIER**

199, rue du Manoir **248-2652**

Tous genres de commerces à vendre, hôtel - motel - lave-auto - garage - magasin de marchandises sèches etc.  
Prop. de \$12,000.00 à \$55,000.00 à travers le comté ainsi que chalet et block appartement. Terrains: résidentiel - commercial - pour chalet, finances au complet ou comptant.  
Nous avons une grande demande pour la prop. résidentielle.  
Prêt hypothécaire en 1ère ou 2ième.

**PROFITEZ DES ESCOMPTES DE LA  
COMPAGNIE FORD, IL NE VOUS  
RESTE QUE QUELQUES JOURS**



**BobCat 74 \$200-00**

d'escompte

**CHABOT AUTO**

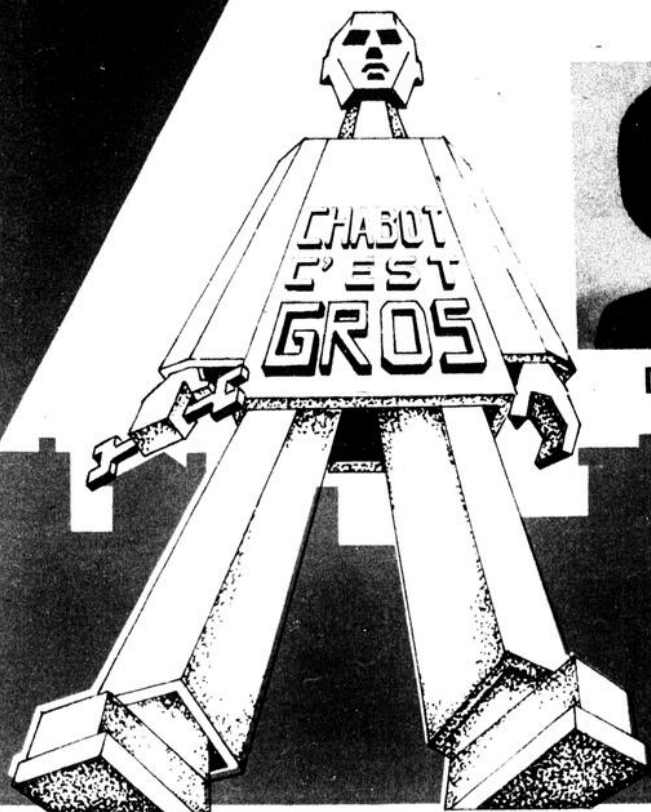
vous tient

**AU CHAUD...**

**Capri 75**

**\$500-00**

d'escompte



Denis Aubé



Jean-Marie Caron



André Leblanc



Sylva Mornin



**CHABOT AUTO INC.**

**MONTMAGNY QUE.**